

montpellier

n° 364 • janvier 2012

notre ville



Nikola Karabatic

Vainqueur du trophée
Champion des champions France **L'EQUIPE** 2011



© Stéphane PILLAUD

M

Montpellier **mille et une vies**

www.montpellier.fr

sommaire

P 4 Nouvelles de la ville

Mission propreté



L'unité environnement urbain entre en action, avec douze agents assermentés mis au service de la propreté dans la ville.

P 10 La ville évolue

Budget 2012



Pour 2012, le budget de 441 millions d'euros voté par le Conseil municipal permet de poursuivre les investissements, tout en maintenant le bouclier social.

P 23 Quartiers

p 24 Centre

Le boulevard Jeu-de-Paume bientôt piéton.

p 26 Cévennes

L'association Lieu Ressources lance un appel à micro-projets.

p 28 Croix d'Argent

Un couple retrouve la recette d'un vin épique du Moyen-Âge.

p 30 Hôpitaux Facultés

Des nouvelles plantations au verger-potager partagé.

p 32 Mosson

Inauguration du site botanique avec des élèves de l'école d'Heidelberg.

p 34 Port Marianne

Les Tournées espaces propretés débutent dans le quartier.

p 36 Près d'Arènes

Un collectif d'associations prône le respect et la tolérance.

P 38 Art de vivre

Bernard Pagès



Un artiste de Supports-Surfaces au Carré Sainte-Anne.

P 43 International

Dix ans d'amitié et de coopération entre Montpellier et Sherbrooke, au Québec.

P 45 Recherche



Jean-Marc Lemaître, chercheur à l'Inserm, a réussi à inverser le processus de vieillissement des cellules du corps humain.

WWW. Montpellier.fr

Toute l'actualité de Montpellier en images. Si vous avez manqué ou souhaitez revivre les événements ou temps forts, organisés par la Ville, qui ont marqué les mois précédents, il vous est possible de visionner les reportages vidéo sur la web TV, accessible à partir de la page d'accueil du site montpellier.fr.

kiosque



Tempo n°83 est disponible dans les clubs Âge d'or et les points de distribution habituels.



Tip Top n°48 est distribué dans tous les points Jeunes.

Montpellier notre ville

Journal municipal d'informations
Directrice de la publication :
Hélène Mandroux
Directeur de la communication :
Benoît Sabathier
Rédactrice en chef :
Marie-France Paulin
Rédacteurs : **Françoise Dalibon**,
Fatima Kerrouche, **Serge Mafoly**,
Laurence Nuel et **Xavier de Raulin**
Photographes : **Frédéric Damerdj**,
Hugues Rubio et **Ludovic Séverac**
Direction de la communication
Mairie de Montpellier,
1 place Georges-Frêche
34267 Montpellier cedex 2
Tél.: 04 67 34 70 00
Direction artistique et mise en page :
Étincelle
Tél.: 04 67 13 23 00
Impression : Direct Impression
Tél.: 01 60 31 59 90
Distribution :
Chirripo Tél.: 04 67 07 27 70
Ca C fait Tél.: 04 67 40 70 03
Dépôt légal janvier 2012

Si vous avez une info à transmettre, ou si vous ne recevez pas le journal, merci de nous contacter :
Tél.: 04 67 34 88 08
Fax: 04 67 34 88 10
marie-france.paulin@ville-montpellier.fr



édito

Par **Hélène Mandroux**, maire de Montpellier

Neuf distinctions pour Montpellier en 2011

L'année 2011 a marqué l'histoire de notre ville. D'abord, parce que le 12 novembre dernier, nous avons inauguré le nouvel hôtel de ville. Mais aussi, parce que tout au long de l'année, l'action de Montpellier a été couronnée de distinctions. En 2011, la Ville a reçu neuf prix, huit nationaux et un international dans des domaines très divers. Ils sont une reconnaissance du travail et de la volonté des élus, mais aussi de l'implication des agents de la collectivité. Je m'en félicite et je suis fière de cette reconnaissance qui fait honneur à Montpellier.

Le 19 janvier, la Ville s'est vue remettre la certification **Afnor-Qualiville**, pour son engagement en faveur de la modernisation des services publics. Nous allons aller encore plus loin maintenant que nous sommes installés dans le nouvel hôtel de ville. Les services accueillant du public sont désormais ouverts au public le jeudi jusqu'à 19h et nous célébrons désormais les mariages en mairie dans une salle entièrement dédiée. En lançant en novembre 2009 un appel citoyen pour ouvrir le mariage aux couples de même sexe et en mariant symboliquement deux hommes en février 2011, j'ai reçu en mai dernier le **prix Pierre-Guénin**, qui vient récompenser ma contribution à la lutte contre l'homophobie et à l'avancée des droits des lesbiennes et des gays. Dans le même temps, la Ville a reçu le **prix Ida-ho** (International day against homophobia and transphobia) pour l'ensemble de ses combats menés contre l'homophobie. Dans un tout autre domaine, Montpellier a été désignée le 19 octobre, **capitale française 2011 de la biodiversité**, dans le cadre du concours récompensant les

collectivités locales qui s'engagent dans la préservation de la biodiversité. Le jury a apprécié les outils innovants développés par la capitale languedocienne pour inté-

grer nature et biodiversité dans le tissu urbain. Puis le 24 novembre, à Bruxelles, Montpellier a été désignée **capitale européenne de la biodiversité** avec les autres capitales nationales que sont Hanovre (Allemagne), Puebla de Sanabria (Espagne), Kremnica (Slovaquie) et Szentes (Hongrie), toutes élues au titre de l'année 2011 (lire en page 5).

Le 23 novembre, la Ville a reçu le **prix de la croissance verte numérique**, pour la réalisation de Montpellier Territoire Numérique, un programme d'ouverture des données publiques aux citoyens internautes. Six jours plus tard, le 30 novembre, dans le cadre de l'appel à projets **EcoQuartiers 2011**, Montpellier a été doublement récompensée. La ZAC Parc Marianne a été lauréate dans la catégorie "approche écologique globale" et la ZAC des Grisettes dans la catégorie "nature en ville" (lire aussi page 8). Enfin, le 8 décembre, la Ville a reçu le **1er trophée national des espaces verts**, qui récompense la démarche de développement durable et de respect de la biodiversité, menée par le service municipal des espaces verts. Avec les prix de la capitale française, puis européenne de la biodiversité, celui de la croissance verte numérique, les deux prix EcoQuartier 2011 et le trophée national des espaces verts, six prix, parmi les neuf reçus, viennent récompenser l'engagement de Montpellier en matière de développement durable.



Mes rendez-vous

ZAC Jacques-Coeur

Le 6 janvier, à 15h, sera posée la première pierre du parking de l'îlot H de la ZAC Jacques-Cœur.

Vœux à la population

La cérémonie des vœux aura lieu le 9 janvier à 18h, à la salle des rencontres.

Plan climat

Le 12 janvier au Corum, se tiendront les premières Assises du plan climat territorial, avec les élus et les professionnels.

Exposition

Les œuvres de Bernard Pagès sont exposées du 13 janvier au 25 mars au Carré Sainte-Anne.

Biodiversité

Du 17 au 20 janvier, la Ville accueille l'atelier régional des gouvernements nationaux méditerranéens.

ZAC Rive gauche

La première pierre sera posée le 30 janvier à 11h.

Conseil municipal

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra le lundi 6 février à 18h.

Nouvelles de la ville

Actualités

La brigade environnement urbain vient d'être créée pour informer les habitants et faire la chasse aux incivilités.

Des experts en action

Ils sont douze ! Douze agents qui composent la nouvelle brigade environnement urbain créée par la Ville. Leur objectif : la propreté. Leur cible : tous les déchets, qui ne sont pas là où ils devraient être. Leurs armes : des outils d'information et dans quelques mois, des amendes pour les contrevenants aux règles les plus élémentaires de propreté. Tous sont assermentés et peuvent constater par procès-verbaux les infractions aux dispositions du code de la santé

publique et du code de l'environnement.

Depuis deux ans, les services de la Ville planchent sur le projet. Une idée qui est née d'un constat fait avec le Conseil consultatif du quartier Montpellier Centre, lors de l'élaboration de la charte propreté. Ces agents ont été recrutés et formés et sont entrés en action depuis le début du mois. Ils sont reconnaissables à leur uniforme identique à celui des agents de surveillance de la voie publique, à l'exception du liseré vert sur leur

tenue et de l'inscription Environnement urbain.

« C'est une question de tranquillité publique et de salubrité et avant tout une volonté de la Ville, explique Régine Souche, adjointe au maire déléguée à la Tranquillité publique. Malgré les efforts des collectivités en matière de propreté (compétence de la Ville) et de collecte des déchets (Agglomération), nous sommes contraints d'agir face au non-respect des règles de civisme et de propreté les plus élémentaires. C'est aujourd'hui une

obligation de contrôler les dépôts d'encombrants, l'affichage sauvage ou encore de surveiller la propreté des chantiers..., mais aussi le ramassage des déjections canines et le respect des règles de collecte des déchets ménagers ».

Mission propreté

Les douze agents seront là pour veiller au respect de la réglementation et d'une façon plus générale, à la propreté et la bonne utilisation des espaces publics dans leur globalité. « La mise en place de cette

« Ces douze agents auront un rôle préventif, dissuasif, puis éventuellement répressif ! »



Régine Souche, adjointe au maire déléguée à la tranquillité publique

brigade est aujourd'hui une nécessité si l'on veut maintenir une ville propre, poursuit Régine Souche. Ces agents, dirigés par trois policiers municipaux, auront un rôle préventif, dissuasif, puis éventuellement répressif, si le message ne passe pas ». Ils vont se déployer sur le terrain et leur action montera en puissance au fil des mois. Après une période de sensibilisation, ils appliqueront le principe du pollueur/payeur et pourront verbaliser quand la pédagogie ne suffira plus, avec des amendes pouvant aller jusqu'à 450 €. Peut-être le prix de la propreté de la Ville ! ■

Infos : 04 99 58 80 20



Depuis le début du mois, les agents de la brigade sillonnent les rues.

Actualités

Montpellier, capitale française et européenne de la biodiversité 2011, organise un atelier régional des gouvernements nationaux méditerranéens, du 17 au 19 janvier.

Relever ensemble les défis environnementaux

Le bassin méditerranéen est riche en faune et flore, mais il est aussi très vulnérable, victime à la fois des changements climatiques, de l'urbanisation, de l'exploitation de ressources non durables et de la dégradation des écosystèmes. Du 17 au 20 janvier, la Ville de Montpellier, organise à l'hôtel de ville, un atelier régional des gouvernements nationaux méditerranéens*, en partenariat avec le Secrétariat de la convention sur la diversité biologique et les gouvernements locaux pour

le développement durable. L'objectif de cette rencontre est d'élaborer des stratégies et des plans d'actions nationaux sur la diversité biologique, et de préfigurer un réseau des villes de la Méditerranée pour la biodiversité.

Lors de la Conférence des Nations Unies sur la diversité biologique à Nagoya, en octobre 2010, il avait en effet été demandé aux pays signataires de la Convention, de réviser leur stratégie nationale pour la biodiversité, pour la période 2011-2020. Il leur avait également été suggéré

qu'ils établissent entre eux une collaboration étroite. Des ateliers régionaux ont donc eu lieu. Les pays, présents ce mois-ci à Montpellier, se sont ainsi déjà réunis à Beyrouth (pour les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique de l'est) et à Vilm pour les Européens.

À Montpellier, les 17, 18 et 19 janvier, les représentants des gouvernements nationaux et ceux des villes et régions continueront à travailler ensemble pour atteindre ces objectifs. Des communications sont également prévues, notamment de la part des membres de la communauté scientifique de Montpellier. La Ville signera aussi officiellement à cette occasion, l'engagement de Durban des gouvernements locaux pour la biodiversité, déjà ratifié par 21 villes à travers le monde. Cet acte engage toute ville signataire à protéger la biodiversité dans ses plans de développement urbain. ■

* avec le soutien du ministère de l'écologie et de l'Union internationale de la conservation de la nature.



La 1^{re} réunion internationale du plan d'action pour les villes et la biodiversité a été organisée à Montpellier, en janvier 2011.

Les pays et les villes présents

• L'Albanie, l'Algérie, la Bosnie, la Croatie, Chypre, l'Egypte, la France, la Grèce, Israël, l'Italie, le Liban, Malte, Monaco, le Monténégro, le Maroc, le Portugal, San Marin, la Slovénie, l'Espagne, la Tunisie, la Turquie, Gibraltar (UK).

• Tirana, Tlemcen, Sarajevo, Zagreb, Nicosie, Alexandrie, Athènes, Tibériade, Salerne, Beyrouth, Lavalette, Monaco, Podgorica, Fès, Lisbonne, Lubiana, Sfax, Istanbul

Capitale européenne de la biodiversité

Le 24 novembre dernier, à Bruxelles, le maire, Hélène Mandroux, a reçu le prix de Capitale européenne de la biodiversité des mains de Janez Potocnik, commissaire européen pour l'environnement. Cette remise honorifique s'est déroulée dans le cadre d'une réunion des communes européennes élues capitales de la biodiversité. Montpellier y participait aux côtés des villes de Hanovre (Alle-

magne), Puebla de Sanabria (Espagne), Kremnica (Slovaquie) et Szentes (Hongrie). La Ville avait été élue le 20 octobre précédent, Capitale française de la biodiversité 2011, à la suite de sa participation au concours organisé par Natureparif, sur le thème *Biodiversité et planification urbaine*. Ce concours, soutenu par la Commission européenne à travers le programme Life+, récompense les collectivités locales qui s'engagent dans la préservation de la biodiversité.



Hélène Mandroux, accompagnée de Jacques Touchon, adjoint délégué à la biodiversité, lors de la remise du prix à Bruxelles.

Lauréate du 1^{er} trophée national des espaces verts

Le 6 décembre dernier, la Ville a reçu le 1^{er} trophée national des espaces verts. Ce trophée lancé par l'association nationale des Eco-maires, en partenariat avec le ministère de l'écologie et du développement durable, vise à récompenser les meilleures initiatives innovantes entreprises pour le développement et la gestion de ces espaces, dans une démarche de développement durable et de respect de la biodiversité.

Actualités

Âge d'or. Les adhérents des clubs sont invités par la Ville aux repas du nouvel an. Ils auront lieu du 9 au 13 janvier au Zénith.

Un show pour la nouvelle année

Comme chaque année début janvier, les adhérents des clubs de l'Âge d'or sont invités par la Ville au traditionnel repas du nouvel an, qui se déroule au Zénith du 9 au 13 janvier.

Au Zénith

La Compagnie Évolution, déjà présente lors des précédentes éditions, revient cette année

avec un nouveau spectacle intitulé *Légendes*. Vingt-cinq artistes entonnent sur scène des chansons, lors de ce show qui ponctue le repas raffiné servi à table par un traiteur. Les plats s'enchaînent au rythme des chansons et des changements de costume des artistes. Les chanteurs et danseurs sont accompagnés par l'orchestre XL, une formation de vingt musiciens et chanteurs.



Ces repas sont toujours un grand moment de fête.

Côté pratique, les invités doivent se présenter à l'entrée avec leur carte de l'Âge d'or et leur invitation. Elles leur seront demandées pour accéder au Zénith. Et pour les personnes qui désirent se rendre au Zénith en transport en

« C'est toujours avec beaucoup de plaisir que nous accueillons chaque année les seniors de la ville lors de ces moments d'échanges et de convivialité. Pour certains d'entre eux, c'est une des seules occasions de partager un repas de fête de fin d'année. »



Christiane Fourteau,
adjointe au maire déléguée
à l'Âge d'Or

commun, le Centre communal d'action sociale (CCAS) offre le transport. Il suffit de se rendre à la station Gare Saint-Roch de la ligne 1 du tramway le jour même (entre 11h et 12h). Sur présentation de l'invitation au repas, un ticket gratuit aller/retour leur sera délivré par les agents de la TaM. Il permettra d'effectuer le trajet jusqu'à Odysseum, puis en bus (ligne 9) jusqu'à Grammont.

Et à la maison aussi

Pour tous ceux qui ne peuvent pas se déplacer, le CCAS de la Ville de Montpellier distribue 523 colis dans les clubs aux adhérents qui se sont préalablement inscrits. Et 393 colis ont également été portés à domicile aux personnes bénéficiant de l'aide ménagère ou de soins à domicile, via le CCAS. Afin que même à la maison, la fête soit au rendez-vous. ■

Infos : Direction de l'Âge d'or - 04 99 52 77 99

Évasion. l'Âge d'or organise des sorties en bus pour découvrir les trésors cachés de nos régions.

Si on partait !

Envie de bouger, mais pas envie de le faire seul ou de prendre la voiture. La direction Âge d'or du Centre communal d'action sociale de la Ville a tout prévu. Elle organise plusieurs fois par mois des sorties en bus. Il y en a au moins une par semaine. Leur départ se fait depuis l'arrêt de la navette pour l'aéroport (Antigone), à proximité des lignes 1 et 2 de tram. C'est là que le bus

attend la cinquantaine de personnes inscrites.

Les sorties à la journée coûtent en moyenne une quarantaine d'euros et comprennent le déjeuner dans un restaurant et celle à la demi-journée une quinzaine d'euros. Seule condition pour y participer, avoir la carte de l'Âge d'or. Prochaines sorties :

- Après-midi à Saint-Thibéry, le mardi 17 janvier (15 €),

- Journée à Carpentras, le jeudi 19 janvier (42 €),
- Capetang et Puisserguier, le jeudi 26 janvier (42 €).
- Demi-journée au Château de la Mogère, le mardi 31 janvier (15 €),
- La chandeleur au pays de Trénet, le jeudi 2 février (46 €). ■

Infos : inscriptions auprès du CCAS - 125 place Thermidor (tramway L1: Port-Marianne). 04 99 52 77 99



En novembre, avait lieu une visite à Grignan, dans la Drôme provençale.

Actualités

Solidarité. La Ville s'appuie sur le réseau associatif pour mettre en place des actions. Rien ne serait possible sans le travail altruiste des bénévoles.

Profondément humains

Les associations ont bon cœur, leurs bénévoles aussi. Il n'est qu'à voir avec quelle générosité ils font don de leur temps sans compter et en toute occasion. En décembre, lors de l'opération *J'offre un jouet*, organisée par la Ville depuis 3 ans, ils

situation d'injustice telle pour certaines familles, confie-t-elle dans un soupir, que si l'on peut leur apporter un peu de bonheur, mettre un peu de joie et de chaleur dans les cœurs, on ne doit pas hésiter... La lutte contre l'exclusion est le credo de son asso-



Jacqueline de Solidarité Dom Tom.

ont été plus d'une trentaine, de huit* associations différentes à se relayer sur les stands, installés en différents lieux et commerces, pour suggérer aux passants d'offrir un cadeau à un enfant anonyme. Ces jouets neufs collectés ont été offerts à quelques jours de Noël à des petits, dont les familles vivent avec peu de moyens.

Ce geste d'amitié, qui n'attend rien en retour, est particulièrement cher à Jacqueline, bénévole, et présidente depuis deux ans, de l'association Solidarité Dom Tom. Aujourd'hui, elle a pris un jour de congé pour pouvoir participer à l'opération. Installée devant les caisses d'un grand magasin, elle va au devant des clients pour les sensibiliser. « Il y a une

ciation sise à la Mosson. Elle est basée sur l'entraide. Et puis sur le bénévolat. Ce qu'elle constate d'ailleurs, c'est que ceux qui un jour ont bénéficié d'un geste de solidarité, finissent toujours par vouloir le rendre au centuple, en s'engageant eux aussi comme bénévoles. Une histoire de chaîne d'amitié et de solidarité en quelque sorte.

Dans un autre supermarché, Sophie est là pour en témoigner. Elle aussi a vécu des heures difficiles. Si elle s'en est sortie, c'est un peu grâce à l'association Jeunesse sans frontière. C'est la deuxième année qu'elle participe à l'opération *J'offre un jouet*. « J'ai vraiment l'impression de faire avancer les choses, d'apporter ma pierre à l'édifice ». Restée seule à éle-



Houari et Sophie, de Jeunesse sans frontière.

ver ses deux enfants, il y a quelques années, la vie n'a pas été tendre avec elle. « J'ai connu des difficultés, mais maintenant cela va mieux pour moi, alors j'ai envie à mon tour d'aider ceux qui sont en grande difficulté, et Dieu sait s'il y en a... » Alors elle continue inlassablement à aller au devant des gens. « Ils sont sensibles et vraiment généreux dès qu'il s'agit d'enfants », explique-t-elle, avec un grand sourire.

Comme pour Jacqueline et Sophie, l'engagement dans le bénévolat de Jacques, Fanny, Yvette, Daniel, Murielle, et de tant d'autres, est altruiste. Outre la reconnaissance et l'épanouissement personnel, ils y trouvent aussi le sentiment d'accomplir quelque chose, la possibilité de faire évoluer la société. Pour Houari, président de Jeunesse sans frontière, le bénévolat est nécessairement engagé. Lui, est de tous les combats « Je me bats sur tous les fronts pour faire reculer l'injustice, mais c'est du boulot, avoue-t-il, cela exige beaucoup d'énergie ». Il n'en garde pas moins la niaque. « Le travail des associations, c'est d'utilité publique », martèle-t-il. C'est effectivement autant de gestes et d'actions indispensables, pour apporter liens et cohésion sociale. ■

* Secours populaire, Nouvel air, Restos du cœur, Solidarité Dom Tom, Saint Vincent de Paul, SOS amitié, La porte ouverte, Jeunesse sans frontière.

6 bureaux de vote changent d'adresse

La Ville a été conduite à modifier la localisation de certains bureaux de vote, à partir du 1^{er} mars prochain.

Voici les nouvelles affectations :

- bureau n°1 (ex-hôtel de Ville) : Maison des relations internationales
- bureau n°2 (ex-école Louis-Blanc) : espace Martin-Luther-King
- bureau n°7 (ex-hôtel de Ville) : Maison de la démocratie
- bureau n°46 (ex-école Anne-Franck) : hôtel de Ville
- bureau n°62 (ex-école Ludwig-Van-Beethoven) : école élémentaire Ronsard
- bureau n°75 (ex-école Ronsard) : école élémentaire Esope

Les électeurs concernés recevront courant février un courrier les informant du changement d'adresse de leur bureau de vote. De nouvelles cartes d'électeurs seront envoyées en mars à tous les électeurs.

Infos : 04 67 34 71 22

12 000 foyers recensés



Le recensement de la population se déroule du 19 janvier au 24 février.

Depuis 2004, 8 % seulement des logements montpelliérains sont

concernés par le recensement chaque année. L'Insee a tiré au sort les adresses des quelque 12000 foyers qui seront recensés en 2012. Les personnes y demeurant recevront une lettre explicative du maire dans la première quinzaine de janvier. 53 agents recenseurs ont été habilités à procéder au recueil des données. Chacun d'eux est détenteur d'une carte officielle sur laquelle figurent : un bandeau tricolore, la photographie de l'agent, le tampon de la mairie et la signature du maire. Ils déposeront, puis reviendront chercher les questionnaires

à remplir. L'un concerne les caractéristiques du logement, l'autre est individuel. Il est fourni en autant d'exemplaires qu'il y a d'occupants dans le logement. Les données recueillies lors du recensement sont confidentielles. Elles sont protégées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) et l'Insee. Répondre aux questions de l'agent recenseur est un devoir civique et une obligation légale. À noter : les données récoltées par ce recensement seront publiées le 1^{er} janvier 2013.

Infos : 04 67 34 87 81

Actualités

Gare Saint-Roch. Le chantier du pôle d'échanges intermodal a été lancé officiellement le 16 décembre. Il s'intégrera totalement au quartier Nouveau Saint-Roch.

Connexion optimale

C'est parti pour trois ans de travaux, mais il faut dire que le projet du pôle d'échanges intermodal est d'envergure. Il permettra à terme de connecter tous les modes de déplacements et d'offrir un bâtiment plus fonctionnel pour les voyageurs. Il s'inscrit surtout dans un vaste projet de requalification urbaine, avec la création de l'espace Du Guesclin et de la ZAC Nouveau Saint-Roch.

Le chantier comprend en effet l'extension et la modernisation de la gare par la SNCF, la mise aux normes des quais pour les personnes à mobilité réduite par Réseau Ferré de France, l'aménagement des rues adjacentes par la Ville et des projets connexes, comme la création d'un parking public de 1 500 places par la SerM, la réalisation des lignes 3 et 4 du tramway mises en service le 6 avril pro-

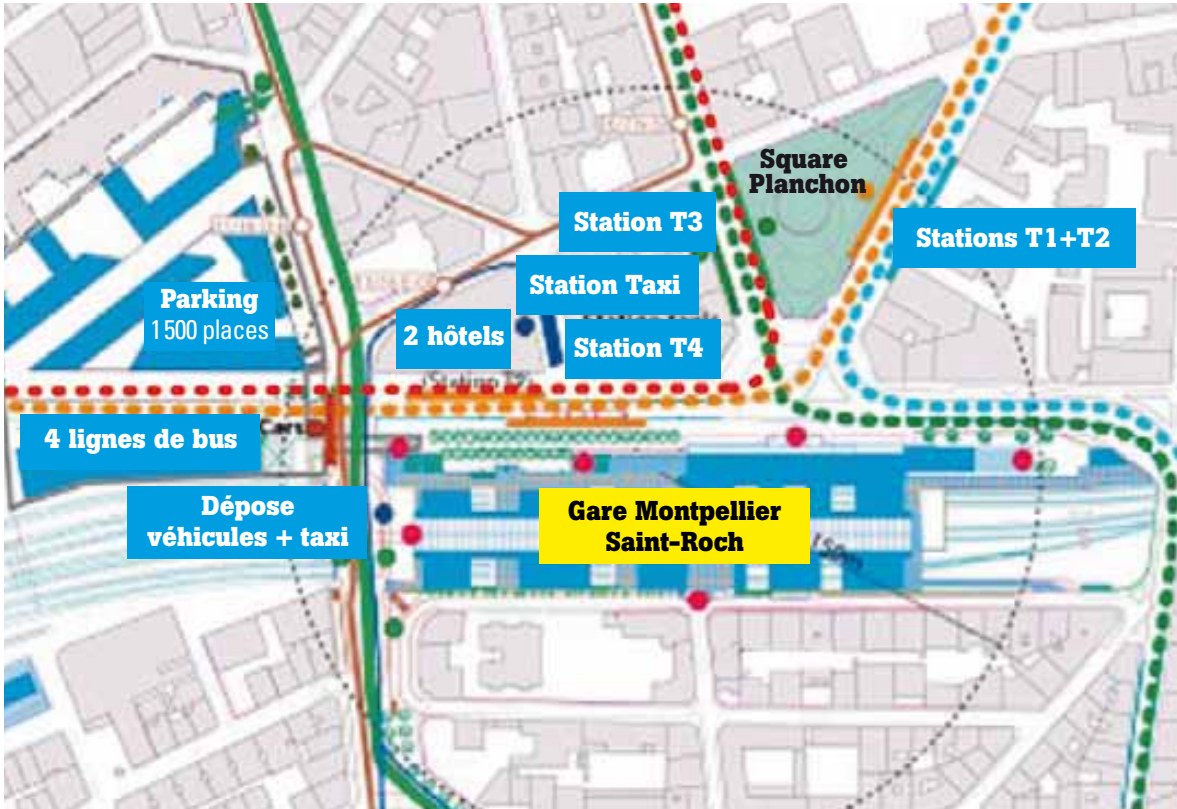
chain par Montpellier Agglomération, l'aménagement de la ZAC Nouveau Saint-Roch confié à la SerM par la Ville, avec notamment la construction de deux nouveaux hôtels face à la gare. Un protocole partenarial a été signé en décembre 2009 afin de fixer l'engagement financier de la SNCF, de RFF et des quatre collectivités locales investies dans le programme.

Au terme du chantier, tous les modes de transport seront alors connectés, offrant une desserte en étoile, avec 4 lignes de tramway, 4 lignes de bus, une vélostation Vélomagg et les lignes des cars Hérault Transport. Le chantier de la gare a démarré en octobre et se poursuivra jusqu'à l'automne 2014, sans interruption



Un budget total de 56 millions d'euros.

des services ferroviaires. Deux tranches de travaux sont prévues. Jusqu'à l'été 2013, le parking situé sur la dalle sera fermé, pour permettre l'aménagement de la gare conçue par l'architecte Jean-Marie Duthilleul. Le stationnement et le dépose-minute sont déplacés pendant cette période sur le parking Saint-Roch. À l'ouverture de la 2^e tranche, tous les services seront transférés dans les nouveaux espaces aménagés. ■



La gare sera le centre névralgique du pôle d'échanges multimodal, avec 350 000 voyageurs par jour.

EcoQuartier. Deux projets d'urbanisme, lancés à l'initiative de la Ville, ont été distingués au palmarès national EcoQuartier 2011. Il s'agit de la ZAC Parc-Marianne et de la ZAC des Grisettes.

Deux nouveaux prix pour Montpellier

Après les prix de la capitale française, puis européenne de la biodiversité et celui de la croissance verte numérique, la Ville a reçu le 30 novembre deux nouveaux prix, dans le cadre du palmarès national EcoQuartier 2011, distinguant les ZAC Parc-Marianne et des Grisettes. Ces deux récompenses témoignent de la volonté de la municipalité de développer son action de façon durable, écologique et de son ambition architecturale avec des cabinets d'architectes de renom tels que les Ateliers Jean Nouvel, Architecture Studio, Lajus-Brochet, Viguier...

Le futur quartier Parc-Marianne, situé au sud-est de la ville, représente un véritable poumon vert, avec 2000 logements organisés autour d'un grand parc boisé de huit hectares, le parc Georges-Charpak. Ce quartier qui associe ville et nature, qualité de vie et centralité, est déjà desservi par la ligne 1 de tramway et prochainement par la ligne 3. Les Grisettes, à l'ouest de la ville, déploient un habitat dense, entre ville et campagne, organisé de part et d'autre d'une large rambla et en lisière d'un agriparc public de 18 hectares, le Mas Nouguier, où la municipalité produit à la fois du vin, du miel et de l'huile d'olive. ■



Les élus, Michael Delafosse et Frédéric Tsitsonis, accompagnés des agents de la Ville et de la SerM, lors de la remise des prix, à Paris.

Actualités

Association des villes universitaires de France. Montpellier a accueilli un colloque, pour échanger sur le rôle des villes dans la construction de l'Europe universitaire.

Favoriser la mobilité des étudiants

« Seulement 62 000 étudiants et chercheurs français étudient à l'étranger », indique le conseil économique et social dans un rapport récent et le programme Erasmus ne concerne que 2% des étudiants européens. Le thème de la mobilité des étudiants était au cœur des débats qui se sont tenus pendant deux jours à la mairie de Montpellier, les 1^{er} et 2 décembre. L'association des villes universitaires de France (Avuf), présidée depuis trois ans par Hélène Mandroux, a organisé son premier séminaire sur le thème de la mobilité universitaire. « Les villes, a affirmé le maire, disposent de leviers d'action importants, en s'appuyant notamment sur les jumelages. Elles ont la responsabilité de l'organisation urbaine et du cadre de vie. Elles peuvent aussi assurer des liaisons avec les différents acteurs économiques et universitaires et développer des relations stratégiques. Aujourd'hui, les disparités sont très fortes et je suis convaincue que si les villes arrivent à fonctionner en réseau, la mobilité des étudiants s'en trouvera facilitée. J'ai d'ailleurs confié à mon adjoint, Jacques Touchon, la présidence d'une commission

spécifique ayant pour objectif d'étudier la faisabilité et la pertinence de ce type de réseau ». Le séminaire de Montpellier a constitué une première étape dans les échanges entre élus locaux, présidents d'université, étudiants et députés européens, pour traiter des questions de la relation entre les villes et les universités au sein de l'Union européenne.

Une ouverture vers l'Europe

« L'ouverture vers l'Europe est primordiale. Les villes ont un rôle à jouer dans la construction d'une Europe plus performante et surtout plus solidaire; un rôle aux côtés des autres collectivités, fédérées par le Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE), dans lequel je viens de m'engager officiellement en prenant la vice-présidence de l'association française », a précisé Hélène Mandroux. « Depuis un an, nous travaillons sur une cartographie de la mobilité étudiante et enseignante dans les universités », a détaillé Lesley Wilson, le secrétaire général de l'association européenne des universités. Un peu partout en Europe, se sont créées des associations Erasmus Student



Montpellier compte 65 000 étudiants.

Network, dont certaines étaient présentes au colloque. Geneviève Fioraso, députée et 1^{re} vice-présidente de Grenoble Métropole, a expliqué que les obstacles à la mobilité étaient souvent plus culturels que financiers. Puis Anne Fraisse, représentante de la Conférence des présidents d'universités a lancé l'idée de nouvelles col-

laborations entre universités et collectivités territoriales, en particulier pour les stages. La mobilité concerne également l'Outre-mer. Enfin, Françoise Castex, députée européenne, a souligné que « la mobilité pourrait commencer dès le lycée avec des échanges linguistiques ». D'ici 2020, tous les moyens devront être mis en place pour atteindre les 20% d'étudiants en mobilité. Ces deux journées d'échanges sont l'aboutissement d'un travail lancé par l'Avuf depuis 2009. Organisé en concertation avec la Conférence des présidents d'universités et l'association des maires des grandes villes de France, le colloque de Montpellier sera suivi d'un projet de coopération renforcé en 2012, puis d'un deuxième colloque en 2013 dans une autre ville d'Europe qui portera plus particulièrement sur la valorisation de la recherche et le développement des territoires. ■



Hélène Mandroux, en sa qualité de présidente de l'Avuf, a ouvert le colloque.

Le bureau de l'Avuf
À l'issue du colloque, le maire de Montpellier, a été réélue à l'unanimité présidente de l'Association des villes universitaires françaises pour un mandat de trois ans. Cette association regroupe 68 villes. Le nouveau bureau est composé des représentants des différentes collectivités territoriales.
• **Présidente** : Hélène Mandroux, maire de Montpellier
• **1^{er} vice-président** : Alain Tanton, président de la communauté d'agglomération Bourges Plus
• **2^e vice-président** : Didier Guillot, adjoint au maire de Paris
• **3^e vice-président** : Faustin Aissi, vice-président de Lille Métropole,
• **Vice-président délégué aux universités** : Gilles Demailly, président de la communauté d'agglomération d'Amiens
• **Trésorier** : Michel Gelly, vice-président de la communauté d'agglomération de Béziers,
• **Trésorier-adjoint** : Christian Louit, vice-président de la communauté d'agglomération du Pays d'Aix,
• **Secrétaire général** : Johan Tamain, vice-président de la communauté d'agglomération du Grand Roanne
• **Secrétaire général adjoint** : Romain Cujives, conseiller municipal de la Ville de Toulouse.

La ville évolue

Dossier budget

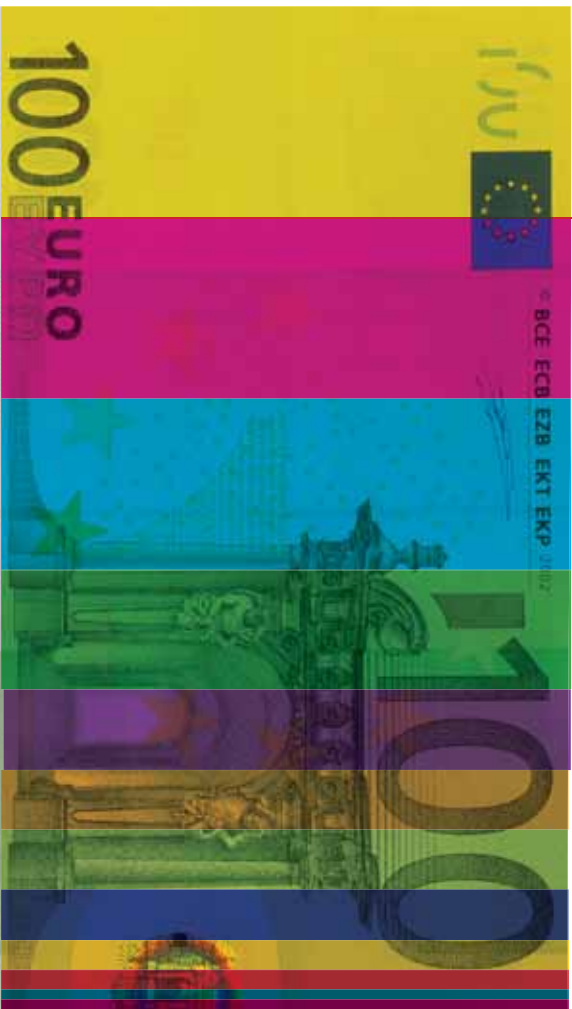
Le budget 2012 a été voté dans un contexte de crise financière, mais la Ville poursuit ses investissements, en maintenant son bouclier social.

Garder le cap

Les conseillers municipaux de Montpellier ont voté le budget le 19 décembre. Il s'élève à 441 M€. Il est composé d'une partie fonctionnement (305,9 M€), et d'une partie investissement (135,1 M€). Montpellier est une des villes qui investit le plus en France (338 €/habitant contre 325 € dans les autres villes). En 2012, la part du budget consacrée aux grands travaux d'équipements s'élève à 86,7 M€. Le nouvel hôtel de ville est déjà payé. C'est un choix délibéré. Montpellier fait toujours face, chaque année, à une augmentation de sa population. En 5 ans, 15 000 habitants supplémentaires sont venus s'installer à Montpellier. Il faut donc construire des logements, des écoles. À titre d'exemple, cette année, la Cuisine centrale doit assurer 500 repas par jour de plus que l'an dernier. Les grands travaux d'équipements sont primordiaux pour soutenir l'emploi à Montpellier. La commande publique de lwa Ville se traduira cette année par près de 2 000 embauches directes et indirectes créées.

Une politique dynamique

Le budget 2012 mise sur l'avenir en permettant de lancer de grands projets scientifiques comme la future Cité du corps humain, qui permettra aux jeunes et aux adultes de découvrir, à l'aide de technologies interactives, le corps humain dans ses moindres détails. Mais également, des projets innovants, tel que Montpellier territoire numérique. La culture (dont le budget consacre cette année près de 1,5M€ d'investissements) est toujours valorisée. 2012 verra l'achèvement de la Panacée, Centre d'art contemporain, un bâtiment qui deviendra un haut lieu d'exposition et de travail, mais aussi d'expériences artistiques. Cette année, deux ZAT seront organisées (1 M€). La première se tiendra dans le quartier de Celleneuve. Près



de 2 M€ de subventions sont prévus afin de promouvoir le développement de l'offre culturelle. D'ailleurs la majorité municipale entend poursuivre une politique dynamique de soutien actif aux associations (culturelles, sportives, solidaires...), qui représentent un vecteur majeur du lien social. Les subventions soumises au vote s'élèvent pour 2012 à 21,5 M€. L'année 2012 est caractérisée par une augmentation sensible de la masse salariale

Pour 100€ dépensés :

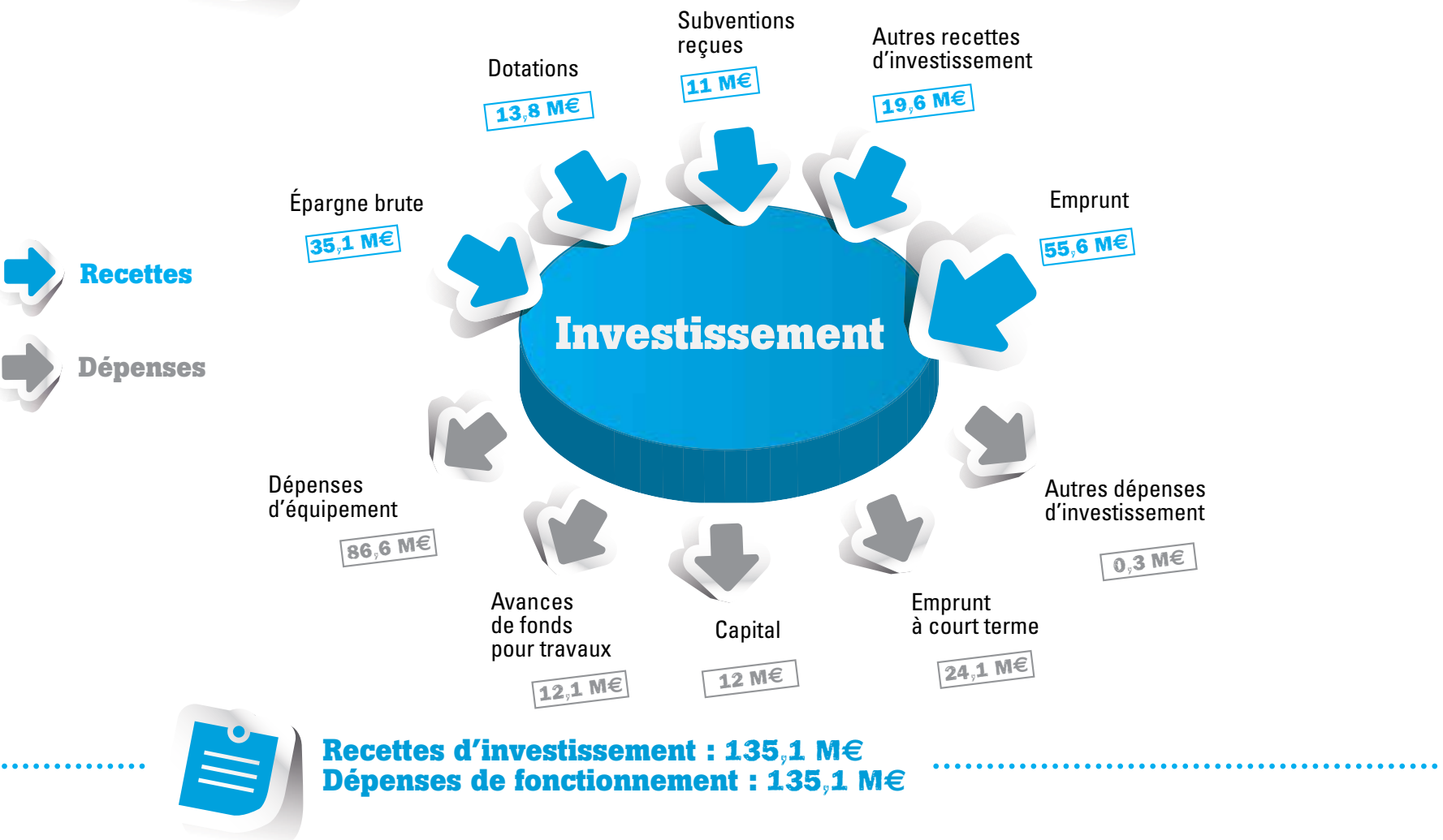
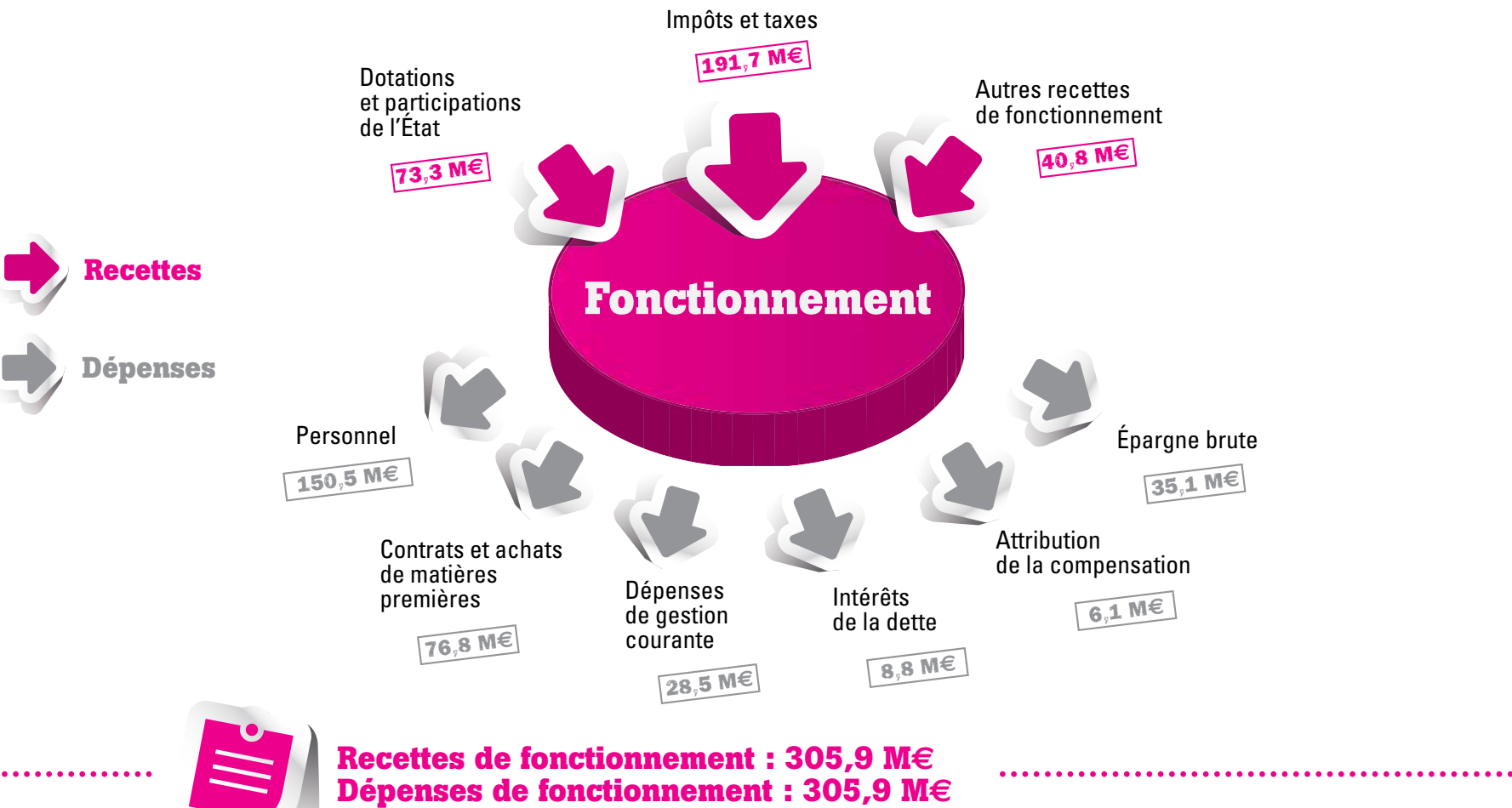
- Renouvellement et développement urbain 21€
- Éducation, jeunesse 18€
- Solidarité 17€
- Administration générale 12€
- Culture et sport 8€
- Environnement et biodiversité 6€
- Annuité de la dette 6€
- Voirie 5€
- Sécurité 3€
- Bâtiments communaux 2€
- Services de l'État 1€
- Communication et information 1€

du personnel municipal, qui s'établit à 150,4 M€, soit une évolution de +3,27% par rapport au budget précédent. Cette augmentation s'explique facilement par l'effet report des créations de postes de l'année 2011, en partie liée aux ouvertures d'équipements, mais aussi aux mesures de dépréciation du personnel vacataire. La Ville doit également assurer sa participation aux frais de mutuelles ainsi qu'aux mesures statutaires qui se sont imposées à la collectivité. ■

Dossier budget

D'où vient et où va l'argent du budget ?

Budget total : 441 M€



Dossier budget

Les principaux investissements pour 2012

De nouvelles crèches

En 2012, deux nouvelles crèches ouvriront. La première, Joséphine-Baker, à Ovalie prévoit d'accueillir 60 enfants en collectif et 9 en accueil familial. La seconde (Adélaïde-Cambon), située à côté de la nouvelle mairie, proposera 61 places. Une micro-crèche est également attendue à la Pompignane.

2,1 M€***Huit écoles d'ici 2014**

Le futur groupe scolaire François-Mitterrand s'élèvera sur les hauteurs du quartier Malbosc à la rentrée 2012. Premier établissement scolaire de la ville à obtenir le label de bâtiment à énergie positive (Bepos), l'école comprendra 8 classes (5 élémentaires et 3 maternelles), ainsi qu'un restaurant scolaire. La première pierre de l'école Chengdu a été posée le 24 septembre, à proximité du rond-point Picasso, dans la ZAC Parc Marianne. Ce groupe scolaire comprendra dix classes, un centre de loisirs, un office et un restaurant scolaire. La livraison du bâtiment est prévue pour la rentrée 2013. Dès février 2013, 10 classes sur 15 seront ouvertes sur le nouveau groupe scolaire des Grisettes, dont les travaux ont commencé. Enfin, en 2014, la Lironde aura son 2^e groupe scolaire, composé de 10 classes.

18,4 M€***Des travaux de voirie majeurs en 2012**

- Sécurité des écoles (modération de la vitesse) : 0,5 M€
- Boulevard Jeu-de-Paume : 2 M€
- Boulevard Nina-Simone / rue Miro : 0,5 M€
- Entretien du tunnel de la Comédie : 0,4 M€
- PC Petrarque (adaptation du plan de circulation à la ligne 3 du tramway) : 0,9 M€
- Aménagement des rues Draparnaud / Marioge : 0,2 M€
- Gros travaux d'entretien : 4,2 M€

* Millions d'euros.

Un nouveau quartier

Le quartier Nouveau Saint-Roch, conçu par Paul Chemetov et Emmanuelle Nebout, s'étend sur près de 15 hectares. Les travaux commenceront cette année. Cette ZAC comprendra à terme 1700 nouveaux logements, un parc urbain de plus d'1,3 hectare et environ 50000 m² de commerces et de bureaux. Pièce majeure du renouvellement urbain, ce nouveau quartier marquera de son empreinte le paysage de la ville. La ZAC Consuls de mer doit être étendue tandis que le budget 2012 poursuit son investissement dans la requalification de l'EAI.

16,3 M€***Se déplacer autrement**

Avec l'arrivée des lignes 3 et 4 du tramway, Montpellier est désormais la ville de France la mieux équipée en transports collectifs en site propre par habitant. Avec le projet de Plan local

de déplacements, qui s'intègre dans le Plan de déplacements urbains de l'agglomération, nous bénéficions d'une opportunité unique de partager l'espace public entre piétons, vélos, transports publics et voitures. Des aménagements sont réalisés pour éviter les bouchons du centre-ville : le futur périphérique, avec le doublement de l'A9 au sud et la "ceinture de protection" du centre-ville, avec des itinéraires clairs et lisibles assurant la jonction entre les différents quartiers sans passer par le centre-ville. Ce dernier verra bientôt sa zone piétonne étendue vers les quartiers historiques périphériques, sur les axes Courreau / Saint-Guilhem, Saunerie / Etuves, Verdun / Boussairolles.

2,5 M€***Dossier budget****Rénover le bâti**

Depuis de nombreuses années, la Ville est présente dans tous les quartiers qui cumulent les difficultés : habitat dégradé, taux de chômage important, échec scolaire, C'est un investissement particulièrement volontariste qui a été engagé sur trois quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville : Mosson (Hauts de Massane, la Paillade), Centre (Gély Figuerolles, Gambetta, Nord Ecusson) et Cévennes (Petit Bard - Pergola). 21 % de la population sont directement concernés par la mise en œuvre du projet. Sur le bâti, c'est un programme complet et de grande ampleur qui est mis en œuvre. Pour 950 logements vétustes démolis, ce sont plus de 1 100 logements sociaux qui seront réhabilités.

5,6 M€***Décider ensemble****1,2 M€***

0,6 M€ sont budgétés en 2012 pour les actions menées par Montpellier au Quotidien. Le numéro vert à l'attention des Montpelliérains (appel gratuit depuis un appareil fixe), est

un outil de liaison entre la population et les services techniques de la Ville afin de répondre rapidement aux problèmes de la vie quotidienne (tags, lampadaire grillé, trottoir endommagé, banc cassé...). La même somme est affectée aux Conseils consultatifs de quartiers, lieu de l'expression démocratique de proximité. Ils apportent aux choix municipaux leur connaissance du quartier et bénéficient de moyens logistiques et d'une enveloppe financière, leur permettant de concrétiser leurs propositions.

Des projets innovants**2,3 M€***

L'innovation et la créativité sont les moteurs de la compétitivité de notre territoire. Parmi les démarches qui sont des catalyseurs de la croissance durable, 2 sont emblématiques : la Cité du corps humain qui permettra aux jeunes et aux adultes de découvrir, à l'aide de technologies interactives, le corps humain. Montpellier Territoire Numérique s'organisera autour de 2 axes : la conception et la réalisation de nouveaux services publics urbains et la mise en œuvre de plusieurs dispositifs d'innovation (partage des données publiques), installation de grands écrans interactifs dans l'espace public, la mise en place de plate-forme de publication de contenus multimédias valorisant le patrimoine naturel, culturel, touristique et économique du territoire...

Une ambition sportive**5,3 M€***

Montpellier a misé sur une politique d'équipements permettant à tous les Montpelliérains de pratiquer ou d'assister en spectateur au sport de son choix. Cette année, deux gros chantiers sont prévus : la création

d'un terrain synthétique à Paul-Valéry et la rénovation de la piste d'athlétisme du stade Philippidès. Le revêtement des 8 pistes de l'anneau principal sera refait, et une piste de jogging de 533 mètres sera créée tout autour du stade entre les tribunes et la piste.

1,3 M€***Culture pour tous**

La Panacée, le centre d'art pour les artistes émergents et les étudiants de la ville ouvrira dans quelques mois. Les travaux de restauration se poursuivent. Quant à la prochaine ZAT, elle devrait avoir lieu en avril prochain. Une deuxième sera programmée en 2012.

Préserver la biodiversité

En recevant le 8 décembre le 1^{er} Trophée national des Espaces verts, le ministère de l'écologie a distingué la démarche de Montpellier en faveur du développement durable et du respect de la biodiversité. Ce trophée national est le 6^e prix décerné en 2011 à la Ville, reconnaissant ainsi la place que Montpellier a prise en quelques années dans le domaine de la protection de la biodiversité.

En 2012, les efforts se poursuivront avec notamment la création de réseaux verts complémentaires et la poursuite de l'aménagement du Mas Nouguier.

2,5 M€*

Dossier budget

Une tarification inchangée pour les familles

En 2012 les tarifs des services à la population ne subissent aucune augmentation.

- Toujours plus de places en crèches pour une participation des familles inchangée, au plus près de leurs ressources.

- Maintien des tarifs des repas dans les cantines scolaires malgré une augmentation

- constante des denrées alimentaires.

- Des accueils de loisirs (associés à l'école et centres de loisirs) encore plus proches



des besoins des usagers et dont le tarif n'évoluera pas.

- Des activités sportives,

- culturelles et socioculturelles bénéficiant de nombreux tarifs réduits pour les étudiants et les personnes aux ressources très modestes,

les tarifs du théâtre Jean-Vilar ayant même été légèrement diminués.

- Des tarifs de la serre amazonienne considérablement

- simplifiés facilitant ainsi leur lisibilité par le public et la gestion de la caisse.

La Ville mène une politique d'achat durable, qui protège l'avenir et la planète, et permet de réaliser des économies.

Tous éco-responsables

En achetant bio et éco-responsable, la Ville de Montpellier veille au respect de l'environnement par une utilisation raisonnée des ressources naturelles, afin de les ménager à long terme. Ainsi, le mobilier scolaire est issu d'une filière en bois certifié provenant de forêts gérées durablement. Les cartouches toner usagées sont récupérées et recyclées par une entreprise employant des travailleurs handicapés. Les vieux ordinateurs sont mis à disposition des associations de réinsertion.

Noix de lavage

Lors des appel d'offres, la Ville prend en compte dans ses exigences, la consommation électrique. C'est ainsi que les lampes basses consommation sont favorisées et que les feux tricolores sont munis de LED. Bien évidemment, les piles, les tubes fluo et les lampes fluo compacts sont récupérés pour être recyclés.

Tous les nouveaux bâtiments communaux sont équipés d'une robinetterie de type bouton poussoir pour économiser l'eau. Les produits d'entretien utilisés (savon

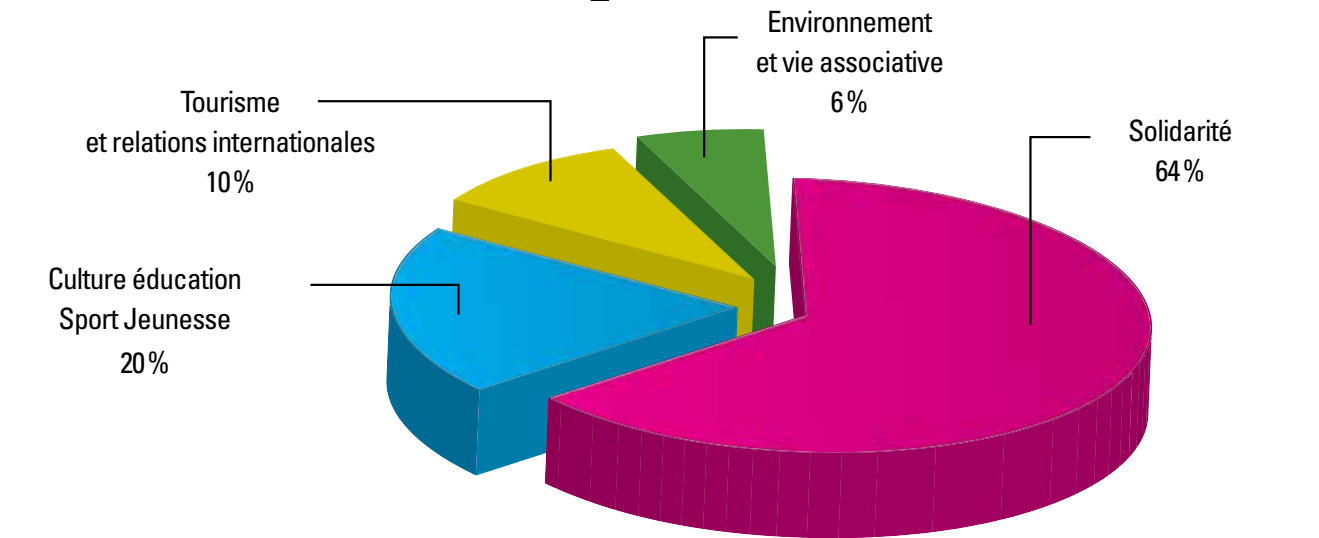
pour les mains, produits vaisselle, anti-graffitis...) sont biodégradables, issus de la chimie verte. Les sacs poubelles sont biodégradables tandis que les noix de lavages sont préférées aux lessives tradition-

nelles. Les jardiniers, quant à eux, utilisent des produits et des engrais naturels organiques. Enfin, ce sont des véhicules roulant au gaz qui livrent chaque jour aux écoles, les repas de la Cuisine centrale. ■



Les piles et les batteries sont récupérées et recyclées.

Répartition des subventions aux associations et partenaires



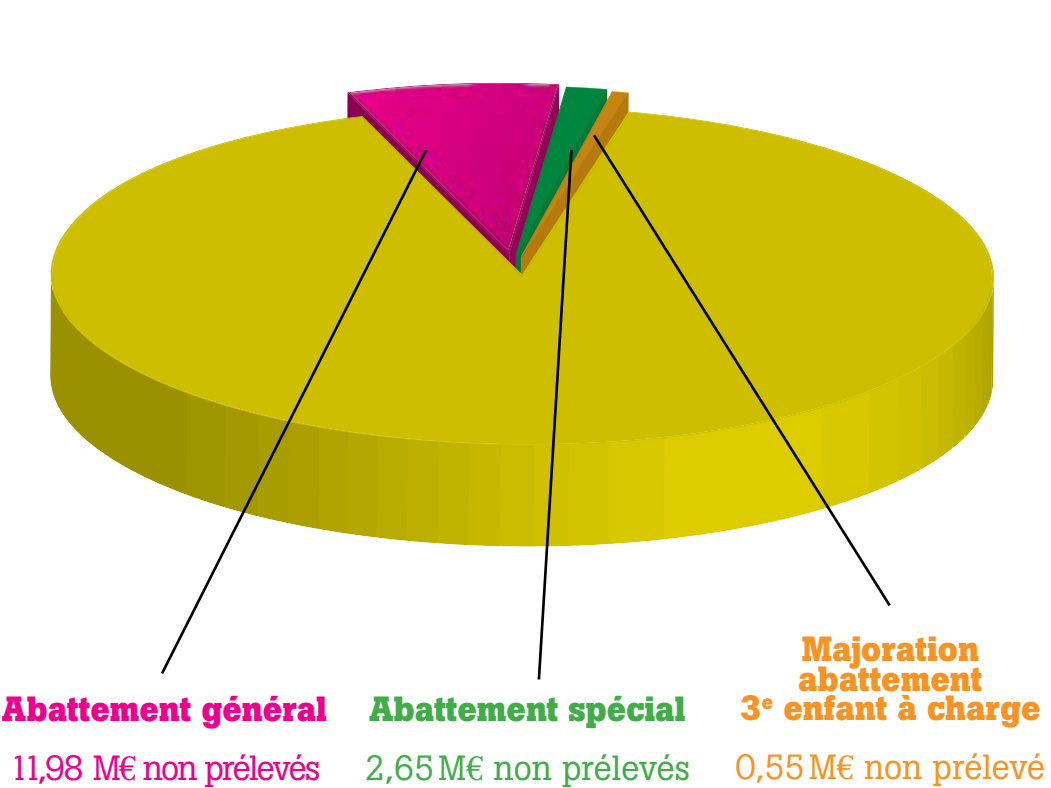
Les subventions aux associations s'élèvent pour 2012 à 21,5 M€.
20 commissions sont chargées de les répartir et de les soumettre au vote du Conseil municipal.

Dossier budget

Impôts. Les Montpelliérains les plus modestes bénéficient d'exonérations.

Le bouclier social est maintenu

Total des exonérations : 15,18 M€



- Concerne environ 113 000 foyers.
- Réduit de 106€ le montant de la taxe d'habitation payée.
- 3 % seulement de l'ensemble des communes l'appliquent au maximum comme Montpellier.
- Parmi les villes de plus de 20 000 habitants, 5 villes (Lyon, Toulouse, Nice, Bordeaux, Strasbourg) appliquent un abattement comparable à celui de Montpellier.

- Concerne environ 25 000 foyers aux revenus les plus modestes.
- Réduit de 106€ le montant de taxe d'habitation payée.
- 4 % seulement de l'ensemble des communes l'ont voté, dont Montpellier.
- Parmi les villes de plus de 20 000 habitants, seule la ville de Strasbourg l'applique comme Montpellier au taux maximum. Les autres villes ne l'appliquent pas du tout.

- Concerne environ 5 500 familles nombreuses pour 7 800 enfants.
- Réduit de 70€ pour chaque enfant à partir du 3° le montant de la taxe d'habitation payée.
- 3 % seulement de l'ensemble des communes l'ont majoré autant que Montpellier.
- Parmi les villes de plus de 20 000 habitants, seules 3 villes (Lyon, Toulouse, Nice) l'ont majoré autant que Montpellier.

Taux d'imposition

Le budget 2012 est construit sur un choix clair : 0 % d'augmentation des taux d'imposition.

- Taxe d'habitation 22,49 %
- Taxe sur le foncier bâti 31,18 %

- Taxe sur le foncier non bâti 112,71 %.

Le produit fiscal prend en compte la revalorisation forfaitaire des bases fixée à 1,7 % dans le Projet de loi de finances.

3 questions

à **Max Levita**
adjoint au maire
délégué aux finances

En ces temps de crise, la Ville ne freine pas ses investissements. Pourquoi ?

Ce budget 2012 permettra de suivre ce que nous estimons être la meilleure voie pour Montpellier et les Montpelliérains : un développement raisonné et équitable de notre Ville. Certes, nous sommes en crise économique, mais quoi ! Il faudrait tout geler et ne pas préparer l'avenir ? Non. Les besoins en écoles, logements, crèches sont importants. C'est de notre devoir d'y répondre et de ne pas rogner sur les services rendus à la population. Mais attention, nous sommes sur le fil du rasoir et donc ce budget a été minutieusement préparé. Les investissements, cette année, constituent le maximum que nous puissions faire sans mettre en péril nos finances publiques.

En contrepartie, les impôts augmentent-ils ?

Certainement pas. C'est une volonté d'Hélène Mandroux de ne pas faire peser sur les familles modestes les effets de la crise. La taxe d'habitation à Montpellier se situe dans la moyenne des villes françaises. J'ajoute que nous maintenons l'abattement de 15% sur la valeur locative, valeur sur laquelle l'État calcule la taxe d'habitation. Le bouclier social est conservé. Les tarifs des repas dans les cantines sont maintenus, et cela malgré une augmentation constante des denrées alimentaires. Je vous annonce d'ores et déjà qu'une refonte complète de la grille est prévue pour la rentrée de septembre 2012 afin de prendre davantage en compte les ressources des familles, sur le même modèle que la grille appliquée dans les crèches.

Comment qualifiez-vous ce budget ?

Il est courageux, car nous maintenons les services publics à leurs niveaux de l'an dernier. Il est vertueux car en investissant, en créant des emplois, nous misons sur l'avenir et préférons agir plutôt que subir. Enfin, ce budget est sérieux. Il prend en compte les besoins de la population qui s'accroît. Sur cette question, je rappelle que cette année encore, les dotations et les compensations de l'État aux collectivités locales sont gelées. Elles sont constantes par rapport au budget précédent, alors même que notre population ne cesse de croître et que le manque à gagner pour notre collectivité (estimé à 10 M€) nous amène à financer seuls les nouveaux services publics que nous ouvrons : voilà la double peine que doit intégrer notre budget.

Sur le terrain



Hivernales. Le 2 décembre, **Marc Dufour**, adjoint délégué au développement économique, accompagné des élus municipaux **Claudine Troadec-Robert**, **Magalie Couvert**, **Annie Benezech**, **Perla Danan**, **Christiane Fourteau**, **Jean-Louis Gély** et **André Deljarry**, président de la CCI, ont allumé les illuminations de Noël. Un moment symbolique qui marquait l'ouverture des Hivernales.



Téléthon. Le lancement du 25^e Téléthon a eu lieu sur la place de la Comédie en présence des élus de la Ville, dont **Christiane Fourteau**, **Jacques Touchon**, **Jean-Louis Gély** et **Jean-Philippe Appriou**, coordinateur départemental du Téléthon.



Solidarité. Une cérémonie a été donnée le 13 décembre au domaine de Grammont en l'honneur de la Banque Alimentaire, en présence de **Christiane Fourteau**, adjointe déléguée à la Solidarité.



Talents des Cités. Le 13 décembre, **Hélène Mandroux** a reçu les lauréats montpelliérains de ce concours à la salle des rencontres.



J'offre un jouet. Dans le cadre de l'opération annuelle lancée par la Ville, 1 300 cadeaux ont été collectés. Le 17 décembre, les jouets ainsi qu'un goûter ont été offerts aux enfants de familles en difficultés.



Fête des lumières à Saint-Roch. Le 9 décembre, les enfants des écoles Lamartine et Pasteur, les habitants et membres du comité de quartier Saint-Roch Écusson, ainsi que les commerçants du quartier se sont retrouvés dans une ambiance festive. Sur la photo, **le maire** et **Simone Brunel-Bacot**, présidente du comité de quartier.

Sur le terrain



50 ans de la Serm. À l'occasion de son cinquantenaire, la société d'économie mixte de la région montpelliéraine (Serm) a organisé un colloque, le 8 décembre. **Max Lévi**, son président et adjoint au maire y participait avec **Hélène Mandroux** et **Jean-Pierre Moure**, président de Montpellier Agglomération.



Ordre national du mérite. L'adjointe au maire, **Christiane Fourteau**, a déposé une gerbe à l'occasion du 48^e anniversaire de la création de l'Ordre national du mérite.

Économie. **Hélène Mandroux** a participé en novembre au premier Sommet économique du grand sud, qui se déroulait à Toulouse. Elle est intervenue lors d'une table ronde sur le thème des infrastructures.



Municipalité. Pour la première fois, le 16 décembre, la séance plénière du conseil municipal s'est déroulée dans le nouvel hôtel de ville.



Services d'urgence. **Hélène Mandroux** a fait la tournée des services d'urgence ouverts au public durant les fêtes de fin d'année. Elle s'est arrêtée au centre hospitalier régional universitaire, à la Croix-Rouge, au commissariat central, ainsi qu'à la caserne des pompiers.

Conseil municipal

Conseil municipal du 16 décembre 2011

Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal du conseil municipal précédent.

- 1. Exercice 2012.** Budget primitif 2012 de la Ville : budget principal et budget annexe.
- 2. Dotation** de mobilier aux associations.
- 3. EcoCité** de Montpellier à la mer. Convention entre la Caisse des dépôts et consignations, la communauté d'agglomération de Montpellier et la Ville pour une subvention d'ingénierie.
- 4. Contrat** enfance jeunesse 2011-2014. Partenariat entre la Ville et la Caisse d'allocations familiales.
- 5. Partenariat** entre la Ville et les établissements associatifs d'accueil de petite enfance.
- 6. Contrat** enfance jeunesse 2011-2014. Accueil de loisirs sans hébergement : convention de prestation de service Ville – associations.
- 7. Contrat** local d'accompagnement à la scolarité. Partenariat entre la Ville et la Caisse d'allocations familiales.
- 8. Financement** de la mission prévention spécialisée Ville – département de l'Hérault pour l'année 2011.
- 9. Délibération** portant sur la réalisation des études préalables à la Cité du corps humain.



- 10. Halles et marchés.** Mesures d'exonération.
- 11. Aménagement** du parc Malbosc. Autorisation de signer les marchés pour la réalisation de la tranche III.
- 12. Délégation** de service public. Parking Laissac. Avenant n°2.
- 13. Attribution** exceptionnelle d'une subvention à l'association Le Refuge. Exercice 2011.
- 14. Direction** de la culture et du patrimoine. Convention de partenariat pour une coproduction radiophonique avec l'association Croqu'Oreille Divergence.FM pour les Cafés Babel du théâtre Jean-Vilar.
- 15. Centre d'art contemporain** La Panacée - Cité des Artistes. Résiliation du marché concernant le lot n°17A électricité courants forts courants faibles (entreprise Rodier Méditerranée).
- 16. Cinéma** Nestor-Burma. Convention avec le Crous de Montpellier pour le dispositif Pass'Culture.
- 17. Théâtre** Jean-Vilar. Convention avec le Crous de Montpellier pour le dispositif Pass'Culture.
- 18. Théâtre** Jean-Vilar. Convention d'aide à la diffusion théâtrale avec la communauté d'agglomération de Montpellier.

19 à 21. Culture et patrimoine :

- Attribution d'une subvention à l'association La méridionale des spectacles. Exercice 2012.
- Convention de partenariat entre la Ville de Montpellier – Bureau d'accueil des tournages et l'association Languedoc-Roussillon cinéma – commission du film.
- Agora des Savoirs. Convention de partenariat avec la librairie Sauramps.
- 22. Quartier Cévennes.** Projet de rénovation urbaine Petit Bard – Pergola. Plan de sauvegarde du Petit Bard – Approbation de l'avenant n° 2 à la convention financière n° 2 au règlement d'intervention de la Ville.
- 23. Montpellier GrandCoeur.** Attribution de subventions pour l'opération programmée d'amélioration de l'habitat.

Affaire 7. Une étude surveillée spécifique pour 350 élèves du CP est mise en place par la Ville, afin de soutenir leur scolarité.

Des ateliers malins

Les évaluations faites en CE1 dans l'académie de Montpellier, en mai 2011, concluent que les acquis de 15% des élèves sont encore fragiles et que 7% des élèves ne possèdent pas d'acquis suffisants.

Contribuer au renforcement des apprentissages de la langue française (lecture et écriture) est l'un des objectifs prioritaires de la politique de la Ville en matière de réussite éducative.



Jean-Louis Gély, adjoint au maire délégué à la Réussite éducative.

Face à ce constat, la Ville s'est engagée au côté des services de la Caisse d'allocations familiales (CAF) à mettre en place une étude surveillée spécifique pour certains écoliers du CP. Ces actions, appelées Ateliers malins CP, visent la préven-

tenus ont été définis en collaboration avec les services de l'Inspection académique. 35 actions sont mises en place au cours de l'année scolaire 2011-2012 dans 28 écoles de la ville. Chacune de ces études accueille

tégiques du projet de réussite éducative mené par la Ville, à savoir : accompagner chaque enfant dans son parcours éducatif, dans le respect de son rythme de vie et intégrer les familles dans la démarche de réussite éducative. Elle participe au soutien à la parentalité, les parents étant en effet pleinement associés à la démarche d'inscription de leur enfant, tenus informés de l'évolution de ses progrès, associés à la démarche pédagogique et sensibilisés à la méthodologie du travail scolaire, afin d'améliorer leur capacité à l'accompagner dans ses apprentissages.

Ce dispositif est défini par une charte nationale qui désigne par accompagnement à la scolarité l'en-

10 enfants, à raison d'une heure deux fois par semaine. Les Ateliers malins CP sont menés par des animateurs municipaux compétents ou par des enseignants volon-



Seuls les 350 écoliers repérés par leurs enseignants ont accès aux ateliers malins CP.

tion de l'échec scolaire et la lutte contre l'illettrisme. Le dispositif est un accompagnement à la lecture et l'écriture d'élèves de cours préparatoire. Chaque enfant qui y participe est orienté par son enseignant, au vu des difficultés singulières qu'il rencontre dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Les écoles qui font l'objet de ces actions, ainsi que les

taires. Dans ce dernier cas, les enseignants ne sont pas les professeurs des enfants, afin que ceux-ci n'aient pas l'impression que les ateliers malins CP soient des heures de classe supplémentaires.

Associer les parents

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre des Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (Clas). Elle répond à deux des cinq axes stra-

semble des actions visant à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. Au titre du dispositif des Clas, la CAF participe à ces actions en versant une prestation égale à 32,5% des dépenses. ■ Le budget consacré à l'opération est de 238 245 €.

Conseil municipal

Affaire 4. La Ville s'engage avec la CAF dans un nouveau Contrat enfance jeunesse sur la période 2012-2014.

Nouveaux objectifs

Depuis 1986, la Ville et la Caisse d'allocations familiales (CAF) mènent une politique partenariale qui a permis d'accompagner le développement de l'accueil des enfants. Cela en finançant conjointement la création et le fonctionnement de plus de 1000 places pour la petite enfance et de 2200 places en accueils de loisirs sans hébergement (ALSH). Le précédent Contrat enfance jeunesse (2008-2010), passé entre ces deux partenaires, a permis la création de 165 nouvelles places pour la petite enfance et de 75 places en ALSH. Il a permis d'établir un diagnostic partagé et de fixer les perspectives du nouveau

Le nouveau contrat envisage, d'ici la fin 2014, la création de 570 places d'accueil petite enfance et de 386 places dans les centres de loisirs



Françoise Prunier, adjointe au maire déléguée à la petite enfance.

contrat qui court depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre 2014. Ce nouveau contrat confirme une politique particulièrement volontariste en terme de développement de places d'accueil, ce qui



Deux nouvelles crèches ouvrent cette année.

correspond à la priorité municipale en matière de petite enfance. Ces perspectives s'inscrivent également dans la démarche globale du projet de réussite éducative qui vise à assurer à chaque enfant un accueil adapté à ses spécificités ainsi qu'à ses différences et à intensifier les liens et les partenariats entre la petite enfance et l'âge scolaire. ■

Affaire 57. Le critère de qualité est primordial dans le choix des produits alimentaires cuisinés pour les restaurants scolaires.

« La cantine, c'est bon ! »

Le 8 novembre, la Ville renouvelait ses marchés de produits alimentaires pour les viandes de porc sous vide, la découpe de volailles surgelées, le lait, le beurre, le fromage, les légumes secs et les céréales, les pains, les fruits frais issus de l'agriculture traditionnelle, raisonnée et biologique... ainsi que pour de nombreux autres produits. La qualité des produits est prise en compte lors de l'attribution des marchés pour 80% dans les critères de choix, contre, seulement, 20% pour le prix. En plus d'être équilibrés, les repas servis aux enfants des écoles sont de très bonne

qualité. Les représentants des parents d'élèves ainsi que les élus pourront s'en rendre compte par eux-mêmes, à partir du 17 janvier et ce, jusqu'au 22 mai. Chaque

semaine, ils sont, à tour de rôle, invités à partager le déjeuner avec les écoliers dans 78 restaurants scolaires de la ville, dans le cadre de l'opération, La cantine, ça vitamine. ■



Au menu du repas de fin d'année : foie gras, canette, pommes de terre, père Noël en chocolat et mandarine.

- 24. Action** de soutien à la parentalité. Convention entre la Ville et le conseil général de l'Hérault.
- 25. Sport.** Attribution de subvention. Exercice 2011.
- 26. Mise à disposition** de locaux associatifs. Autorisation de signer la convention d'occupation du domaine public et approbation de la redevance minorée.
- 27. Commission** vie associative. Attribution de subventions à des associations. Exercice 2011.
- 28. Maisons pour tous.** Mise à disposition de salles à titre gratuit.
- 29. Ville intelligente.** Appel à projet européen.



- 30. Hôtel de Varennes.** Déclaration de travaux pour le réaménagement des sanitaires au rez-de-chaussée.
- 31. Rockstore.** Loyer : protocole d'accord SA Rockstore Odéon – SARL SEPM Rockstore – Ville de Montpellier.
- 32. Mise à disposition** de locaux associatifs. Autorisation de signer les avenants de prolongation. Approbation des redevances minorées. Autorisation de signer les conventions d'occupation du domaine public et privé de la Ville.
- 33. Convention** d'occupation du domaine public entre la Ville de Montpellier et la communauté d'agglomération. Local aménagé pour la collecte de verre immeuble La Panacée – rue de la Verrerie.



- 34. Charte d'utilisation** des vélos mis à disposition des agents de la Ville.
- 35. Autorisation** pour une mission à Chengdu et modalités d'organisation d'une manifestation à la Maison de Montpellier à Chengdu dans le cadre du 30^e anniversaire de jumelage entre les deux villes.
- 36. Attribution** d'une subvention exceptionnelle à la Maison de l'Europe de Montpellier, dans le cadre des actions internationales de la Ville. Exercice 2011.
- 37. Mise à disposition** de locaux à l'Espace Martin-Luther-King.
- 38. Zone d'aménagement** concerté Nouveau Saint-Roch. Arrêt du dossier d'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) et à la protection de l'environnement. Arrêt du dossier d'enquête parcellaire.
- 39. Tour de la Babote.** Déclaration de travaux. Purgé de sécurité et brossage des façades.
- 40. Immeuble** du 23 boulevard du Jeu-de-Paume. Travaux à frais avancés.
- 41. Zone d'aménagement** concerté Port Marianne – Consuls de Mer. Acquisition à la Société d'équipement de la région montpelliéraine (Serm) des volumes 14, 15 et 10 de l'ensemble immobilier complexe du quartier du nouvel hôtel de ville. Parking public et ses accès.
- 42. Quartier Port Marianne.** Création d'un programme d'aménagement d'ensemble (PAE) sur le secteur de l'allée du Tiers-Etat.
- 43. Immeuble** 18 rue Frédéric-Mistral. Vente à la Société d'équipement de la région Montpelliéraine. Lot 8 de l'immeuble 16 rue Frédéric-Mistral. Vente à la SCI Lara et à M. et Mme Jean-Claude Dana.

Conseil municipal

44. Foncier – Élargissement de la rue de Fontcouverte. Propriété de M. Garcia.

45. Les Jardins d’Anne. Vente à Mme Marie-France Rossini du lot 40.

46. Foncier. Rue de l’Améthyste, parcelle DT 555 Société Nothi.



47. Déclassement du domaine public communal : emprise rue des Bouissettes. Demande Lemmonier-Ziani.

48. Régularisation propriété foncière avenue Xavier-de-Ricard. Propriété Epoux Albrizio.

49 et 50. Foncier :

- Aménagement d’un cheminement piéton rue de Saint-Hilaire – avenue du Dr-Jacques-Fourcade. Propriété Bras.

- Rue du Latium – syndicat des copropriétaires Villa Toscane.

51. Montpellier GrandCoeur. Attribution de subventions pour le ravalement obligatoire des façades.

52 et 53. Convention d’occupation temporaire pour l’installation d’un relais Free.

- Parc Grammont 34172-035-01.

- Parking Laissac 34172-020-01.

54. Autorisation de signer un avenant au marché de construction de columbarium au cimetière Saint-Etienne. Lot 3 : habillage pierre.



55. Attribution de subventions à diverses associations de la ville dans le cadre de la commission exclusion. Exercice 2011.

56. Classes de découverte année scolaire 2011-2012. Désignation des organismes pour la période janvier-juin 2012.

57. Cuisine centrale des restaurants scolaires. Autorisation de signer les marchés alimentaires.

58. Convention de partenariat entre la Ville et la société Electricité réseau distribution France pour l’acquisition de matériel destiné à l’amélioration des conditions de travail des personnes malentendantes.

59. Modifications au tableau des effectifs.

60. Avenant au marché de médecine préventive et professionnelle.

61. Admission en non-valeur. Exercice 2011.

62. Approbation des tarifs 2012 pour la Ville de Montpellier.

63. Attributions et réaffectation de subventions.



64. Attributions de subventions aux partenaires de la Ville. Exercice 2012.

65. Achat de manuels scolaires, livres de bibliothèque et autres livres.

Autorisation de signer les marchés.

66. Transfert d’activités de la société Polyvision à la société Vanerum.

Autorisation de signer l’avenant.

67. Avenants aux marchés de déménagement des services de la mairie.

68. Vœu contre la libre plantation viticole sur le territoire de l’Union Européenne.

Prochain conseil municipal, le 6 février, à 18h dans la salle de l’ hôtel de Ville.

Affaire 68. Vœu contre la libre plantation viticole sur le territoire de l’Union européenne

Considérant la décision prise en 2008 de rendre totalement libre la plantation de vignes sur tout le territoire de l’Union européenne à partir du 1^{er} janvier 2016 [...]

Considérant les conséquences probables de la libéralisation des plantations sur l’économie, l’aménagement du territoire, les paysages, le tourisme, l’environnement : surproduction, chute des prix, diminution de la qualité, perte de notoriété, disparition des exploitations familiales, délocalisation du vignoble vers les plaines, concentration du secteur ; Considérant les très vives inquiétudes que provoque cette décision chez les professionnels, les élus et

plus largement les citoyens ;

Considérant que la quasi-totalité des pays producteurs dénonce aujourd’hui cette décision et demande à la commission de maintenir cet outil de régulation du potentiel de production ;

Considérant que la commission reste toujours sourde à ces appels et se contente de faire circuler un questionnaire dans la perspective du rapport d’étape qu’elle doit publier en 2013 ;

Considérant les initiatives qui se font d’ores et déjà jour sur le terrain avant l’échéance du 1^{er} janvier 2016 (spéculation, achat de terrains dans les plaines, etc.) et les inquiétudes grandissantes des vignerons notamment les jeunes sur leur proche avenir. [...]

Nous, élus, demandons au gouvernement et au Chef de l’Etat de poursuivre leurs efforts et de convaincre avant fin 2011 les quelques États membres nécessaires à la formation d’une majorité qualifiée ; [...]

Appelons le Parlement européen à user de ses nouveaux pouvoirs et à prendre toutes les initiatives législatives et politiques utiles pour faire aboutir ce dossier au plus vite ;

Invitons les autres élus et les collectivités locales à s’associer à cette démarche et à intervenir par tous les moyens utiles auprès du gouvernement pour les convaincre de la nécessité d’aboutir sur ce dossier. ■

Vœu adopté à l’unanimité.



Vendanges de la vigne du Mas Nouguier à Montpellier.

ZAC du Coteau. La Ville lance une concertation pour la révision simplifiée du plan local d’urbanisme.

Une concertation pour Malbosc

Jusqu’au vendredi 3 février, a lieu une concertation préalable à la révision simplifiée du plan local d’urbanisme (PLU*) sur la zone d’aménagement concertée (ZAC) du Coteau. Cette ZAC est située au sud du quartier Malbosc, entre le parc, l’avenue des Moulins et le rond-point d’Alco. L’objectif est de permettre la réalisation d’un quartier accueillant des logements collectifs,

des commerces et des services, tout en développant de nouveaux cheminements piétons et cyclables dans le respect du paysage.

Le projet de révision simplifiée du PLU, ainsi qu’un cahier sur lequel chacun peut formuler son avis et ses observations est aussi mis à la disposition du public jusqu’au 3 février, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, dans les salles d’enquêtes situées dans le hall de l’hôtel de ville – 1 place Georges-Frêche (tramway L1 : arrêt Hôtel de Ville – Moularès).

Par ailleurs, une réunion publique de concertation, animée par l’adjoint au maire délégué à l’urbanisme, est organisée le 19 janvier à 18h à la Maison pour tous Léo-Lagrange (155 rue de Bologne. Tramway L1 : station Halles de la Paillade). ■

*PLU : document destiné à définir la destination générale des sols. Depuis 2000, le PLU remplace le POS (plan d’occupation des sols).



Les salles d’enquêtes se trouvent à droite en entrant dans le hall de l’hôtel de ville.

Conseil municipal

Afar 2. La Vila ajuda las associacions del Clapàs pel biais de subvencions, mas amai, desempuèi d’annadas, lor dona de material reformat.

Una segunda vida

Las associacions se pòdon recaupre de subvencions de la part de las collectivitats territorials. Son lo mai sovent donadas jos forma d’ajudas financièiras mas pas res s’opausa a çò que sián efectuadas en natura (fornidoiras de bens, mesa à posita de personal).

Dins una mira de desenvolopament duradís, la Vila a facha la causida de donar son material reformat a las associacions. Desempuèi mantunas annadas, lo material informatic es estat tornat distribuit a diferentas estructuras.

Montpelhièr sosten sas estructuras associativas. Las subvenciona e lor dona amai de material reformat.**



Sòfia Boniface-Pascal, adjoncha al conse delegada a la vida associativa.

Affaire 2. La Ville aide les associations montpelliéraines par le biais de subventions, mais également, depuis des années, en leur donnant du matériel réformé.

Une deuxième vie

Les associations peuvent recevoir des subventions de la part des collectivités territoriales. Elles sont le plus souvent octroyées sous forme d’aides financières mais rien ne s’oppose à ce qu’elles soient effectuées en nature (fourniture de biens, mise à disposition de personnel).

Dans une optique de développement durable, la Ville a fait le choix de donner son matériel réformé aux associations. Depuis plusieurs années, le matériel informatique a été redistribué à différentes structures. À la suite du déménagement de l’hôtel de ville, une commission de réforme du matériel s’est réunie le 28 novembre. Elle a donné son accord pour la réforme des mobiliers



Après d’ordinateurs en 2010, las associacions recaupràn lèu de mobilièr*.

et arrêté les modalités de cession aux associations.

Après les ordinateurs, du mobilier

Au lieu de partir à la déchetterie, il sera donné aux associations qui en ont fait la demande. Fauteuils, chaises, bureaux de différentes formes, tables informatiques, différents types d’étagères, armoires, bancs, banquettes... vont ainsi

avoir une seconde vie dans les locaux de 120 associations qui se sont manifestées. Elles recevront à titre gracieux, les lots de mobiliers dont elles ont fait la demande. Cette cession, dont la valeur vénale moyenne avoisine les 300€, correspond à une subvention en nature et devra être mentionnée dans les comptes des associations.

Reçaupràn a res non còst, los lòts dels mobilièrs que ne faràn la demanda. Aquesta cession, que la

valor venala mejana se sarra dels 300€, correspond a una subvencion en natura e deurà èsser mencionada dins los comptes de las associacions. En 2010, las associacions s’èran vistas ofrir de material informatic (monitors, clavièrs e unitats centralas) per fin de facilitar al quotidian lo trabalh de sos benevòls e responsables. ■

Informacions : associations@ville-montpellier.fr

et arrêté les modalités de cession aux associations.

avoir une seconde vie dans les locaux de 120 associations qui se sont manifestées.

Elles recevront à titre gracieux, les lots de mobiliers dont elles ont fait la demande. Cette cession, dont la valeur vénale moyenne avoisine les 300€, correspond à une subvention en nature et devra être mentionnée dans les comptes des associations. En 2010, les associations s’étaient

vues offrir du matériel informatique (moniteurs, claviers et unités centrales) afin de faciliter au quotidien le travail de leurs bénévoles et responsables. ■

Infos : associations@ville-montpellier.fr

* Après des ordinateurs en 2010, les associations recevront bientôt du mobilier.

** « Montpellier soutient ses structures associatives. Elle les subventionne et leur donne également du matériel réformé. » Sophie Boniface-Pascal, adjointe au maire déléguée à la vie associative.

Tribune politique

La majorité municipale

Budget 2012 : solidarité et participation démocratique
Max Lévitá, président du groupe socialiste - mouvement des citoyens et apparentés

Le budget primitif de l'année 2012 vient d'être adopté. Ses caractéristiques :
• aucune augmentation d'impôt,
• maintien du bouclier social,
• maintien de l'intégralité des services rendus à nos concitoyens,
• aucune augmentation des tarifs payés par les ménages malgré une inflation de plus de 2 %,
• investissement important (écoles, crèches, voirie, développement urbain...) maintenu pour préparer l'avenir et soutenir l'activité des entreprises,
• maintien du soutien aux associations dans leur rôle de préservation du lien social,
• réflexion et études sur les

projets d'avenir : cité de la jeunesse, auberge de la jeunesse, cité du corps humain, Montpellier territoire numérique. Nos impératifs restent inchangés : solidarité et participation démocratique. Bonnes fêtes et bonne année 2012.
.....
Pour les jeunes, d'autres choix
Michel Passet, président du groupe communiste
Nicolas Sarkozy et son gouvernement ont modifié la justice des mineurs dans un sens répressif. Les jeunes doivent être jugés de plus en plus vite, les peines d'enfermement en CEF ou en prison doivent être prononcées le plus souvent possible ! L'abaissement de la responsabilité pénale à 12 ans et de la majorité pénale à 16 ans annoncée à la convention de l'UMP, en rajoute une nouvelle couche. Tout ce qui fonde la spécificité de la justice

des mineurs – prévention, éducation, suivi, réinsertion – est absent des annonces et des solutions comme en témoignent l'insuffisance criante des moyens budgétaires. La droite a cassé l'emploi, les solidarités, les services publics... elle agite les peurs, désigne à la vindicte populaire des boucs émissaires, des coupables en quelque sorte : les étrangers, les pauvres et parmi eux, les jeunes. Il faut arrêter cette dangereuse dérive.
.....
2012, une année décisive ! Michel Aslanian, pour le groupe Modem-PRG
L'ensemble du groupe Modem-PRG vous présente ses meilleurs vœux. Des vœux de santé, de réussite, de solidarité, de fraternité. 2012, une année décisive pour nous Français avec les élections présidentielles et législatives. Deux scrutins de la plus haute importance en ces temps de

crises financière, économique, sociale et morale. Au sein du groupe, nous souhaitons en finir avec cette politique menée par le gouvernement. Une action qui n'a eu de cesse pendant ces 5 ans de détruire le vivre ensemble, de dresser les Français les uns contre les autres, de demander encore et toujours plus d'efforts sans offrir plus de justice en contrepartie. Tout cela n'a que trop duré et donc nous disons oui au changement et non à une politique que nous jugeons inefficace, injuste et qui, par sa réforme sur les collectivités, a entraîné une chute vertigineuse des moyens de ces dernières.
.....
Gardons la volonté d'entreprendre
Perla Danan, présidente du groupe Société civile
Je voudrais tout d'abord vous adresser mes vœux de bonheur pour cette année 2012,

avec santé, quiétude et joies pour vous et pour ceux que vous aimez. Sur fond de crise, cette année nous met au défi de garder la volonté d'entreprendre sans céder au défaitisme ambiant. Elle va être rythmée par les élections présidentielles et législatives. C'est donc le moment de se mobiliser pour analyser les programmes et le futur dont ils sont porteurs, loin des effets de manches. L'économie, l'emploi, le logement, l'éducation, la solidarité, la santé mais aussi l'accès à la culture et les questions d'environnement feront notre qualité de vie et notre compétitivité. Loin des vœux pieux, voyons comment chacun défendra ces piliers de notre démocratie et contri-

L'opposition municipale

2012, année utile pour Montpellier
Jacques Domergue, président du groupe UMP - Non Inscrits & Gauche moderne

En ce début d'année nouvelle, permettez-moi, au nom de l'ensemble des conseillers municipaux du Groupe UMP et Non Inscrits de vous souhaiter, pour vous-même et pour ceux qui sont chers, une bonne et heureuse année 2012. Nous formons le vœu que cette année qui s'ouvre fasse enfin primer l'intérêt général sur les trop nombreux intérêts personnels qui viennent s'immiscer dans le débat politique de notre ville. Notre priorité, en 2012 et plus que jamais, c'est de porter une voix différente, celle des Montpelliérains qui subissent depuis de trop nombreuses années un système politique

aujourd'hui déconnecté de leur quotidien. Notre ambition est d'être les garants de la bonne utilisation des deniers publics, c'est en ce sens que nous intervenons pour porter la contradiction à la majorité municipale lorsque nous estimons qu'un projet ne va pas dans le sens de l'intérêt collectif ou qu'il apparaît trop coûteux au regard de la situation économique actuelle. Notre opposition ne se limite jamais à de l'obstruction, elle se veut constructive et positive ; nous n'y dérogerons pas en 2012. Vous l'aurez compris, en 2012, vous trouverez dans notre groupe des élus qui se préoccupent avant tout de Montpellier, conscient de l'importance du mandat qui leur a été confié. Vous pouvez compter sur nous, bonne Année

Montpellier ! Nous sommes à votre disposition pour vous rencontrer, sur rendez-vous. Nos coordonnées téléphoniques ont changé, pour nous contacter : 04 34 88 78 78
.....
Le conseil municipal de Montpellier en direct sur Internet
Le président du groupe Europe-Ecologie-les Verts et NPA-FASE
La salle du conseil municipal de la nouvelle mairie est équipée d'un matériel d'enregistrement vidéo. Une diffusion est prévue dans les salles accueillant le public sur place. Nous proposons que les séances du conseil municipal de Montpellier soient diffusées sur Internet en direct et bien sûr archivées sur le site de la Ville mais aussi sur les

sites des média locaux qui seraient intéressés. Puisque le matériel est installé il serait dommage de ne pas en faire profiter l'ensemble des Montpelliérains qui le souhaitent. Ce serait un pas important pour la transparence des débats municipaux et pour la participation citoyenne à la vie politique locale. Bien sûr, il faudrait accompagner cette diffusion des séances du conseil d'une publication de l'ordre du jour et des projets de délibérations, au moins une semaine avant, et ouvrir un espace interactif avec questions, commentaires, forums, fils d'infos... D'autres villes comme Strasbourg l'ont déjà fait : <http://strasbourg.creacast.tv/vod.php>

Contribuables en colère
Martine Petitout, indépendante
Si vous souhaitez comprendre pourquoi Montpellier est la grande ville la plus taxée, consultez : <http://pagesperso-orange.fr/ach34>
Vous pouvez faire part de vos doléances sur vos impôts locaux et leur utilisation par mail : ach34@wanadoo.fr ou par tél : 04 67 03 44 44.

Vies de quartier

L'image du mois



A voté ! Les 28 et 29 novembre, 40 classes de CM2 de 20 écoles ont élu leurs représentants au Conseil municipal des enfants. Durant leur mandat, les 80 jeunes représentants décideront des actions qu'ils souhaitent mener cette année. La 1^{re} assemblée, présidée par le maire, aura lieu le 19 janvier à 10h au Corum.

Montpellier centre

Figuerolles - Les Arceaux - Boutonnet - Les Beaux-arts - Les Aubes - Antigone - Gambetta - Comédie - Gares - Centre Historique



Les élèves de l'école Jeanne-d'Arc ont inauguré, au Peyrou, le 6 décembre, deux tables d'orientation qu'ils ont conçues avec l'artiste François Bouet et les services de la Ville.



le billet de votre élue

«Une des bonnes résolutions de 2012 doit être de participer à la propreté de notre quartier.»

Magalie Couvert

adjointe déléguée au quartier

Janvier est le mois des bonnes résolutions. L'une d'entre elles doit être de participer à la propreté de notre quartier.Vous serez épaulés dans cet élan par la nouvelle brigade d'environnement urbain, qui sillonne les rues du centre depuis le début du mois. Dans un premier temps, elle est là pour rappeler à chacun les bons réflexes à adopter en termes de propreté et de gestion des déchets. Si vous avez des interrogations sur les pratiques à tenir, vous pouvez les interpeller, ils sont là pour vous aider. D'autre part, je tiens à saluer l'initiative de Gilles Stuppy qui s'est associé au vieux biclou et a monté un atelier de réparation et transformation des fauteuils pour les personnes à mobilité réduite (lire ci-contre). Nous encourageons des démarches de ce genre, qui sont en adéquation avec celles menées par la Ville dans le cadre de la politique du vivre ensemble. Je vous souhaite à toutes et à tous une belle année.

CONTACTS

■ **Magalie Couvert/04 34 88 76 85 (Écusson) Hôtel de Ville, 1 place Francis-Ponge**
 ■ **Adjointe déléguée au quartier/04 67 34 88 05 (Faubourg)**
Maison de la Démocratie, 16 rue de la République

Montpellier notre ville • janvier 2012 • N° 364

L'association Le vieux biclou propose chaque lundi après-midi, un atelier particulier, puisqu'il n'est pas consacré à la petite reine, mais à l'adaptation et à la réparation de fauteuils roulants.

Les fauteuils aussi

Le vieux biclou est connu pour être une association participative qui permet de réparer son vélo à moindre coût, dans la convivialité. L'atelier met à disposition de ces adhérents, outils et conseil. Depuis un an, un atelier fauteuil roulant est ouvert sur le même principe dans les locaux de la rue de la Poésie, aux Beaux-Arts. L'idée a germé dans la tête de Gilles Stuppy, qui est lui-même en fauteuil roulant. «Je voulais monter une structure permettant aux personnes à mobilité réduite de faire réparer ou adapter leur matériel en fonction de leurs besoins. Mais je ne me voyais pas porter le projet tout seul. Une personne m'a parlé du vieux biclou, je me suis dit que c'était exactement le concept auquel j'avais pensé, mais transposé au vélo. Je suis allé voir les responsables de l'association, qui ont accueilli le projet à bras ouverts». Depuis, tous les lundis après-midi de 14h à 18h, Gilles Stuppy et Jean-François Méric, adaptent et réparent fauteuils roulants, handi-bikes... «Si une personne a des difficultés pour être là le lundi, nous pouvons aussi lui donner un rendez-vous à un autre moment de la semaine, explique Jean-François. Les outils utilisés pour les vélos sont exactement les mêmes que pour les fauteuils roulants». Gilles apporte sa connaissance du handicap



Jean-François Méric et Gilles Stuppy trouvent toujours une solution pour rendre la vie des personnes en fauteuil plus facile.

Zone piétonne. Une réunion de concertation s'est tenue le 14 décembre à la Maison de la démocratie. Il était question de la piétonisation du quartier Courreau-Jeu de Paume.

Un Jeu-de-Paume piéton

Une centaine de personnes était présente le 14 décembre à la Maison de la démocratie. S'y tenait, ce jour-là, une réunion de concertation concernant la piétonisation d'une aire de 8,3 ha, délimitée par les rues de la Merci, Marceau, le cours Gambetta, les boulevards du Jeu-de-Paume et Ledru-Rollin. Un projet qui s'inscrit à la suite de la piétonisation du secteur Saunerie, mise en place à la fin du mois prochain. C'est l'arrivée de la ligne 3 de tramway dans le quartier qui a imposé ces aménagements. La circulation automobile étant antinomique avec le passage

d'une ligne de tram dans ce périmètre. Avec un secteur sans voitures, le cadre de vie des habitants sera largement amélioré et le lieu retrouvera son dynamisme commercial et sa convivialité. Il était question ce jour-là du prolongement de cette aire.

Comme en 2004, lors de la piétonisation de l'Écusson, de très nombreuses questions ont été posées, auxquelles techniciens et élus ont répondu. Certaines personnes présentes s'étant auparavant rendues en mairie pour consulter le dossier d'enquête publique et l'ensemble des plans



Une centaine de personnes est venue s'informer.

Montpellier notre ville • janvier 2012 • N° 364

et Jean-François met ses mains de bricoleurs et sa bonne humeur au service des adhérents. À eux deux, ils arrivent toujours à trouver la solution, en adaptant des roues électriques sur un fauteuil, en changeant des pneus, gaines, câbles et dérailleur d'un handi bike ou encore en faisant de petites adaptations. «Nous nous inscrivons dans une démarche de développement durable, de mobilité douce et de solidarité, ajoute Gilles. Nous récupérons du matériel d'occasion que nous réutilisons, ou que nous redistribuons ensuite. C'est un coût en moins pour les organismes sociaux». Le vieux biclou a aussi pour atout de faire se rencontrer les personnes entre elles. «Il y a le tram qui est à proximité, nos locaux sont totalement accessibles et possèdent même des toilettes adaptées, tient à préciser Gilles. Seul petit bémol dans ce lieu qui est idéal, nous manquons d'espace de stockage, car les fauteuils prennent énormément de place. Et, puis nous aimerions que des bénévoles s'investissent dans l'atelier fauteuil roulant». Alors si vous possédez un espace de stockage, n'hésitez pas à les contacter. Vous pouvez aussi apporter vos idées, vos bras et votre temps aux deux comparses du lundi. ■ **Infos** : Le vieux biclou - 5 rue de la Poésie. gilles.stuppy@vieuxbiclou.org ou 06 62 57 54 68. www.vieuxbiclou.org

Vitrine des créateurs

La vitrine des créateurs située 29 bd Jeu-de-Paume accueille jusqu'au 9 février, Amalgame, une installation réalisée à partir de matière et de matériaux recyclés par le collectif de créateurs récupérateurs de la Recyclerie d'Anduze.

Un nouveau numéro

Depuis le mois d'octobre, le poste de police municipale de l'Écusson, situé rue Foch, a été transféré au 19bis rue Durand. C'est là, que sont désormais délivrés les Pass Ecusson, du lundi au vendredi de 8h30 à 16h50. Retrouvez toutes les informations sur les accès dans l'Écusson, grâce au serveur vocal : 04 34 88 76 90 (prix d'un appel local) ou sur le site internet www.montpellier.fr. **Infos** : 04 67 34 70 89

Coup de pinceau à la cavalerie



24 novembre, en présence de Christiane Fourteau, adjointe au maire et vice-présidente du CCAS.

Agenda

Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

Maison pour tous Joseph-Ricôme
04 67 58 71 96

Au théâtre Gérard Philipe à 21h:

- *Loretta Strong*, du 19 au 21/01.
- *Tant de morts et tant d'oiseaux*, le 25/01. ♦
- *Père Ubu*, du 2 au 4 et les 9 et 10/02.

Maison de quartier Frédéric-Chopin
04 67 72 61 83

Les rendez-vous durables, à 20h30 ♦ :

- avec la LPO, le 6/01 et le 3/02.
- Boire une bonne eau pure à la maison avec éCOhabitons, le 13/01.
- customiser vos objets, avec la Sphère Oblik, le 27/01.

Soirée théâtre d'improvisation, Wook'Impro le 7/01 et le 4/02 à 20h30. Infos: 06 71 71 27 92

Rencontre du nouvel an avec Frédo Boss, le 20/01 à 18h30. ♦

Stage de danse afro-contemporaine, le 28/01 à 10h30. Infos: 06 61 54 07 37

Singulièrement Vôtre, Festival d'art singulier du 10 au 12/02. ♦

Maison pour tous George-Sand
04 67 79 22 18

Match d'impros avec les Ours Molaires, le 6/01 à 21h.

Exposition de photographie Tabasamu de Céline Terzian du 10 au 21/01.

Les 4h littéraires avec Céline Terzian. 12/01 à 18h.

Répétitions publiques de Guilhem Lasnier artiste en résidence au Pôle Danse, le 21/01 et de Brahim Bouchelaghem, le 3/02 à 18h à l'Agora.

Visite de l'Agora, le 25/01 à 17h.

Soirée musicale le 27/01 à 19h.

Stage de danse contemporaine les 28 et 29/01.

Matches d'impros avec les Ours Molaires, le 3/02 à 21h.

Stage de danse africaine, le 4/02 à 14h.

Les 4h littéraires : *Contes Enchantées de la Grotte des Demoiselles*, avec Isabelle Naugarède, le 9/02.

Maison pour tous Voltaire
04 99 52 68 45

Concert de Kumbaya Gospel Choir, le 14/01 à 20h. Infos: 04 67 65 41 29

Spectacle avec Les Improspectus, le 20/01 à 21h. ♦

Atelier chant-tango, le 22/01 à 10h.

Infos: 06 60 27 26 19

Soirée d'hiver, nouveau cirque le 27/01 à 20h30 et 21h30. Sur réservation. ♦

Maison pour tous Albertine Sarrazin
04 67 27 24 66

Fête des enfants, le 18/01 à 14h30. Spectacle et galettes. ♦

Fête de rentrée, nouvel an chinois 2012, le 20/01 à 19h30. Repas et animations.

Cévennes

Alco - Petit Bard - Pergola - Cevennes - Saint-Clément - La Chamberte - La Martelle - Montpellier Village



La dernière réunion préparatoire des assises locales de la réussite éducative a eu lieu le 30 novembre à l'école Julie-Daubié. Le débat avec les acteurs de l'éducation a porté sur les thématiques retenues dans le cadre du projet éducatif de la Ville.



le billet de votre élu
« La rénovation du Petit-Bard se poursuit »

Christian Bouillé, adjoint délégué au quartier, conseiller régional

Je me réjouis de l'avancée de la réhabilitation du Petit-Bard et notamment des travaux de la résidence "Le Lyciet" (bâtiment C3) qui se sont achevés en décembre. Globalement, ces travaux se sont déroulés dans une bonne ambiance. Près de dix entreprises sont intervenues, dont quatre du quartier. Elles ont "joué le jeu" et embauché des demandeurs d'emploi du quartier pour participer à la réhabilitation. Saluons la patience et l'esprit participatif des habitants (propriétaires et locataires) qui ont permis le bon déroulement de ce chantier jusqu'à son aboutissement. Ils ont supporté les nuisances dues au bruit, au va-et-vient, à la poussière... À présent, ils démarrent cette nouvelle année dans de bonnes conditions dans des logements rénovés et confortables. Je vous souhaite une très bonne année à tous.

CONTACT
■ Christian Bouillé
Maison pour tous Paul-Emile-Victor,
1247 av. du Professeur Louis-Ravaz
Tél. : 04 99 58 13 58

L'association Lieux Ressources Montpellier met en place un fonds participatif des habitants pour ceux qui souhaitent réaliser un micro-projet dans leur quartier.

Des projets plein la tête!

Si dans votre quartier, vous souhaitez organiser une soirée musicale, fleurir un lieu ou réaliser une exposition... cela est possible. En effet, l'association Lieux Ressources Montpellier a mis en place un fonds de participation des habitants (FPH), dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale. Ce dispositif créé pour la première fois à Montpellier, est financé par la Ville, qui a octroyé une subvention en juillet 2011, ainsi que par l'Acsé et le Conseil général. La finalité de ce fonds est de faciliter la prise d'initiative et l'auto-organisation des habitants pour des projets contribuant à l'animation du quartier et à l'enrichissement des liens sociaux. Les initiatives soutenues par des associations ou des habitants peuvent concerner l'environnement et le cadre de vie, la convivialité et le vivre ensemble, la mobilité, l'ouverture sur la ville ou avoir une vocation sportive et culturelle. Il s'agit de favoriser ou de soutenir l'émergence de projets collectifs par un financement souple et rapide, inférieur à 1 000 €. Cette action est destinée aux habitants du quartier Cévennes. L'association Lieux Ressources Montpellier gère ce FPH et accompagne les personnes porteuses d'un projet. Laurene Broquet, animatrice socio-culturelle est chargée de mettre en place le dispositif et de l'organiser. « Concrètement, explique-t-elle, il faut venir au Lieux Ressources ou à la permanence de la maison de quartier Jean-Pierre Chabrol pour proposer un projet. Ensuite, nous accompagnons les personnes dans son montage et sa mise en œuvre pour une présentation devant un comité d'attribution. Par la suite, nous en suivons l'évolution ». « Pour ce dispositif, ajoute Brigitte Paoli, coordinatrice des trois pôles de l'association



Laurene Broquet, animatrice socioculturelle (à gauche) et **Brigitte Paoli,** coordinatrice des Lieux ressources.

Un label très rock

La Fédération française de danse, en présence de sa Présidente départementale Rose-Marie Allemand et d'Odile Bourdel Vice Présidente du CDOS de l'Hérault a décerné le 17 décembre le Label de qualité à Liliane Favier, directrice de l'école Rock'n Style située 660 Rue d'Alco. Ce Label est une reconnaissance pour la qualité de l'enseignement dispensé par des professeurs diplômés. C'est la plus haute récompense que peut obtenir une école de danse. **Infos :** www.comitedepartementaldanseherault.fr

Pour les enfants du Sénégal

Lors d'une exposition sur un voyage humanitaire à Kartiack, village sénégalais, organisée en mars 2010 à la maison pour tous Paul-Emile-Victor, les enfants du quartier et les adhérents de la Maison du judo ont voulu faire quelque chose. Rémi Rodriguez, directeur de la maison du judo s'est associé à son ami Boris Combe



auteur, compositeur, interprète, qui avait des textes dans ses tiroirs. De là est née l'idée de l'album *Kartiack*, des onomatopées aux consonances latino africaines. Les répétitions ont eu lieu à la Laiterie, dans le parc des Beaux-arts et à la Ruche du Boutonnet jusqu'en décembre. L'album *Kartiack* est dans les bacs. Quand les enfants des Cévennes chantent pour ceux de Casamance.

Infos : 06 61 64 42 34

Lieux Ressources Montpellier, nous avons rencontré les maisons pour tous, les coordonnateurs de territoires, les associations Avec, Acle, Ascev, l'agence départementale de la solidarité les Cévennes Las Rebes. Par leurs micros-projets, les habitants deviennent partie prenante de leur cadre de vie tout en étant force de proposition ». Pour déposer un dossier, vous pouvez vous présenter à la maison de quartier Chabrol, 921 avenue du Professeur Louis Ravaz, les lundis et mercredis de 14h à 18h et à l'association Lieux Ressources, pôle nord-ouest, 15 rue Jacques-Draparnaud. Une fête de quartier intergénérationnelle, une sortie familiale, un tournoi de foot et pourquoi pas un four à pain, si vous avez des projets dans la tête, c'est le moment de se lancer. ■ **Infos :** 04 67 92 43 33 et 06 43 96 48 11 et nord-ouest@lieuxressources.org

Le "Lyciet" tout beau, tout neuf



Les travaux de la résidence privée Le Lyciet, bâtiment C3 au Petit Bard, qui compte 40 logements ont été réceptionnés le 8 décembre. Ils ont concerné la réfection de l'étanchéité et l'isolation du toit terrasse, la dépose des antennes paraboliques individuelles et la pose d'antennes TV collectives sur le toit et la connexion de chaque logement. Ont été effectuées la pose de volets et les menuiseries isolantes à double vitrage, la mise aux normes des colonnes électriques et gaz, l'installation de chaudières individuelles à condensation pour l'eau chaude sanitaire et le chauffage, la mise en place de portes palières

isolantes et coupe-feu, la réfection de la façade, la pose de portes d'entrées d'immeubles sécurisées avec ouvre portes et interphone, la réfection des cages d'escalier et le changement des descentes d'eau pluviale et eaux usées défectueuses. Les charges sont maîtrisées grâce au gain d'énergie induit par l'isolation et l'individualisation du comptage de la consommation d'eau et du chauffage. Les travaux ont pu être réalisés grâce aux subventions octroyées aux copropriétaires par la Ville, l'Anah, le Conseil général et l'Agglomération et par la contribution des propriétaires occupants et bailleurs. D'autant que la Sacicap a préfinancé ces subventions publiques.

Infos : 04 67 63 76 36

Agenda

Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

Maison pour tous François-Villon 04 67 45 04 57

Rencontres des adhérents, le 12 janvier de 18h à 20h. Temps convivial entre les adhérents et usagers de la maison pour tous. ♦

Repas partagé familial, le 20 janvier à 19h, chaque participant apporte un plat salé ou sucré. ♦

Concert du Gospel Soul Mass Choir, le 27 janvier à 19h avec 30 choristes. Sur réservation. ♦

Maison pour tous Fanonne-Guillierme 04 67 04 23 10

Rencontre du nouvel an, le 13 janvier à 18h30, avec animation musicale et dégustations de la galette. Sur réservation. ♦

Conférence : *La révolte vigneronne de 1907*, le 19 janvier à 18h30, en présence de Jean Tuffou, chargé de mission à la culture languedocienne et occitane. Réservation obligatoire. ♦

Soirée lecture publique : *Paroles de paix*, le 27 janvier à 20h, en partenariat avec l'Association Mots Passants. Sur réservation. ♦

Maison pour tous Paul-Emile-Victor 04 99 58 13 58

Exposition de dessins et peintures des élèves de l'atelier d'arts plastiques du 9 au 20 janvier de 9h à 12h et de 14h à 19h. Vernissage le vendredi 20 janvier à 18h30. ♦

Les rendez-vous de l'histoire : *Robespierre l'incorruptible*, le 10 janvier à 15h et à 17h30 en partenariat avec Françoise Pezziardi. ♦

Rencontre du nouvel an, le 20 janvier à 19h, animation musicale et dégustation de la galette. Sur réservation. ♦

Maison pour tous André-Chamson 04 67 75 10 55

Soirée contes : *Les 1001 Nuits*, le 6 janvier à 20h30. Pour les enfants à partir de 10 ans, avec l'association Aural. ♦

La passion du cirque du 14 au 27 janvier de 9h à 19h, exposition sur l'histoire du cirque en partenariat avec la Médiathèque Départementale. ♦

Spectacle jeune public dès 4 ans : *Ici et Maintenant*, le 14 janvier à 15h par la Compagnie du Poing de Singe, suivi par une dégustation de la galette des rois. Sur réservation. ♦

Bal écossais, le 20 janvier à 20h par le Club de danses écossaises, pour adulte. ♦

Auditions de musique, le 1^{er} février à 18h30, les élèves des ateliers de musique présentent leur travail. ♦

Café parents-enfants : Les petits couacs, le 4 février à 17h, des clowns transformeront ces couacs en rires avec les associations la Draille Colorée et Aparsa. Tout public. Réservation conseillée. ♦

Croix d'argent

Estanove - Pas du Loup - Tastavin - Mas Drevon - Lepic - Croix d'argent - Ovalie - Bagatelle - Puech d'argent



Belle initiative des parents d'élèves de l'école maternelle Alphonse-Daudet qui, le 3 décembre ont organisé une bourse aux jouets.



le billet de votre élue
«D'importantes réalisations sur notre quartier sont prévues»

Marlène Castre, adjointe déléguée au quartier

Je voudrai avant tout vous souhaiter à tous une très bonne année 2012. Certes, le contexte économique est difficile mais cela n'empêche pas les projets d'avancer. Le Conseil municipal vient de voter le budget de la Ville pour l'année. D'importantes réalisations concernant notre quartier sont prévues. Tout d'abord, à Ovalie, nous ouvrirons la crèche Joséphine-Baker, qui accueillera 60 enfants. Le groupe scolaire des Grisettes sort peu à peu de terre et nous pouvons espérer que les premières classes ouvriront en février 2013. Toujours aux Grisettes, l'aménagement de l'Agriparc se poursuit. Cette année, le terrain de football, à Paul-Valéry va être transformé en terrain synthétique, moins coûteux à l'entretien. Il permettra une pratique sportive intensive, quelle que soit la météo, sans détérioration de l'installation. Malgré la crise, nous continuons à investir pour le bien-être des habitants.

CONTACT
■ **Marlène Castre. Maison pour tous Albert-Camus. 118, allée Maurice-Bonafos**
Tél. : 04 67 69 93 47

Estanove. Un jeune couple a retrouvé la recette d'un vin aux épices qui faisait la réputation de Montpellier au Moyen-âge. Agnès et Thierry Castro se sont lancés dans sa fabrication.

Retrouver le goût du vin d'antan

C'est un coup de cœur qui les a fait s'installer dans le quartier. Agnès et Thierry Castro ont acheté leur maison, il y a peu de temps, non loin du parc Montcalm. «Elle était abandonnée depuis 2 ans, précise Thierry. Elle est spacieuse, les volumes sont intéressants. Comme les maisons d'après-guerre, elle a été construite en mâchefer». Ce trentenaire s'y connaît en matériaux. Il est architecte. Ou du moins, il l'a été dans une première vie. Il aime également le vin. Un péché mignon qu'il partage avec Agnès, dont les parents sont producteurs viticoles à Villeneuve-les-Maguelone. Le couple, qui a deux enfants en bas-âge, s'est lancé il y a six ans dans une drôle d'aventure qui relève de la recherche historique : quel goût avait le vin que buvaient les hommes du Moyen-âge ? Et pas n'importe quel vin. Celui que l'on préparait à Montpellier et que réclamait le roi d'Angleterre. «En 1249, le roi Henri III fait venir de Montpellier un certain Robert, sans doute marchand d'épices et qui n'avait pas son pareil pour préparer le Garhiofilatum, explique Thierry. Il s'agissait d'un vin blanc épicé, hautement apprécié dans les cours princières. Cette préparation était à l'époque, en quelque sorte, la spécialité de Montpellier. On a eu envie de connaître les ingrédients pour en faire».

Recette secrète

Très vite, l'idée de commercialiser le Garhiofilatum fait son chemin. Le couple



Un projet professionnel commun.

a la chance d'être accompagné par les parents d'Agnès. «Nous avons bénéficié du matériel du Domaine pour tester les différentes formules, précise Agnès. Il fallait arriver à le stabiliser. Nous n'ajoutons pas d'arômes».

Une douzaine d'épices

Le couple, parallèlement à son projet, a dû mener de front activités professionnelles et familiales. Il devait aussi entendre les premières critiques : «Le Garhiofilatum n'est pas considéré comme du vin par les vignerons. Ça ne se fait pas de mettre des plantes à macérer, indique Agnès en riant. Même mes parents, au début, étaient réticents à le mettre en vente parmi leur production». Elle ne révèle pas la douzaine d'épices qui figurent sur la recette, dénichée selon le couple, dans les Archives départementales. La formule est d'ailleurs déposée. Car, de cette envie, Thierry a envie d'en vivre désormais. «Nous allons faire notre troisième récolte cette année. Nous produisons 1 000 bouteilles par an. Pour le moment, elles sont commercialisées chez mes beaux-parents». La prochaine étape pour les Castro consiste à monter leur entreprise et lancer réellement leur produit sur le marché. «C'est une aventure passionnante qu'on vit, Agnès et moi, en ce moment». ■

Infos : casthiagn@live.fr ou 04 67 6949 77

Retrouver la convivialité



C'est en dansant que les adhérents du club de l'Âge d'or Lemasson ont célébré les travaux réalisés durant l'été. C'est

désormais dans une grande salle entièrement refaite que tout le monde se retrouve chaque jour. Les activités proposées sont nombreuses, allant des cours de gym à des séances de sophrologie et des ateliers d'aquarelles, en passant par des après-midi jeux et bien sûr, le traditionnel bal du mardi. **Infos :** Club de loisirs Lemasson. 8 rue de Ripoll. 04 67 42 80 81. Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 11h à 18h et le samedi de 13h à 17h.

Contraindre la vitesse

L'aménagement du giratoire entre la rue Fontcouverte et la

rue des Chasseurs est terminé. Débutés en octobre, les travaux ont consisté à la création d'un îlot central adapté à la configuration des lieux mais aussi à la réfection de l'éclairage public, ainsi qu'à l'aménagement paysager de cet espace. Le nouveau giratoire oblige le ralentissement des automobilistes. Les chemements piétons et les sorties privées ont été sécurisés.

Ho ho ho !

L'association Croix d'argent Plus a organisé un Noël solidaire, le 21 décembre. Une tombola a permis de gagner de nombreux lots. Du chocolat chaud pour les enfants et du

vin chaud pour les parents ont été offerts, tandis que les tout-petits ont pu suivre la calèche du père Noël pour une balade dans le quartier.

Infos : Croix d'argent Plus. 06 50 99 55 58



En garde !



Depuis plusieurs mois, ils sont cinq enfants à se rendre tous les mardis soir à la maison pour

tous Colucci. Là, pendant une heure, ils s'initient à l'escrime, sous la houlette du maître d'arme Jorge Luis Trejo : « Cette discipline véhicule un certain nombre de valeurs essentielles comme la politesse, le respect, la persévérance. Dans le groupe, il y en a un qui, au début, avait peur de tout. L'escrime lui a permis de prendre confiance. C'est à présent un des meilleurs ! ». **Infos :** 04 67 42 52 85

Défilé et batucada

Le 27 novembre, l'Espace famille et le foyer Beaufrevoir ont organisé un défilé dans les rues du quartier. La déambulation était

Agenda

Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

Maison pour tous Albert-Camus 04 67 27 33 41

Loto des retraités de la Poste, France Télécom et filiales le 21 janvier à 14h. Maison des rapatriés. ♦

Rencontre du nouvel an : Trio Pentatonic, le 27 janvier à 18h30. ♦

Maison pour tous Michel-Colucci 04 67 42 52 85

Rencontre du nouvel an : *Le battement d'ailes du cornichon*, le 7 janvier à 15h. Spectacle offert par la maison pour tous, suivi d'une dégustation de galettes offertes par le Montpellier agglomération Tae Kwon Do Dragons Team. ♦

Exposition de peintures (huiles et aquarelles) de Monique Certoux du 9 au 27 janvier de 9h à 12h30 et de 14h à 19h. Vernissage le 13 janvier à 18h. ♦

Trucs et trocs : atelier psycho-généalogie le 10 janvier de 20h à 22h. Une recherche généalogique pour comprendre qui je suis dans ma famille.

Rencontre du nouvel an : *Résolument jazz !* Exposition de peintures et trio de jazz le 13 janvier à 18h. Huiles et aquarelles de Monique Certoux. Animation par le Jazz trio résolution. ♦

Atelier jardin le 28 janvier de 10h à 12h. Partenaire : association État des lieux.

Sortie famille à l'Aigoual le 5 février. Inscription obligatoire.

Trucs et trocs : fabrication de crèmes de beauté le 7 février de 20h à 22h.

menée par Les félés du vocal et la batucada Onda Maracatu. Sous un beau soleil d'automne, le défilé s'est achevé dans les

locaux de l'Espace famille, rue Louis-Aragon où des animations avaient été organisées pour les participants.



Hôpitaux Facultés

Aiguelongue - IUT - Malbosc - Hauts-de-Saint-Priest - Plan des Quatre-Seigneurs - Vert-Bois - Euromédecine



Centre de gérontologie Antonin- Balmès.

Jacques Touchon, adjoint au maire était présent à l'inauguration de la nouvelle unité dédiée au traitement de la maladie Alzheimer. Une équipe pluridisciplinaire prend en charge les patients sur une courte durée afin de soulager l'entourage.



le billet de votre élue

«La Ville met en place une concertation avec les habitants»

Hélène Qvistgaard,
adjointe déléguée au quartier

Le 6 décembre, j'ai rencontré, avec deux autres adjoints au maire, les riverains de la rue Montasinos. Je comprends très bien leur ras-le-bol, concernant la vitesse excessive de certains automobilistes qui transforment leur axe en circuit de rallye. Trop d'accidents ont déjà eu lieu. Comme annoncé en réunion à la maison pour tous Albert-Dubout le 14 novembre, avec Serge Fleurence, premier adjoint et le Conseil consultatif du quartier, nous avons prévu une concertation avec les habitants pour définir avec eux les priorités d'aménagement à réaliser. Il est important que tous ces derniers se mobilisent afin que ces travaux soient le fruit d'une réflexion collective. Déjà, les premières rencontres sur le terrain ont permis aux uns et aux autres de se connaître. Je m'en félicite. Le projet d'aménagement sera soumis à l'approbation du conseil municipal, pour un démarrage des travaux au plus tôt, j'espère en septembre 2012.

CONTACT

■ **Hélène Qvistgaard,**
Maison pour tous Albert-Dubout
1 071 avenue de la Justice-de-Castelnau
Tél. : 04 67 52 28 95

Malbosc. L'association C'Mai, présidée par la dynamique Kris French, gère, en partenariat avec la Ville, le verger-potager partagé, appelé communément «Verpopa». En toute convivialité.

Une démarche très nature

« Ici, on expérimente des associations de plantations, un pêcher, avec à son pied, des fraisiers et de l'ail », commente d'emblée Kris French. Elle participe à l'association C'Mai depuis plus d'un an et a repris la présidence depuis cet été. Créé depuis le printemps 2010 avec le soutien du service municipal des espaces verts, le verger partagé de Malbosc, appelé Verpopa, compte aujourd'hui des arbres fruitiers, des légumes et de nombreuses plantes sauvages. C'est un verger un peu rustique, car plus que la production, c'est la démarche qui passionne Kris French. « C'est une chance de pouvoir bénéficier d'un tel espace de biodiversité. 2 300 m², c'est la campagne à la ville ! ». C'Mai, qui gère le lieu, en partenariat avec la Ville et Passe Muraille a pris le temps d'adopter une charte d'utilisation afin de rendre ce

lieu pérenne. « Il n'y a aucune parcelle individuelle, la récolte est partagée et surtout nous pratiquons une agriculture totalement naturelle, de manière à nous permettre d'observer les écosystèmes. Toute activité dans le jardin donne lieu à un atelier ». Depuis septembre, l'association en a organisé une dizaine, sur les pollinisateurs, les nichoirs... Le contenu est décliné en fonction des saisons et surtout en fonction des choix des participants. « Les décisions prises font toujours l'objet d'un sondage, un "doodle" sur le blog de l'association, où chacun doit cliquer en fonction de ses préférences. C'est ainsi qu'on a défini les arbres fruitiers plantés ce week-end ! ».

Les principes de la permaculture

L'espace est ouvert à tous lors des permanences animées chaque semaine par l'association : les mercredi,



Kris French (à droite sur la photo) a participé aux plantations, avec 25 autres adhérents, les 3 et 4 décembre.

samedi et dimanche à partir de 14h. « Des jardiniers de toutes générations et de toutes nationalités, précise la présidente, qui elle, arrive de New-York. Certains habitent Malbosc mais beaucoup viennent d'autres quartiers ou communes environnantes. Une trentaine d'adhérents y participe régulièrement. « Tout le monde est dans l'apprentissage ! » plaisante Kris French, investie à 200 %. L'association envisage ainsi de créer des parcelles thématiques autour des plantes médicinales, des jardins

secs ou encore une spirale aromatique. « Regardez, ici on a privilégié les cultures sur butte, afin de canaliser les eaux de pluie, commente la porte-parole du collectif passionnée de permaculture qui au-delà de l'agriculture raisonnée, prône des valeurs telles que le fait de prendre soin de la terre et des êtres vivants, la solidarité, le partage et la coopération. Le Verpopa, elle le rêve ainsi ». ■

Plus d'infos sur le blog :
verpopa.wordpress.com

« Le verger-potager partagé réunit les Montpelliérains, dans un esprit collectif et expérimental, pour valoriser la biodiversité en milieu urbain »

Des ateliers pour les enfants

L'école maternelle Yourcenar dispose d'un espace au sein du verger potager partagé pour effectuer des plantations avec les enfants. La maison pour tous Rosa-Lee-Parks propose, avec le concours de l'association la Huerta Libre, des cours de jardinage pour les enfants de 6 à 10 ans, tous les mercredis.

Infos : 04 67 66 34 99

mer à boire ! du collectif Théâtre Lila était proposé par la maison pour tous Rosa-Lee-Parks.



Camus au CHRU



La pièce *Camus Nobel Pinter*, qui a été présentée en décembre au théâtre des 13 vents, se déplace hors les murs en janvier. Elle sera notamment jouée

le jeudi 19 janvier à 20h, au centre culturel de La Colombière, 39 av Charles-Flahault. Ce texte est issu des discours prononcés par Albert Camus et Harold Pinter devant l'académie de Stockholm, puisque ces deux grands hommes de théâtre ont reçu le prix Nobel de Littérature. Le premier discours s'inscrit dans le contexte de la guerre d'Algérie, le second en plein conflit en Irak. Cette création est mise en scène par Stéphane Laudier et jouée par Fanny Rudelle et Dag Jeanneret.

Infos et réservation : 04 67 33 08 93 ou 06 85 51 98 52

Madame Lune

La maison pour tous Albert-Dubout avait convié les enfants à faire connaissance avec *Madame Lune*, un spectacle de la Cie Bras-sica, organisé le 7 décembre au gymnase de l'école Sigmund-Freud.



Le père Noël dans le quartier de la Justice



Le samedi 17 décembre, les commerçants avaient comme chaque année convié le père Noël dans le quartier de la Justice de Castelnau. Un concours de dessins était proposé aux enfants et un verre de vin chaud offert aux parents.

Agenda

Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

Maison pour tous Albert-Dubout 04 67 02 68 58

Atelier communication sur Internet, mardi 10 janvier de 14h30 à 16h30. Partenaire : association informatique et développement. ♦

Art floral japonais Ikebana, samedi 14 janvier, de 10h à 13h, avec l'association Chant des fleurs.

Cinéma vietnamien mardi 17 janvier à 19h15 à la maison de quartier Emma-Calvé.

Projection du film *Nostalgie de la Campagne*, suivi d'un débat autour d'un verre de l'amitié. En partenariat avec l'association Amitié Franco-Vietnamienne. Réservations au 04 67 02 68 58. ♦

Rencontre du nouvel an, vendredi 20 janvier à 18h30 à l'école Sigmund-Freud. ♦

Stage de création de mobilier en carton, les 21 et 22 janvier, et les 4 et 5 février de 9h à 13h et de 14h à 18h, avec Sebo Carton.

Atelier de sciences amusantes, le 21 janvier de 14h30 à 17h, avec l'association Remedy.

Sortie ski au Mont Aigual, samedi 28 janvier de 7h30 à 18h30.

Exposition Albert-Dubout

La maison pour tous Albert-Dubout organise du 2 au 16 mars, une exposition sur Albert Dubout. Dans ce cadre, Michel Descossi animera une conférence le 2 mars à 18h30. Il pourra également aller à la rencontre des enfants des écoles et des centres du loisir du quartier. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec la maison pour tous : 04 67 02 68 58

Maison pour tous Rosa-Lee-Parks 04 67 66 34 99

Soirée chaleur d'Afrique, samedi 7 janvier à 19h, organisé par Africa Tala.

Point information jeunesse. Rencontre avec des professionnels sur le thème des concours et tremplins artistiques, mardi 17 janvier de 18h. ♦

Exposition de photos *De l'arbre...* de Muriel Martinet, du 19 au 31 janvier. Vernissage le vendredi 20 janvier à 19h. ♦

Concert de Gospel Good News Choir, vendredi 20 janvier à 20h avec Fred Lewin.

Concert de ZoroZora vendredi 3 février à 19h30.

Visites guidées

La visite guidée et gratuite du parc zoologique aura lieu le mercredi 11 janvier à 14h sur le thème du rôle et de la gestion du zoo. Celle de la serre amazonienne est prévue le mercredi 18 janvier à 17h, avec, Marc Puygrenier, sur le thème de la présence humaine en Amazonie. Tarif : 10 €. Une troisième visite est organisée à la réserve de Lunaret, mercredi 25 janvier à 17h. Elle est gratuite. Inscription obligatoire pour les 3 visites au 04 99 61 45 43

Mosson

Les Hauts de Massane -
La Paillade - Celleneuve



200 élèves de 6^e et 5^e du collège des Garrigues ont participé le 1^{er} décembre à un cross. Organisé par l'équipe des professeurs d'éducation physique et sportive, il s'est déroulé sur le pourtour du lac des garrigues.



le billet de votre élue

« Le projet Rêve est l'illustration de Montpellier, capitale européenne de la biodiversité ».

Eva Beccaria-Sobkova
adjointe déléguée au quartier

Les premières plantations dans le cadre du projet Rêve ont eu lieu en décembre. Je m'en réjouis, car c'est un premier projet structurant, mené à l'échelle du quartier. Je remercie tous les acteurs, Adam A. Ali, Michel Rouvière du Conseil consultatif, René Ribes du comité de quartier, Thierry Noël de l'université Montpellier 2, les étudiants, Jennifer Carré, médiatrice scientifique, les écoles Heidelberg, Kurosawa, Marc-Bloch, Galilée et le collège Les Escholliers de la Mosson, la Ville, avec Serge Fleurence, premier adjoint et l'adjoint délégué à la qualité de l'espace public et le service des espaces verts. C'est un bel exemple de travail en commun et d'une action initiée par les habitants et relayée par toutes les institutions. C'est aussi une illustration parfaite de Montpellier, capitale européenne de la biodiversité. J'espère ainsi que le projet Rêve va se poursuivre avec les habitants. Ces espaces sont à vous et pour vous! Je vous souhaite une excellente nouvelle année, avec tous mes vœux de santé et de bonheur.

CONTACT

■ **Eva Beccaria-Sobkova,**
Mairie annexe de la Mosson
Tél. : 04 67 40 55 01

Biodiversité. Le premier site botanique et pédagogique a été inauguré avec la classe de CM2 de l'école Heidelberg, dans le cadre du projet Rêve.

« C'est mon arbre »

Le rêve est devenu réalité! Le 12 décembre, a été inauguré le premier parcours botanique et pédagogique, rue de la Narbonnaise, derrière la médiathèque Jean-Jacques-Rousseau. Les élèves de CM2 de l'école Heidelberg ont, chacun, planté un arbre avec l'appui du service municipal des espaces verts, en indiquant leur nom sur une des branches. «C'est le mien!», plaisante Sylvain, très fier de sa plantation. Une trentaine de chênes verts et blancs, ainsi que des tilleuls et érables de Montpellier ont trouvé racine ce matin-là, pour constituer la chênaie mixte. «L'initiative revient à Adam A. Ali, maître de conférences à l'université Montpellier 2, se souvient Eva Beccaria, adjointe au maire déléguée au quartier. C'était, il y a presque deux ans. J'étais allée à la rencontre des représentants de quelques associations du quartier, Abdel Bedjaït de l'AMAI, Mustapha Laoukiri de l'UMA, et Adam A. Ali m'avait exposé son projet: valoriser les espaces verts en impliquant les habitants dans une approche pédagogique visant notamment à faire vivre l'université dans les quartiers via la plateforme collaborative de l'Univerlacité». Le projet dénommé Rêve (pour REvalorisation et reVEgétalisation des espaces verts) trouvait aussitôt un écho auprès du Conseil consultatif Mosson et du comité de quartier des Hauts de Massane. «C'est l'illustration parfaite d'une idée qui émane des habitants et qui, ensuite, est soutenue par les institutions», poursuit l'élue.

Initiative citoyenne

En collaboration avec les étudiants en science biologique de l'université de Montpellier 2, des espaces ont été définis

dans le quartier. Des fiches et panneaux pédagogiques ont été développés par Jennifer Carré, médiatrice scientifique, avec



Chaque élève de CM2 de l'école Heidelberg a planté un arbre, puis accroché son nom à l'une de ses branches.

l'aide des enseignants. Cinq sites botaniques sont créés sur le quartier, afin de retrouver les différents paysages méditer-

ranéens qui ont caractérisé l'histoire de la région. En amont des plantations, une animation s'est déroulée dans les écoles avec Jennifer Carré et les étudiants participant à UniverlaCité sur le thème d'un voyage dans le temps au cœur de la végétation méditerranéenne. À la fin de la période glaciaire, la forêt s'implante, grâce à des arbres pionniers, comme le pin de Salzman et plusieurs espèces de bouleaux. Puis, la végétation s'intensifie et d'autres arbres apparaissent comme le chêne blanc, l'érable de Montpellier, le tilleul, l'orme, le chêne vert et le chêne Kermès. Il y a 5 000 à 6 000 ans, les hommes développent l'agriculture et l'élevage. Cette mutation socioculturelle s'accompagne d'une exploitation intensive des forêts conduisant progressivement à la mise en place de la garrigue. Le sentier botanique pédagogique illustre les modifications de la végétation au cours du temps. Les plantions sur les différents sites ont été réalisés par les écoles: la chênaie mixte (par l'école Heidelberg), la chênaie blanche (par les écoles Marc-Bloch et Galilée), la garrigue (par l'école Kurosawa) et le site symbolisant la domestication par l'homme (par le collège Escholliers de la Mosson). À l'issue des plantations, les enfants, tels des scientifiques en herbe, ont élaboré une fiche sur l'arbre planté, en indiquant toutes ses caractéristiques. Au fil de l'année scolaire, ils reviendront pour mesurer l'évolution de leur arbre. Mais les habitants sont invités à s'investir à leur côté pour entretenir et faire vivre ces espaces verts. Un bel exemple de biodiversité au quotidien! ■

Infos : www.ecs.um2.fr

Agenda

Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

Maison pour tous Georges-Brassens 04 67 40 40 11

Exposition *Ça s'est passé près de chez vous* du 16 au 27 janvier de 9h à 12h30 et de 14h à 18h. Rétrospective en images d'une année d'animations, de concerts et de convivialité. ♦
Concert du nouvel an, vendredi 27 janvier à 20h30 et dégustation de galettes. ♦
Loto, dimanche 29 janvier à 15h, avec le comité de quartier des Hauts de Massane.
Exposition *Histoire Amazigh*, du 30 janvier au 10 février, de 9h à 12h30 et de 14h à 18h. Avec l'association culturelle berbère de Kabylie. ♦

Maison pour tous Marie-Curie 04 67 75 10 34

Rencontre du nouvel an, vendredi 13 janvier à 18h30. Animation musicale et chanson française avec Aristide et Marine. ♦
Animations sur le Japon, vendredi 27 janvier à 18h30. Vernissage des expositions de calligraphie et de photographie. Démonstrations d'ateliers: bonzaï, ikebana, calligraphie, origami, d'aïkido et de kido. Apéritif et spécialités japonaises. Partenaire: association Toranomaki. ♦
Exposition sur le Japon du 30 janvier au 9 février de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h. ♦

Maison pour tous Léo-Lagrange 04 67 40 33 57

À la découverte des saveurs, jeudi 5 janvier de 14h à 17h. Avec l'association Tin Hinan. Sur réservation.
Stage de danse africaine, samedi 7 janvier, de 15h à 18h, avec l'association Le Poisson d'Argile.
Thé dansant, dimanche 8 janvier à 15h.
Soirée au profit des Restos du Cœur, vendredi 13 janvier à partir de 19h: apéritif dinatoire en musique avec Lez'Arts Mêlés à la maison pour tous, suivi à 20h, de la représentation de la pièce *Le Mâle et le Bien* par la Cie El Dorado au théâtre Jean-Vilar.
Stage de danse modern' Jazz, les 21 et 22 janvier.
Bal country et line, samedi 21 janvier à 14h, avec l'association Crazy Dance.
Rencontre du nouvel an. Le K-baré, samedi 28 janvier à 15h. Spectacle familial à partir de 3 ans, suivi de la galette. Sur réservation. ♦

Les rendez-vous du comité de quartier

Le comité de quartier des Hauts de Massane organise son assemblée générale, le 27 janvier à 18h à la maison pour tous Georges-Brassens. Le 29 janvier à 15h, même lieu, l'association de quartier propose son traditionnel loto.
Infos : 06 98 18 30 76

Le rugby fait école



Dix-neuf classes ont participé les 21 et 24 novembre à un tournoi de rugby, pour clore le programme d'initiation, qui s'est déroulé dans les écoles du quartier, du 26 septembre au 24 novembre. Cette

action s'inscrit dans le cadre de l'Ovalie Tour, un partenariat entre le Montpellier Hérault Rugby (MHR) et la Ville. Deux autres cycles sont prévus d'ici juin avec les écoles. Lors de ces rencontres, une charte rappelant les valeurs du sport sera distribuée à chaque jeune.

Hommage à Gabriel Monnet

La Ville a rendu hommage le 2 décembre, au comédien et metteur en scène Gabriel Monnet, disparu le 12 décembre 2010. Une plaque portant son nom a été

dévoilée sur la place devant le théâtre Jean-Vilar, en présence de la famille et du directeur du conservatoire de Montpellier, Ariel Garcia-Valdès. Sa disparition était intervenue alors qu'il devait jouer au Conservatoire de Montpellier, dans un spectacle mis en scène par Georges Lavau-dant, *Etat civil*.

Un nouveau bureau

Le Conseil consultatif du quartier Mosson s'est réuni le 22 novembre. L'occasion pour le président Michel Rouvière de présenter le nouveau bureau.

Il est composé de Jacqueline Antonio (Paillade Mosson coulée verte), Vianney Aubert (fédération Léo-Lagrange), Catherine Barrière (Pacim), Luc Braemer (Théâtre Jean-Vilar), Henri Corre (AHTP), Jacqueline Couilleux (Solidarité Dom-Tom), Christiane Cros (Tin Hinan), Ahmed El Farkous (association Défense des locataires 34), Franck Gres (Montpellier Basket), Gabrielle Henry (FNATH), Hssain Imougar (Boutagjate sans frontières), Mustapha Laoukiri (Uma), Martial Peurey (Fête le mur), Thierry Prunier (comité de quartier Mosson),

René Ribes (comité de quartier Hauts de Massane), Daniel Simonot (AJPPN), Jean Thérain (comité de quartier Celleneuve) et Vincent Velez (Amicale des locataires Mercure).

Les enfants vont fêter Brassens

Les maisons pour tous Georges-Brassens et Léo-Lagrange organisent un stage du 13 au 18 février pour préparer un événement commémorant le 30^e anniversaire de la disparition de Georges Brassens, qui aura lieu le 6 mars

prochain. Avec la complicité de Tom Torel, auteur compositeur, les maisons pour tous recherchent des enfants âgés de 9 à 12 ans ainsi que des adultes. Un groupe d'enfants sera créé dans chacune des maisons pour tous et un groupe ados-adultes sera commun aux deux structures. Chaque groupe interprétera quatre chansons de Georges Brassens et une chanson commune avec les autres groupes. Ce stage de préparation est gratuit. Inscription avant le 15 janvier auprès des maisons pour tous: 04 67 40 40 11 et 04 67 40 33 57

Port Marianne

La Pompignane - Richter - Millénaire - Grammont - Jacques-Cœur - Odysseum



Pose de la 1^{re} pierre du nouveau site d'Alstom Grid, sur le parc d'activités Eureka, le 19 décembre, en présence, notamment, des élus de Ville, de la Serm et de l'Agglomération. Il accueillera 250 salariés fin 2012.



le billet de votre élu
« Meilleurs vœux pour cette année 2012 »

Frédéric Tsitsonis
adjoint délégué au quartier

En tant qu'adjoint de quartier, je tenais à vous souhaiter mes meilleurs vœux. Tout d'abord, pour chaque habitant, des vœux de santé, car c'est tout de même le plus important, mais aussi des vœux de réussite dans vos projets, un emploi ou un logement pour ceux qui n'en ont pas. Mais je vais formuler des vœux pour le quartier aussi. D'abord, des vœux de solidarité et de fraternité entre tous. Je pense aussi à plus de respect et de citoyenneté pour notre environnement immédiat (propreté des espaces publics, bruit, voitures, incivilités...), car, nous le savons tous, un cadre de vie agréable est le garant d'un mieux vivre ensemble et chaque citoyen peut y contribuer. L'année 2011 a vu de nombreux projets se lancer (écoles, mairie de proximité, logements...) pour structurer le quartier. Pour 2012, la Ville sera toujours à vos côtés pour apporter plus de services et d'harmonie pour le quartier et je resterai un adjoint à votre contact.

CONTACT
■ Frédéric Tsitsonis,
Maison pour tous Mélina-Mercouri
842 rue de la Vieille-Poste
Tél. : 04 99 92 21 68
frederic.tsitsonis@ville-montpellier.fr

Les Tournées espace propreté des quartiers ont été inaugurées à Port Marianne par Serge Fleurence, le 1^{er} adjoint délégué à Montpellier au quotidien. Une visite sur le terrain très constructive avec riverains et associations.

À chaque problème, sa solution

L'objectif pour l' élu et les services de la mairie est de venir se rendre compte sur place, avec des membres d'associations et des riverains, des sites qui posent problème dans les quartiers, afin d'y remédier avec rapidité. Le 17 novembre dernier, a eu lieu la première des Tournées espace propreté de Serge Fleurence, le 1^{er} adjoint au maire délégué à Montpellier au quotidien. Présents avec lui, les responsables de services techniques de la Ville et de l'Agglomération concernés. Les problèmes soulevés secteurs par secteur ont tous été étudiés. Certains ont pu être réglés rapidement. C'est le cas par exemple pour les containers des points de collecte

de verre et de papier, mal situés, apportant des nuisances ou cachant la visibilité des automobilistes. Au Millénaire, ceux du carrefour des rues Vieille-Poste et Amadeo-Avogadro ont été déplacés au carrefour des rues Vieille-Poste et Alfred-Nobel. Un autre container, situé au carrefour des rues Baden-Powel et Denis-Papin, a lui aussi été déplacé de 30 mètres, à l'extrémité de la place Tycho-Brahet. À la Pompignane, rue André-Malraux, le local de stockage des containers, normalement réservé aux commerçants du centre commercial, posait problème en raison de ses sacs débordant sur la voirie, fruits de l'incivilité des usagers. Il était devenu un véritable point noir dans



Serge Fleurence, 1^{er} adjoint au maire, s'est rendu sur place pour constater le bien-fondé des demandes.

Une nouvelle voie est créée dans la ZAC Parc Marianne, privilégiant les circulations douces pour piétons et cyclistes.

Nina-Simone prend ses marques

La création de l'avenue Nina-Simone a débuté avec le lancement de l'aménagement de la partie sud de la ZAC Parc Marianne, dont la première pierre a été posée le 15 décembre dernier. Cette nouvelle phase d'aménagement est ouverte sur le parc Georges-Charpak, à

l'image de la partie nord qui lui fait face. Toutes deux sont desservies par l'avenue Raymond-Dugrand. L'avenue Nina-Simone reliera, d'ouest en est, le futur pont de la République et Odysseum. Elle sera composée de deux fois deux voies de circulation et d'espaces de stationnement, et dotée de larges trottoirs et de deux pistes cyclables. Des arbres aux essences variées y seront plantés. Les travaux de l'avenue ont débuté entre l'avenue Raymond-Dugrand et la Lironde, cours d'eau au-dessus duquel un pont sera construit. La livraison de cette section est prévue pour 2013-2014, en même temps que la fin de la construction des 50 logements sociaux confiés à ACM, des 5 lots d'un promoteur et du groupe scolaire Chengdu. La 2^e tranche sera livrée début 2015, et l'avenue Nina-Simone, dans sa configuration finale, en 2016. ■



L'avenue Nina-Simone reliera l'avenue Raymond-Dugrand à Odysseum.

le quartier, voire « une ver-rue », comme les riverains l'ont eux-mêmes appelé. Il a été supprimé. Au Millénaire, le comité de quartier a souhaité qu'un dispositif de protection soit mis en place pour protéger les espaces verts, sur lesquels les automobilistes garent leurs véhicules, notamment rue Alfred-Nobel et allée John-Napier. À Jacques-Cœur, le stationnement abusif, notamment rue Shirin-Ebady, sera contrôlé par des passages réguliers de la police municipale. Un accord a également été donné par l' élu à la demande formulée d'installer une aire de jeux pour les enfants et un espace chien. L'implantation reste encore à déterminer.

Parmi les autres demandes : la mise en place d'une zone 30 sur le secteur Jacques-Cœur, la création, avenue Théroigne-de-Méricourt, de places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite, l'implantation d'un ralentisseur au droit du n°50 de la rue de Chio, le renforcement de la signalisation à la sortie du pont Zucarrelli, à l'intersection avec la rue de Syracuse ou encore le doublement du ramassage des poubelles autour du bassin Jacques-Cœur. Pour toutes les demandes nécessitant des travaux, des études de faisabilité ont été lancées. Certaines d'entre elles seront financées sur les crédits de Montpellier au quotidien. ■

Le Conseil consultatif de quartier est officiellement installé. André Jonot, son président, l'a voulu représentatif des différentes entités qui constituent Port Marianne.

Davantage de femmes et de jeunes

Les 2/3 des membres du conseil Consultatif de quartier ont été renouvelés. « J'ai fait en sorte qu'il soit représentatif de Port Marianne, explique André Jonot, son président, avec notamment davantage de femmes et de jeunes ». Désigné président au mois de juin, André Jonot, secondé par l'ex-président François Ricci, a passé ces derniers mois à rassembler de nouveaux membres, en allant rencontrer les habitants directement sur



Le bureau élargi a constitué trois commissions de travail.

le terrain. « J'ai constitué deux collèges, poursuit-il, avec 20 représentants du monde associatif et 20 autres parmi les habitants du Millénaire, d'Odysseum, de Richter, de la Pompignane, de la Lironde, de Jacques-Cœur, de Grammont et de Parc Marianne. Ces secteurs sont tous des entités différentes, avec des problématiques particulières qu'il est nécessaire de prendre en compte ». À la suite de son installation officielle le 29 novembre dernier, le bureau élargi du Conseil s'est réuni le 14 décembre. À l'ordre du jour, la détermination des objectifs de travail et la constitution de trois groupes de réflexion, avec une commission "Environnement", une commission "Carrefour et mixité" et une commission "Crédits de proximité". « Leur objectif, précise le président, est de lancer la machine et d'avoir dès le début de l'année notre feuille de route, pour pouvoir commencer à bosser ». ■

Infos : André Jonnot : 04 67 86 28 81

Agenda

Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

Maison pour tous Mercouri

Exposition Pop Art, de Sandra, artiste peintre, du 9 au 20 janvier.Vernissage le 14 janvier à 17h30. ♦
Rencontre du Nouvel an, le 14 janvier à partir de 16h : spectacle jeune public par la Cie Splash Théâtre, chants des ateliers de Jazz à tous les étages, dégustation de la galette du nouvel an. Organisée par la Maison pour tous, avec le comité de quartier du Millénaire et l'association Jazz à tous les étages. ♦
Théâtre d'improvisation avec les Sherpas, le 27 janvier à 21h. Réservation conseillée.
Stage conte, les 28 et 29 janvier, organisé par l'association Aural.
Sortie familiale au Mont Aigoual, le 29 janvier de 9h à 18h30. Infos : 04 99 92 23 80.
Soirée rétro dansante, le 4 février à 20h30, organisée par l'association Danse évasion. Sur réservation. ♦

La ZAC Parc Marianne s'étend



La première pierre de la phase sud de la ZAC Parc Marianne, récemment primée, a été posée le 15 décembre, en présence des responsables de la Serm et des élus de la Ville, dont Michael Delafosse, représentant le maire. Cette nouvelle tranche de la ZAC accueillera 800 logements supplémentaires à terme.

Une assemblée de 40 membres

• **Président** : André Jonot, président d'honneur : François Ricci
• **Collège des habitants** : Joëlle Adelsbach, Martine Albert, Julien Auguste, Chadia Ayachi, Michel Bayle, Fatima Boucher, Claude Boudillet, Khira Broutin, Jean-Pierre Cartaux, Thierry Descroix, Jacques Ganz, Caroline Germain, Joséphine Lopez, Elyes Marmi, Philippe Mevel, Alain Terrasse, Yves Arnaud, Rabah Aït, Alain Chauvin, Antoine Capotorto.
• **Collège des associations** : Vincent Ucheda (Comité de quartier Aubes-Pompignane), Alain Perrin, André Mialocq, Guy Rivière, Michel Bachet et Régine Sarry (comité de quartier Millénaire), Gérard Leverche (comité de quartier Richter +), Lynda Devitot (Anim'frimousses), Nicolas Hudier (Collectif Jeunes de la Pompignane), Yamina Dramchini (Collectif des mamans) Marc Munuera (Défense des locataires de la Pompignane), Bernard Sabatier (Foulées du Millénaire), Denango Niang (Lironde), Isabeau Marqué (Mohicans), Bernard Bouvier et Serge Ottawy (P & C / Millénaire), Abdelhadi Morsi (Pompignane Sports Cultures), Frédérique Pelat (Aides aux devoirs), Lionel Barthe (Sarbacane 34), Yaëlle Nowenstern (Sens de vie).

Près d'arènes

Saint-Martin - Aiguerelles - Cité Mion - La Rauze - Tournezy



Les écoliers de la maternelle Simone-Signoret ont décoré 180 sapins, installés dans la cour. Ils les ont ensuite ramenés chez eux.



le billet de votre élue

« Notre quartier a la chance d'avoir des associations actives »

Annie Bénézech, adjointe déléguée au quartier

Malgré les temps difficiles de la crise financière, notre quartier a abordé la période des fêtes et la nouvelle année avec beaucoup d'éléments favorables : la 4^e ligne de tramway qui rapprochera les Près d'Arènes du centre-ville, les animations des commerçants de proximité ainsi que le marché du mail Bashung. Notre quartier a la chance d'avoir des associations nombreuses, actives et très variées dans leurs objectifs. Elles contribuent largement à développer les relations entre les habitants. La Clé, associée au temple protestant du Puech Radier, a organisé un repas pour les plus démunis, le soir de Noël. En effet, c'est par l'amélioration du vivre ensemble entre tous les habitants, par-delà les origines, l'âge et le statut social de chacun, que la vie quotidienne s'embellit par la richesse des relations humaines, encore plus importantes pendant ces périodes de fêtes. Je vous souhaite une excellente nouvelle année, avec tous mes vœux de santé et de bonheur.

CONTACT

■ Annie Bénézech
Maison pour tous L'Escoutaire
67 rue des Razeteurs
Tél. 04 67 65 59 99

Un collectif d'associations veille depuis trois ans à ce que la tolérance soit respectée dans le quartier. L'expérience porte déjà ses fruits. Les mentalités évoluent.

Vouloir vivre ensemble

Bien sûr, les incivilités, il y en a à Saint-Martin, comme partout ailleurs. Mais jusqu'à quand les supporter ?

Durant l'hiver 2009, la police municipale signale une voiture brûlée, non loin de l'église. Il s'agit de celle du père Caivailès. L'émotion est grande, même au-delà du cercle des fidèles. Le curé est estimé de tous. « Cela a été le déclencheur, se souvient Yves Barral, du comité de quartier *À l'écoute Saint-Martin*. Tout le monde s'est rendu compte que si les jeunes désœuvrés du quartier ne respectaient plus rien, la situation allait dégénérer ».

Abdelaziz Alaoui fit le même constat. Le président d'Assalam (qui signifie paix en arabe) rejoint alors le collectif d'associations, réuni à l'appel d'Annie Bénézech, maire-adjointe du quartier. « Le vivre ensemble ne peut fonctionner que si on se parle. Depuis trois ans, on a vu un changement radical. Chacun a appris à se dire bonjour ». Cet avis est partagé par Éliane Laget : « Il y avait besoin que ce collectif existe. J'y participe au nom du Syndic de ma résidence et j'ai appris beaucoup de choses sur la tolérance. On entend moins de phrases désagréables sur notre passage, les jeunes sont polis. Je me suis rendue compte que les malentendus surviennent vite ». Des malentendus qui, s'ils ne sont pas levés, s'enkystent dans



Citoy'aussi, le festival dédié à la tolérance, mai 2010. Une manifestation impulsée par le collectif.

les consciences, comme le remarque Zakaria Kassimi, de l'Association sportive Saint-Martin (ASSM) : « D'un côté

il y a les adultes qui craignent les jeunes, et de l'autre, les jeunes qui imaginent que les adultes pensent systématique-

ment du mal d'eux. À un moment, il faut arrêter ! »

Tisser des liens

Le collectif s'est soudé davantage quand furent apposées des inscriptions racistes sur les murs du local d'Assalam. En janvier 2011, les associations du quartier et les représentants des principaux cultes religieux se réunissaient autour d'un olivier de la paix, planté rue Mont-Saint-Michel. Ce jour-là, « ceux qui croyaient et ceux qui ne croyaient pas ont clairement affirmé leur désir de vivre ensemble ». « Nous avons créé un cercle de solidarités, explique le pasteur Sacramento. Un fait divers de quartier a permis de nous épauler ». Et de s'entraider au-delà des convictions religieuses. « Lors des fêtes de l'Aïd, la paroisse prête sa salle à l'association Assalam pour qu'elle puisse le célébrer, indique Marie-Andrée Leheup, vice-présidente de Jasmin d'Orient, les jeunes de l'ASSM donnent un sérieux coup de main lors des fêtes du quartier. Le 24 décembre, l'église évangélique organisait une journée pour tous les enfants... Les exemples de cette nouvelle façon de se côtoyer sont nombreux ».

Le collectif se réunit chaque mois. Ce rendez-vous permet de tisser des liens. Et si bien sûr, le collectif ne prétend pas tout régler, ses membres ont la volonté absolue de mieux vivre ensemble. ■

Un chantier citoyen a permis à six jeunes d'être aidés pour payer leur permis de conduire. Ils ont rénové et décoré le transformateur électrique situé chemin de Moularès.

Travail d'équipe

Ils sont six. Une fille, Camille et cinq garçons, Abdès, Mathieu, Moha, Nico et Saïd. Ils ont entre 18 et 22 ans et cherchent du travail, une formation. En novembre, ils ont passé 3 jours à peindre et à rénover le transformateur électrique, chemin de Moularès, en face de la rue de l'Émeraude. Sur les conseils du graffeur Jerc, les jeunes ont conçu et peint la fresque qui agrémente désormais l'équipement électrique. Cette réalisation est en



Les transformateurs prennent des couleurs.

Agenda

Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

Maison de quartier
Jean-Pierre-Caillens
04 67 42 63 04

Mercredi des découvertes : chouchoute ton sourire les 4 et 25 janvier de 14h30 à 16h. Atelier familial de loisirs. Confection d'un porte brosse à dents. Places limitées.

Rencontre du nouvel an : *Béron à tous les étages*, un spectacle jeune public par la Cie à tiroirs, le 7 janvier à 15h30. Spectacle suivi d'un goûter de roi et de reine. Sur réservation. ♦

Atelier créatif et de stylisme, les 11 et 18 janvier de 14h30 à 17h. Enfants à partir de 7 ans.

Concert du Savignoni trio (swing manouche) le 13 janvier à 20h30. Sur réservation. Apéritif dinatoire à 19h30. ♦

Stage adultes d'initiation au kyudo (tir à l'arc traditionnel japonais) le 14 janvier de 9h à 16h. Organisateur : Association Languedocienne de kyudo. ♦

Stage adultes de zumba et salsa le 21 janvier de 16h à 18h. Organisateur : Association fitness body step.

T'as de beaux jeux. Soirée familiale autour de jeux de société le 27 janvier à 20h. Organisée par les trois maisons pour tous du quartier. Sur réservation. ♦

Maison pour tous L'Escoutaire
04 67 65 32 70

Exposition de Julien Alley et The Wizard : Future is yours, du 17 janvier au 3 février, de 9h à 12h et de 14h à 18h. Vernissage le 17 janvier à 18h30. ♦

Rencontre du nouvel an : soirée dansante avec le groupe musical Mission 2 le 20 janvier, de 19h à 22h. Sur réservation. ♦

Maison pour tous Boris-Vian
04 67 64 14 67

Rencontre du nouvel an : partage de la galette autour d'une animation, le 11 janvier à 18h. En partenariat avec le comité de quartier Les Aiguerelles-la-Rauze. ♦

Expo photos : *Point de vue de Claudie Gassin*. Du 12 au 27 janvier, de 9h à 12h et de 14h à 19h. Vernissage le 12 janvier à 18h30. ♦



Jacques Joffre expose à la maison pour tous Boris-Vian du 30 janvier au 17 février. Plusieurs thèmes sont abordés notamment le carnaval de Venise dont la dynamique lumineuse est restituée grâce à la technique de la photographie HDR (High Dynamic Range Imaging).

Art de vivre

Culture

Supports/Surfaces. Une exposition de Bernard Pagès est présentée du 13 janvier au 25 mars au Carré Sainte-Anne.

Monumentalités en résonnance

Bernard Pagès est l'un des membres de Supports/Surfaces, le dernier groupe qui ait eu une importance notoire dans le paysage artistique national. Ce mouvement est né à Montpellier, où son nom a été déposé à la préfecture, le 5 août 1970. Il est entre autres composé d'artistes vivant et travaillant dans la région, comme Daniel Dezeuze, Vincent Bioulès, Claude Viallat, mais aussi des alentours de Nice avec Louis Cane, Noël Dolla ou encore Bernard Pagès, dont le travail fait l'objet d'une exposition au Carré Sainte-Anne, du 13 janvier au 25 mars.

Légèreté et élévation

Le comité artistique a choisi cet artiste, parce que ses oeuvres entrent parfaitement en résonnance avec l'espace de la cathédrale désacralisée. « L'idée étant de montrer à Sainte-Anne, des expositions d'artistes dont le travail est capable d'investir ce lieu monumental et de dialoguer avec lui, explique Numa Hambursin, commissaire de l'exposition. Or, précisément, une grande partie du travail de Bernard Pagès se joue sur l'élévation. C'est un homme qui travaille sur des matériaux qui sont le moins noble que l'on puisse imaginer : de la ferraille, du béton, des matériaux de rebus qu'il va



Bernard Pagès, Les fléaux, 1994, ensemble de sept sculptures, béton coloré et taillé, acier oxydé, bois de châtaignier, 285 x 1800 x 310 cm.

recupérer dans des casses. De ces matériaux, il réussit à faire quelque chose d'extrêmement élégant et élancé. Des sculptures qui peuvent peser plusieurs tonnes, et qui malgré ce, donnent une impression de légèreté. Il a une maîtrise extraordinaire de la matière.

Il y a aussi un double mouvement, avec un travail très physique, pénible, sur des matériaux rugueux, durs, pour arriver à un résultat poétique et diffus ».

Corps à corps avec la matière

« Cet artiste, qui est un des

plus grands sculpteurs français contemporains, est resté fidèle à Supports/Surfaces, tout en évoluant lentement, poursuit le commissaire de l'exposition. Alors que beaucoup d'entre eux élaborent les plans et font réaliser leurs pièces par des fondeurs et autres artisans... Bernard Pagès a une véritable relation de corps à corps avec la matière. Il burine, tord le métal, il y a un côté extrêmement physique dans son travail. C'est une idée très Supports/Surfaces, car on retombe dans l'idée de l'artisan, l'ouvrier de l'art qui fabriquait une pièce, comme l'aurait fait un ouvrier à l'usine ». Bernard Pagès ne produit que peu de pièces et expose très peu. « C'est donc un événement pour la Ville, que d'accueillir cet artiste qui exposera ces pièces monumentales, comme par exemple des Fléaux qui font plus de 3 m de hauteur, ou encore un Pal. Des sculptures datant de 1980 à des travaux récents de ces dernières années seront données à voir, ajoute Numa Hambursin. Exposer Bernard Pagès est aussi un défi technique.

Les visiteurs vont se demander comment les œuvres ont pu entrer dans le Carré Sainte-Anne ». ■

Bernard Pagès



© Jérémie Wanghin

Né le 21 septembre 1940 à Cahors. Vit et travaille à la Fontaine de Jarrier à Contes, près de Nice, dans les Alpes-Maritimes.
Dernières expositions personnelles: (sélection)
2010: FIAC, Jardin des Tuileries, Galerie Bernard Ceysson, Luxembourg.
2006: Musée d'Art Moderne et d'Art Contemporain Nice.
2004: Musée départemental de l'Oise, Carte blanche à Bernard Pagès, Beauvais.
Galerie Catherine Issert, Bernard Pagès, Saint Paul.
Arsenal, ancienne abbaye Saint-Jean-des-Vignes, Bernard Pagès, Soissons.

Infos : Carré Saint-Anne. 2 rue Philipy. Entrée libre. Des visites commentées sont organisées. Réservations : 04 67 34 8880 ou 04 67 60 82 11.

Culture

Le Festival chrétien du cinéma se déroule du 22 au 30 janvier, avec 17 films projetés au centre Rabelais.

Un regard œcuménique

« Peut-on célébrer un 15^e anniversaire autrement qu'en choisissant un des plus beaux mots de la langue française : Aimer ? explique le père Christian Doumairon, directeur du festival chrétien du cinéma. C'est en effet, ce verbe aimer qui sera décliné au cours de la projection de 17 films, lors du festival chrétien du cinéma » qui se déroulera du 20 au 31 janvier au centre Rabelais ». Comme chaque année depuis 1997, chaque édition du festival a un thème propre

et donne lieu à une projection de productions cinématographiques s'y rapportant. L'objectif est de susciter un regard chrétien sur la production cinématographique. L'association Chrétiens et cultures, à l'origine du festival, est composée de catholiques et de protestants réunis, pour découvrir et partager d'autres religions et cultures. Une sorte de regard sur la vie que les réalisateurs représentent à merveille, en en soulignant les divers aspects. « Dans un esprit œcuménique, poursuit le père Christian Doumairon,

toutes les projections sont suivies d'un débat, afin d'inviter celles et ceux qui partagent un même amour de la vie, à la rencontre et au dialogue ». L'ouverture officielle a lieu au Corum, dimanche 22 janvier à 16h30, avec la projection de *After the wedding*, un film danois de Susanne Bier (2007) en V.O, dans lequel la réalisatrice conjugue le verbe aimer à tous les modes et à toutes les personnes. Le reste de la programmation est du même acabit, avec des films récents, des classiques et également des primés. Une

sélection de grande qualité. Pour la cinquième année consécutive également, une séance de projection de plusieurs courts métrages produits et réalisés en Languedoc-Roussillon est organisée gratuitement, le 20 janvier, en avant-première du festival. Le prix du jury sera décerné par des spécialistes du cinéma et de la presse. Le gagnant verra son film projeté à l'ouverture du festival, le 22 janvier au Corum. Un prix du public sera aussi décerné à l'issue du vote des spectateurs présents dans la salle. ■

Infos : Association Chrétiens et Cultures - 04 67 64 14 10 et <http://chretiensetcultures.free.fr>

Au programme



- *After the wedding* de Susanne Bier (V.O) : 22/1, 16h30 au Corum en ouverture officielle du festival et le 28/1 à 20h15
- *Angèle et Tony* d'Alix Delaporte : 25/1, 18h au cinéma Nestor-Burma, en présence de la réalisatrice
- *Another Year* de Mike Leigh (V.O) : 23/1, 20h15
- *L'arbre* de Julie Bertucelli : 24/1, 20h15 et 29/1, 17h15
- *L'aurore* de Friedrich Wilhelm Murnau : 27/1, 14h15 et 31/1, 17h15
- *Der Freund* de Micha Lewinsky : 26/1, 17h15 et 30/1, 14h15
- *Deux jours à tuer* de Jean Becker : 28/1, 17h15
- *Le gamin au vélo* des frères Dardenne : 29/1, 14h15
- *L'île* de Pavel Lounguine : 24/1, 17h15
- *Looking for Eric* de Ken Loach : 25/1, 14h15 et 2/1, 20h15
- *No et moi* de Zabou Breitman : 23/1, 14h15 et 30/1, 17h15
- *La Princesse de Montpensier* de B. Tavernier : 28/1, 14h15
- *Saraband* d'Ingmar Bergman : 24/1, 14h15 et 31/1, 20h15
- *Le Secret de Brokeback Mountain* d'Ang Lee : 30/1, 20h15
- *Tetro* de Francis Ford Coppola (V.O) : 24/1, 14h15 et 27/1, 17h15
- *Tous les soleils* de Philippe Claudel : 31/1, 14h15
- *Yo también* de Alvaro Pastor & Antonio Naharro (V.O) : 23/1, 17h15 et 26/1, 14h15



L'arbre, de Julie Bertucelli, projeté les 24 et 29 janvier.

Écouter et être écouté



Dimanche 15 janvier, à 10h30 au cinéma Utopia, les associations Saint-Vincent-de Paul, SOS Amitié et Le Refuge vous invitent à assister à la projection du film *8 fois debout*, une comédie dramatique de Xabi Molia (2009). Cette matinée consacrée au thème de la solitude, de la précarité et de l'écoute sera suivie d'un débat animé par Frédéric Gal, directeur du Refuge. Ce sera l'occasion pour les trois

associations de présenter trois types d'écoute, disponibles à Montpellier, celle du Refuge (une écoute sur la thématique de l'isolement des jeunes victimes d'homophobie), de la société Saint-Vincent-de-Paul (une écoute généraliste en face à face, destinée à aimer, partager et servir) et de SOS Amitié (une écoute généraliste anonyme au téléphone et sur Internet). Prix de l'entrée : 3,5 €

Infos : 09 50 83 06 78 (Le Refuge), 04 99 63 69 10 (société Saint-Vincent-de-Paul), 04 67 63 00 63 (SOS Amitié).

Exposition Whispers

La galerie Annie Gabrielli, qui a ouvert ses portes en octobre dernier dans le quartier des Beaux-arts, expose Whispers, de la jeune artiste Shannon Guerrico, à partir du 6 janvier. Le travail de cette photographe, qui oscille sur un mode romantique, entre



fiction et documentaire, est constitué d'une quarantaine de petits formats. Des images d'une grande pudeur.

Infos : 06 71 28 53 24, <http://galerieanniegabrielli.com>

Culture

Rencontre avec Virginia Woolf



L'association Cœur de Livres, partenaire de la Ville pour la Comédie du Livre, propose en amont de la manifestation, un cycle de rencontres consacrées aux

grandes figures littéraires britanniques, le Royaume-Uni étant le pays invité de la Comédie du Livre 2012. Elle reçoit les romancières Agnès Desjarthe et Geneviève Brisac qui viendront parler de Virginia Woolf, le 10 janvier à 19h, salle Pétrarque. L'entrée est libre. Une brochure sera disponible dans les librairies partenaires et distribuée au public. Les rencontres seront diffusées le dimanche suivant à 17h sur Radio Campus Montpellier.

Infos : 04 67 60 43 11 et www.coeurdelivres.fr

Tous en scène

Vous êtes artistes, humoristes, chanteurs, magiciens, danseurs... Venez tenter votre chance sur la scène du Montpellier comédie club. Sur cette scène ouverte, vous présenterez votre numéro directement devant le public. Il n'y a aucun casting, aucune audition. Vous disposez de 5 à 10 minutes pour convaincre. Cela se passe tous les 2^es mercredis du mois au Macadam Pub, 1 rue des Deux-ponts.

Inscriptions : 06 64 33 97 22 ou montpelliercomedieclub@gmail.com

En attendant le Printemps de Bourges



À la suite de l'appel à candidatures, qui a eu lieu courant septembre, le jury régional des découvertes du Printemps de Bourges a auditionné, le 3 décembre, les six groupes retenus : Iaross, The Limanas, Set & Match, Projet Lafaille, Skeleton band et Harold Martinez. Le jury national se réunira en janvier et sélectionnera les groupes qui représenteront la région au prochain festival du Printemps de Bourges du 24 au 29 avril. On croise les doigts !

Infos : www.victoire2.com

Théâtre Jean-Vilar. Elodie Buisson jouera du 17 au 20 janvier, *Déjeuner chez Wittgenstein*, une pièce de Thomas Bernhard.

La passionnée des planches

Elle est née à Colombes, et depuis toute petite, elle a eu envie de faire du théâtre, une manière pour elle de s'évader. Elodie Buisson a réalisé son rêve d'enfant puisqu'elle est devenue comédienne. Elle joue dans la pièce *Déjeuner chez Wittgenstein* de Thomas Bernhard, du 17 au 20 janvier au théâtre Jean-Vilar. «Je suis enchantée de jouer cette pièce mise scène par Frédéric Borie», explique celle qui a fait ses classes au Conservatoire national de région de Montpellier sous la direction d'Ariel Garcia Valdès. Je joue avec Isabelle Olive et Richard Mitou et notre trio est formidable. Je sens perdurer l'esprit de l'école de Montpellier qui est d'une grande richesse car au Conservatoire, Ariel Garcia Valdès nous laissait libres, tout en nous incitant à créer notre propre troupe» ajoute Elodie Buisson.

À partir de 1999, elle a participé à l'Atelier Volant dirigé par Claude Duparfait au TNT de Toulouse. Elle a créé la compagnie la Chèvre à cinq pattes et a joué entre autres dans *Brien le fainéant* de Gregory Motton, *Le Bal des âmes mortes* d'après Nicolaï Gogol, *La Cagnotte* d'Eugène Labiche, *Le Pain* d'Aloula, mise en scène par Bald Boumaza, *Le Conte d'hiver* de Shakespeare... Actuellement, Elodie Buisson anime des ateliers au théâtre Jean-Vilar. «C'est un privilège de bénéficier des conditions idéales du théâtre, cela fait trois ans que j'y anime des stages, c'est un cadre exceptionnel» explique la comédienne dont les premières sessions sont prévues les 4 et 5 février. Elle propose aux comédiens amateurs de s'immerger dans la pièce *Le Suicidé* de Nicolai Erdman, auteur soviétique.

Féroce ment drôle

Dans *Déjeuner chez Wittgenstein*, deux sœurs s'apprêtent à accueillir leur frère dans la maison familiale. Cas psychiatrique et génie de la famille, il est le futur célèbre phi-



«C'est un acte politique de venir voir cette pièce-là». Elodie Buisson.

losophe Ludwig Wittgenstein. Elodie Buisson y campe le rôle de la sœur cadette. Ce n'est apparemment pas la première fois que les sœurs préparent son retour pour reformer la fratrie de leur jeunesse. Mais cette énième tentative sera un échec total. L'auteur Thomas Bernhard brosse avec féroce un portrait étouffant et satirique d'une névrose familiale mais surtout d'une réalité insupportable qui pousse le philosophe à vouloir se réfugier dans un

hôpital psychiatrique. «En dépit des apparences, la pièce est drôle et cela me fait du bien d'avoir un texte aussi fort. *Déjeuner chez Wittgenstein* est à l'opposé du mortifère, c'est une pièce politique qui exprime comment combattre une société qui écarte les penseurs, les fous... J'espère être aussi drôle, grinçante et féroce que la pièce elle-même», conclut cette passionnée qui brûle les planches comme elle croque la vie. ■

Infos : www.theatrejeanvilar.com

Sport

La Maison du judo propose, en plus du judo, différentes activités et prépare un voyage humanitaire au Sénégal.

Un dojo en Casamance

Avec ses 350 adhérents, la Maison du judo, présidée par Antoni Riquelme, est l'un des plus importants clubs de judo du département. «Depuis quelques années, notre association a les reins assez solides pour proposer, en plus du judo, des activités

cès. Avec son équipe, Rémi Rodriguez, qui déborde d'enthousiasme et d'énergie, rassemble adultes et enfants pour pratiquer du canoë ou du ski et partager un bon resto. À chaque vacance scolaire, des stages qui mêlent la culture et le sport sont proposés.



Démonstration de judo devant les habitants du village Kartiack

culturelles et des projets humanitaires» explique Rémi Rodriguez, diplômé du brevet d'état d'éducateur sportif judo-jujitsu et directeur de la Maison du judo, club qu'il a créé en 2005.

Réparti sur huit sites, le club propose des activités telles que judo, Jujitsu, self défense adulte et Su taïso, gymnastique japonaise ludique. Il favorise également les rencontres et les activités en dehors du tatami. Le concert de rentrée avec les groupes *Fussoirs* et le *Comptoir des fous* fut un suc-

Son vœu est de développer la pratique du judo auprès des plus jeunes de milieu défavorisé. D'ailleurs, avec la Ville, il a mis en place un dispositif pour inciter les filles à pratiquer ce sport, en baissant le coût de la cotisation.

Un container humanitaire

La Maison du judo prépare un voyage humanitaire au Sénégal du 12 au 25 février. Huit membres du club vont partir à Kartiack, village en Casamance

avec lequel le club a déjà des contacts. La Casamance est située au sud du Sénégal à 450 km de Dakar. L'association est déjà partie en 2010 avec le club Arts martiaux Bédarieux pour créer un club de judo. Ce fut un voyage enthousiasmant et l'accueil des 4000 habitants fut chaleureux. Le club de judo est devenu la première association du village. Grâce aux 15 ordinateurs et aux 5 imprimantes, collectés auprès des adhérents et offerts par la société Sanofi, le groupe de sportifs créera une salle informatique au lycée du village. Lors de ce séjour, le point d'orgue sera la création d'un dojo ; la toiture d'une salle prévue à cet effet sera réparée et équipée de tatamis. Tout ce matériel sera apporté dans un container de 73 m³ rempli également de kimonos, de vêtements de sport, de fournitures scolaires et de matériel pédagogique. D'ailleurs, les jeunes judokas du club participent aussi au projet grâce à l'opération "100 troussees pour la brousse". Le principe : un enfant de Montpellier achète une trousse pour un élève de Kartiack. Dans les containers, il y aura également du mobilier et des livres scolaires collectés auprès des écoles de Montpellier mais aussi du matériel médical non médicamenteux. Bien entendu, rien ne peut se faire sans l'approbation des autorités locales. Les judokas rencontreront le chef du village, le chef des femmes, le Chef de l'eau et le Chef des jeunes. Et en février, Kartiack aura son dojo. ■

Infos : 06 61 64 42 24

Hélène Mandroux a officialisé, le 13 décembre, la vente des installations sportives de Grammont au club de football, le MHSC, qui souhaitait les acquérir.

Terrain d'entente

«Pour la première fois, le club de foot aura quelque chose à lui», a plaisanté Louis Nicollin, président du MHSC. Un plaisir partagé avec le maire de Montpellier, qui s'est félicitée que le club de Montpellier puisse s'installer à Grammont, chez lui ! «Le club de foot fait partie de l'identité de notre ville, il en est un des meilleurs ambassadeurs».

Le 13 décembre, Hélène Mandroux a répondu favorablement à la demande du MHSC d'acquiescer les installations sportives de Grammont. Cette transaction comprend la vente des huit terrains déjà utilisés par le club, cinq en herbe et trois en synthétique, ainsi que les locaux du centre de formation, le siège administratif et les bureaux

occupés jusqu'à présent par l'École supérieure de journalisme. «Cette dernière qui avait déjà exprimé son désir de s'implanter ailleurs, fera l'objet d'un relogement par la Ville, a ajouté Michaël Delafosse, adjoint délégué à l'urbanisme. Une solution pourrait être trouvée du côté des terrains de l'EAI». Au total, ce sont 9,6 hectares qui vont être vendus par la Ville au club, pour un montant de 6,5 millions d'euros, conformément aux estimations du service des Domaines. «Le centre équestre ne bougera pas, a affirmé l'adjoint délégué aux sports. Nous créerons deux nouveaux terrains stabilisés pour remplacer ceux que nous vendons». D'ici quelques mois, les services finaliseront la transaction par une

Agenda

Football

Mosson à 21h
• 14 janvier
MHSC / Lyon

Handball

Bougnol à 20h
• 4 février
MAHB / Paris

Hockey sur glace

Patinoire Végapolis à 19h30
• 14 janvier
MAHC / Toulouse

Rugby féminin

Stade Sabathé à 13h30
• 22 janvier
MHRC / Lille

Rugby à XV

Yves-du-Manoir à 14h30
• 28 janvier
MHRC / Stade français

Volley

Palais des sports Pierre de Coubertin à 16h
• 8 janvier
Montpellier Volley / Rennes

Hockey-roller

Stade Batteux à 19h30
• 7 janvier
Montpellier Rollers
Hockey / La Rochelle



Louis Nicollin, Hélène Mandroux et Laurent Nicollin.

signature officielle de l'acte de vente. En attendant, souhaitons au club de se maintenir encore longtemps à la première place du championnat. ■

International

Pour Yennayer, le nouvel an berbère, l'association Identités et Partage organise le 21 janvier, sa traditionnelle soirée ouverte à tous à la salle des Rencontres.

Bonne année 2962

Yennayer, le nouvel an Berbère correspond à un événement de grande portée politique. En effet, en l'an 950 avant J-C, un Berbère nommé Shashnaq accède au statut de pharaon d'Égypte et fonde la 22^e dynastie. Cette date, inscrite dans

la Bible, marque le nouvel an berbère. Et pour célébrer la nouvelle année 2962, l'association Identités et Partage organise sa traditionnelle soirée festive ouverte à tous le 21 janvier à partir de 18h à la salle des rencontres de la mairie. Au menu, un diaporama sur l'his-

toire et le calendrier berbère, un copieux couscous, un défilé de robes et un spectacle de musique traditionnelle.

Une civilisation millénaire
Il faut savoir que les Berbères (Imazighen) sont présents en

Afrique du nord depuis plus de 5000 ans. Ils sont actuellement répartis en Algérie, en Tunisie, au Maroc, en Libye, en Egypte, au Niger, au Mali et même sur les Iles Canaries. On compte parmi eux différents peuples notamment les Kabyles, les Rifains, les Chaouias, les Chleuhs, les Touaregs... À l'occasion de Yennayer, les familles partagent traditionnellement un repas composé d'un couscous, de volaille et de fruits secs pour symboliser et présager l'abondance de l'année qui s'ouvre. La soirée du 21 janvier marque également les 10 ans de l'association. Ce sera l'occasion de découvrir une culture millénaire méconnue et de partager une soirée de fête et de danses. Les membres de l'association Identités et Partage ne manqueront pas de souhaiter à leurs hôtes d'un soir, une très bonne année 2962 en français ou en langue tamazight: Asseggas Ameggaz 2962. ■

Infos : 06 89 48 15 64 et 04 67 59 26 79 (le soir) www.identites.partage.wiseo.com ou identites.partage@wanadoo.fr



La troupe joue avec des instruments ancestraux typiquement kabyles : le bendir et la cornemuse.

Journée franco-allemande. La Maison de Heidelberg lance l'opération "cousins germains" le 22 janvier dans les établissements scolaires.

Cousins, cousines

À l'occasion de la journée franco-allemande du 22 janvier qui célèbre la signature du Traité de l'amitié franco-allemande de 1963 entre De-Gaulle et Adenauer, la Maison de Heidelberg lance sa campagne de sympathie et de soutien pour la langue de Goethe dans les établissements scolaires du 16 au 27 janvier. Elle invite les ressortissants allemands, installés dans la région à faire une visite dans une école, un collège ou un lycée pour présenter une facette originale et concrète de leur pays. Cette

initiative, appelée "cousins germains", propose des brèves rencontres entre des jeunes français et des Allemands (suisse ou autrichiens) qui parlent d'un aspect de leur pays, de leur culture ou de leur civilisation, et qui présentent de façon sympathique et palpable leur pays natal. «En fait, cette action connaît chaque année un grand succès. Les rencontres avec des élèves qui souvent méconnaissent la culture allemande sont authentiques», explique Hans Demes, Directeur de la

Maison d'Heidelberg. Ainsi, pendant deux semaines, des étudiants d'Erasmus, des retraités, des chefs d'entreprises ou des chercheurs parce qu'ils aiment notre région, se plaisent à parler de la leur lors de rencontres destinées à éveiller la curiosité des élèves. Les chefs d'établissements et professeurs d'écoles intéressés, peuvent s'inscrire sur le site de la Maison de Heidelberg et être mis en contact avec un "cousin germain" volontaire. Cette action se déroule en partenariat avec l'Académie de Montpellier.

et l'Inspection pédagogique régionale d'Allemagne. ■
Infos : www.cousins-germans.org ou www.maison-de-heidelberg.org.

Maison de Heidelberg, Centre Culturel Allemand, 4, rue des Trésoriers-de-la-Bourse.
04 67 60 48 11



Une cousine germane, en costume bavarois accueillie en classe.

International

Québec. Le maire a remis la médaille de citoyen d'honneur à Michel Robitaille, délégué général du Québec à Paris.

10 ans d'amitié

Pour célébrer le 50^e anniversaire de la délégation générale du Québec, Michel Robitaille fut, le 25 novembre dernier, l'invité du maire qui l'a fait citoyen d'honneur de Montpellier en le décorant de la médaille de la ville. Administrateur d'État, il a pris ses fonctions de délégué général du Québec à Paris, en octobre 2010 devenant ainsi le chef de poste de l'une des plus importantes représentations du réseau diplomatique québécois. Il est également le représentant personnel du premier ministre auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie. À cette occasion, une réunion

et Jean-Pierre Gaubert, président de l'Association France-Hérault Québec.

Partage d'expériences

Sherbrooke est la 6^e ville du Québec située au confluent des rivières Magog et Saint-François. Surnommée la reine des cantons de l'est, elle est le principal centre économique dans la région de l'Estrie. La signature officielle de l'accord d'amitié et de coopération entre Montpellier et la ville de Sherbrooke qui a eu lieu le 9 mai 2006, marque l'aboutissement logique d'échanges qui se sont multipliés, depuis plusieurs années, notamment entre les universités et les Pôles universitaires de Montpellier et de Sherbrooke. Cet accord d'amitié

le cadre de vie et l'organisation des infrastructures municipales. Et à ce jour, les échanges perdurent. En juin 2010, dans le cadre de la journée nationale du don d'organe, le maire a évoqué l'exemple de Sherbrooke en vue d'édifier un espace emblématique, en hommage aux donneurs d'organes. En octobre, ce fut la célébration du 50^e anniversaire de la délégation générale du Québec à Paris. Depuis la rentrée, une convention entre l'université Montpellier II et l'université de Sherbrooke pour la création d'un master conjoint en écologie-biodiversité est en cours. La première année d'étude se déroulerait au Québec et la seconde à Montpellier. La coopération entre Montpellier



Autour du maire, le délégué général du Québec, son épouse, Max Léviata, Perla Danan et Claudine Troadec-Robert.

de travail a eu lieu à la Maison des relations internationales sur les liens qu'entretient la Ville avec le Québec depuis 10 ans et sur son partenariat avec la ville de Sherbrooke. Étaient présents Perla Danan, adjointe au maire déléguée aux relations internationales

et de coopération prévoit le partage d'expériences et de savoir-faire dans différents domaines : la population étudiante et le partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur et les centres de recherche, la participation des citoyens à la vie locale, l'attention prêtée aux aînés et

et Sherbrooke se traduit également par un partenariat des offices de tourisme respectifs et des accords de coopération d'entreprises entre l'Agglomération de Montpellier et Sherbrooke. ■

Infos : www.montpellier.fr et www.ville.sherbrooke.qc.ca

Maison des relations Internationales

- Conférence sur la coopération monégasque organisée par le consulat de Monaco, le 21 janvier à 15h.
- Le Cercle néerlandais organise sa soirée du nouvel an, le 28 janvier à 19h.
- Inauguration du Festival du cinéma algérien le 30 janvier à 18h. Le festival se déroulera du 30 janvier au 30 mars.

Infos : www.montpellier.fr

Voyagez et travaillez aux USA cet été !



The French American Center invite les jeunes et les étudiants à travailler pendant l'été 2012 aux Etats-Unis avec des enfants dans des colonies de vacances américaines. Camp America leur propose de développer leurs compétences, de voyager à moindre coût, de découvrir le continent et la culture américaine et de se faire de nouveaux amis du monde entier. Les inscriptions pour l'été 2012 doivent être effectuées avant février au French American Center, 4 rue Saint-Louis. Présentation le 12 janvier à 17h à la MRI.

Infos : reponsefac@gmail.com et 04 67 92 30 66

Information retraite

Pour les personnes qui travaillent ou ont travaillé en France et en Allemagne, la Carsat Languedoc-Roussillon propose deux journées d'information retraite les 24 et 25 janvier de 9h à 13h et de 14h à 18h, au 29 cours Gambetta. Elles pourront rencontrer sur rendez-vous les organismes de protection sociale pour faire le point sur leur situation. Prendre rendez-vous au : 06 73 37 30 71 (numéro Carsat uniquement valable pour ces journées) ou par mail à : international@carsat-lr.fr. Il est recommandé de se munir de tout document et pièce justificative.

Infos : 06 73 37 30 71

Recherche

Le Vot’Matic est un système de vote électronique conçu par Akim Djoudi. Il a obtenu pour cette invention, une médaille du concours Lépine.

Le Lépine pour Akim

Est-ce une machine volante? Non. Une machine à remonter le temps? Non. C’est le vot’matic. Une machine automatique pour voter, imaginée et conçue par Akim Djoudi, ingénieur en informatique. Il a, pour cette invention, remporté la médaille du concours Lépine dans la catégorie Ministère de l’intérieur.

Comment ça marche?

D’abord, on appuie sur l’écran tactile du boîtier électronique installé dans l’isoloir pour choisir son candidat. Un bulletin de vote avec une puce électronique intégrée s’imprime avec le nom du candidat. On met le bulletin dans une enveloppe, puis on procède au vote en insérant le bulletin dans l’urne. La spécificité et l’innovation de ce procédé résident dans l’urne elle-même, qui dispose d’un boîtier électronique. «Au moment du vote, l’enveloppe passe dans le sas électronique sécurisé qui identifie le bulletin, enregistre les données de la puce et comptabilise les enveloppes», explique Akim Djoudi. C’est un système anti-fraude, car s’il y

a 2 bulletins ou autre chose dans l’enveloppe, l’urne ne l’accepte pas. Son contenu est détecté à chaque passage dans l’urne car les bulletins sont dotés d’un tampon électrique». Lors de la clôture du vote, on relie l’urne à un ordinateur et les résultats s’affichent sur un écran: nombre d’inscrits, de votants et de voix par candidat.

Un système fiable et sécurisé

«Contrairement aux autres machines à voter, celles des Etats-Unis par exemple, les résultats peuvent être vérifiés par recomptage manuel. De même, en cas de problème informatique ou électrique, on peut continuer à voter, effectuer le dépouillement et le décompte des bulletins manuellement; le nom du candidat étant inscrit sur chaque bulletin, ce que ne propose aucune autre machine à voter», ajoute Akim Djoudi. Et cet amoureux des Cévennes, qui se qualifie d’ingénieur, plutôt que d’ingénieur, est fier de son invention. Il travaille depuis 1991 à la direction des systèmes informatiques de la Ville. Il avait été recruté pour

mettre en place le logiciel de gestion des restaurants scolaires et installer des bornes midi à écran tactile. Sa passion, c’est la robotique et la carte à puce. À l’âge de 5 ans, il démonte les montres, à 10 ans, il s’initie au bricolage. Il lançait à ses frères «j’ai une idée» et les entraînait à construire des jouets et des automates. Il continue à inventer des tas de choses, il a d’autres brevets pour des volets roulants, des poubelles automatiques... En bref, la lubie d’Akim

Djoudi est d’automatiser toute sorte de machines. Il est ravi que son invention ait été reconnue. «D’autant que c’est une urne intelligente, un dispositif, rapide, économique et fiable qui évite une lourde manutention de papier et rassure l’électeur qui pourra toujours vérifier les résultats sur papier», précise-t-il. Son urne a suscité l’intérêt d’une soixantaine d’élus de grandes villes, rencontrés lors du salon des maires. ■

Infos : www.votmatic.fr



Les personnes non-voyantes peuvent voter en toute autonomie grâce à un casque audio.

Le réseau ConnaiSciences organise le 17 janvier, les Journées Wangari. Les lycéens rencontrent des femmes-chercheurs, ingénieurs et techniciennes.

Femmes de sciences

Lors des journées Wangari, organisées par ConnaiSciences, le réseau des cultures scientifiques en Languedoc-Roussillon, des classes de lycéennes et lycéens rencontrent des femmes-chercheurs, ingénieurs et techniciennes pour découvrir leur parcours professionnel, étudiant et personnel. Ces journées de découverte des métiers scientifiques au féminin favorisent la mixité professionnelle. Elles encouragent les jeunes filles à s’orienter vers les sciences de façon à faire évoluer les représen-

tations dans les choix professionnels. Les lycéennes et lycéens rencontreront les étudiants de l’université de Montpellier 2, le 17 janvier. Les établissements

intéressés peuvent encore s’inscrire. L’an dernier, ces journées furent un réel succès, elles sont ouvertes à toutes et à tous. ■

Infos : www.connaisciences.fr



Technicienne chimiste, Laure Blairat parle de son métier. À Areva Marcoule, elle recherche les éléments radioactifs des déchets.

Wangari Muta Maathai

Elle fut une pionnière de la lutte contre la déforestation. Née au Kenya en 1940, elle devient en 1971 la première femme lauréate d’un doctorat en Afrique. Militante du Conseil national des femmes du Kenya, elle les incite à planter des arbres pour subvenir à leurs besoins sans dégrader l’environnement. En 2004, elle reçoit le prix Nobel de la paix. Wangari Maathai est décédée le 25 septembre à l’âge 71 ans.

Diplômés en nounours

Lors de la dernière Zone artistique temporaire, organisée par la Ville en novembre, plus de 150 candidats ont passé,

en conditions réelles d’examen, des diplômes de peluchologie : licence en pratiques artistiques et monstrologie et master en monstrologie et culture générale. Un jury d’experts de l’Université Montpellier 2 a évalué les copies. La remise officielle du diplôme de peluchologue par le directeur de la faculté des sciences et un représentant de la direction action culturelle de la mairie, aura lieu le 19 janvier à 18h30, bâtiment 7 du campus UM2, place Eugène Bataillon. À noter, qu’une vingtaine de copies est restée anonyme. Dès lors, il convient à leurs auteurs d’envoyer quelques indices pour retrouver leurs copies d’examen et être identifiés. La présence à cette cérémonie ouverte au public est à confirmer par mail au peluche@um2.fr.

Infos : www.peluche.um2.fr



Recherche

Institut génomique fonctionnel. Le chercheur Jean-Marc Lemaître a réussi à rajeunir des cellules de personnes âgées de plus de 100 ans. Entretien.

Il défie le temps

Vous avez réussi à inverser le processus de vieillissement des cellules du corps.

Que recèle votre découverte ?

Jean-Marc Lemaître : Mon ambition est de comprendre les mécanismes du vieillissement. Mon passé scientifique de biologiste du développement est probablement à l’origine de cette découverte. L’identité de chaque cellule de notre corps a été programmée et reste stable tout au cours de la vie, avec un seul génome*. J’ai donc envisagé le vieillissement de la cellule comme une “déprogrammation de l’expression du génome” s’installant progressivement au cours de la vie, alors que la cellule se divise et doit faire face aux stress dus à son activité et à son environnement. Mon hypothèse de travail a donc été que puisque le vieillissement pouvait être une sorte de déprogrammation, il suffisait de trouver une stratégie adaptée pour remettre les compteurs à zéro de la cellule, qu’elle se réorganise et rétablisse son programme initial. En 2006, une équipe de chercheurs japonais était déjà parvenue à reprogrammer des cellules de peau en cellules embryonnaires en y injectant 4 gènes. Mais cette stratégie s’est avérée inefficace. En utilisant 6 gènes (soit 2 gènes supplémentaires), nous avons réussi à relancer la prolifération de cellules sénescents de patients très âgés. Et leur organisation a ensuite radicalement changé. Elles se sont transformées en cellules souches équivalentes aux cellules souches pluripotentes issues de l’embryon. Elles étaient alors capables de proliférer de manière infinie et de reformer n’importe quel type cellulaire de l’organisme sous une forme rajeunie. Pour des cellules de centaines, c’est comme si nous leur avions donné une seconde vie.

Quelle est l’application concrète de votre découverte ?

J-M. L. : D’ici 10 ans, cette découverte pourrait avoir des applications en médecine régénérative. Avec des cellules prélevées chez un patient même très âgé, on pourra les reprogrammer, les rajeunir, les reproduire et corriger n’importe quel type de pathologie liée à l’âge. Avec une simple cellule de peau, on pourra remplacer par exemple les cellules manquantes d’un cœur lésé par un infarctus. La reprogrammation cellulaire pourra permettre de reconstituer tous les tissus.

C’est le résultat d’un travail d’équipe ?

J-M. L. : Exactement, l’Inserm, désormais avec le Cnrs, met en place des programmes sur 5 ans. En sélectionnant des projets ambitieux, l’institut permet à un chercheur de former une équipe et de mener son projet grâce à un financement conséquent. Depuis 4 ans, plusieurs personnes ont travaillé à mes côtés : Laure Lapasset-Carbonnes, Olivier Milharet, Alexandre Prieur, Emilie Besnard, Amélie Babled, Fabien Donnet, Julia Leschik, Malik Kahli, Leila Ait-Hamou, Hélène Schwerer et de nombreux stagiaires.

Quel est le point de départ de votre recherche ?

J-M. L. : À la base, c’est une intuition, mais elle résulte



Jean-Marc Lemaître dirige l’équipe Avenir Inserm sur la plasticité du génome et le vieillissement cellulaire.

de beaucoup d’années de travail. L’irréversibilité du vieillissement cellulaire était un concept qui m’intéressait mais dont je n’étais pas convaincu. J’ai alors essayé de démontrer le contraire. Mais ce n’est pas tout d’avoir une intuition, encore faut-il en établir la preuve. C’est là, où toute la rigueur de l’expérience et de la démonstration scientifiques est nécessaire. Notre travail, pour être reconnu est évalué par nos pairs, sélectionnés pour leur expertise. Ensuite, c’est la publication scientifique expertisée qui fait foi.

On vous surnomme “Le maître du temps”. Une telle découverte vous confère une responsabilité, notamment si elle était détournée ?

J-M. L. : Je ne me pose pas réellement cette question lorsque je mène ma recherche, ce serait “stérilisant”. Découvrir et comprendre les mécanismes de la vie est notre objectif initial. Après, la découverte, peut toujours être appliquée positivement ou négativement, voire inutilement. Pouvoir développer la médecine régénérative et des thérapies est plus important que ces considérations. Je fais confiance à l’homme et je suis convaincu que les sciences seront utilisées à des fins positives. La découverte ne se fait pas sous la contrainte. Pour être créatif, nous devons garder notre imaginaire libre.

Votre parcours est un peu atypique...

J-M. L. : Titulaire d’un Deug de Biologie, j’ai débuté en tant qu’instituteur. Pendant les vacances, alors que j’étais à l’école normale, je faisais des stages en laboratoire. Passionné par la recherche, je voulais poursuivre une carrière scientifique. Je suis ensuite devenu assistant ingénieur au CNRS puis j’ai gravi tous les échelons jusqu’à celui d’ingénieur de recherches.

Quel est votre regard sur Montpellier ?

J-M. L. : Cela fait 13 ans que je vis dans le sud et travaille à Montpellier. Au niveau scientifique, c’est un pôle d’excellence particulièrement dynamique qui n’a rien à envier à Paris. C’est une ville idéale pour faire de la recherche.

Avez-vous un secret de jeunesse ?

J-M. L. : Je n’ai pas de secret mais je suis opiniâtre, résolument optimiste et d’une grande patience. La recherche, c’est à la fois un travail manuel et intellectuel. On fait sans cesse des expériences qui donnent des résultats négatifs mais nécessaires à la compréhension. Ces échecs sont le propre de l’expérimentation et ne doivent pas entacher l’optimiste des jeunes qui débutent. Nous sommes soumis à la pression quant à l’avancement des projets, nous travaillons rarement moins de 70 heures par semaine. Il faut donc une bonne résistance. Je ne me dis jamais : zut ! Ça n’a pas marché, mais comment je peux faire pour que ça marche ! Et quand nous sentons qu’une expérience aboutit, c’est une sensation unique, une immense satisfaction, quelque chose de rare qui fait de ce métier une réelle passion. ■

***Génome : ensemble des gènes portés par les chromosomes : patrimoine génétique**

Agenda culturel

Nos rendez-vous

Les manifestations signalées par ♦ sont gratuites

Théâtre

10 janvier
Triplette
Improvisation par la Cie Bao
21h. La Chocolaterie

Du 5 au 22 janvier
Les caprices de Marianne
D’Alfred de Musset, par la Cie de la Traversée.
19h (mercredi), 19h et 21h (jeudi), 21h (vendredi et samedi), 17h (dimanche). Théâtre Pierre-Tabard

Du 5 au 28 janvier
Saumont et bolognèse



Mise en scène: Christian Fabrice.
21h15 (du jeudi au samedi).
La chocolaterie

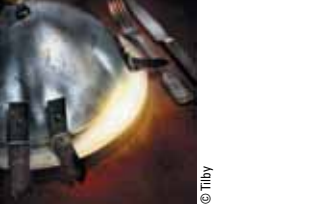
Du 9 au 15 janvier
Discours sur le bonheur d’Emilie du Châtelet
Par la Cie Theatr’âne, avec Danielle Israël. Mise en scène de Pierre Humbert.
20h30 du 9 au 14/1 et 18h le 15/1.
Carré Rondelet

13 janvier
Spectacle au profit des Restos du Cœur



La Maison pour tous Léo-Lagrange, en partenariat avec le théâtre Jean Vilar et l’association Lez’Arts Mêlés, propose une soirée au profit des Restos du Cœur, avec *Le Mâle et le Bien*, une pièce de la Cie El Dorado, écrite et mise en scène par Patrick Ortéga. Apéritif dinatoire en musique à partir de 19h. Sur réservation.
20h. Théâtre Jean-Vilar

Du 17 au 20 janvier
Déjeuner chez Wittgenstein



De Thomas Bernhard. Mise en scène: Frédéric Borie.
20h. Théâtre Jean-Vilar

Du 18 au 20 janvier
Amore
Spectacle de variétés de Stéphanie Marc.
20h30 les 18 et 20/1 et 19h le 19/1.
Théâtre des 13 Vents

Du 18 au 22 janvier
Charles Baudelaire, dernière escale
Adaptation de Fabrice Merlo.
21h (mercredi et jeudi), 19h (vendredi, samedi et dimanche).
Théâtre Pierre-Tabard

Du 19 au 22 janvier
Le monte-plats
De Harold Pinter, par la Cie Macassar.
20h30 (18h le 22). Carré Rondelet

Jusqu’au 28 janvier
Full Monty
D’après le film de Peter Cattaneo.
21h. Kawa théâtre

Du 26 au 29 janvier
Mirëio-land
D’André Benedetto.
19h (jeudi, vendredi), 21h (samedi), 18h30 (dimanche). La Vista

Du 25 au 29 janvier
La reine de la nuit
De Marc Behm, avec Christiane Marchewska.
21h (mercredi et jeudi), 19h (vendredi et samedi), 17h (dimanche).
Théâtre Pierre-Tabard

Du 25 janvier au 3 février
Le pays lointain
Création de Jean-Luc Lagarce. Mise en scène de Luc Sabot.
20h (25 et 27/1, 1er et 3/2), 19h (26, 28 et 31/1, 2/2). Théâtre des 13 Vents

Du 1^{er} au 5 février
En ce temps-là, l’amour...
De Gilles Ségat, avec Pierre-Yves Desmonceaux.
19h (mercredi et jeudi), 21h (vendredi et samedi), 17h (dimanche).
Théâtre Pierre-Tabard

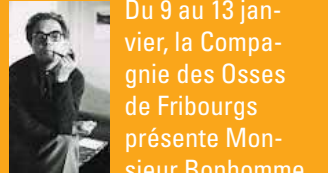
Du 1^{er} au 3 février
Invisibles



Texte et mise en scène de Nasser Djemai. Par la Cie Repères.
19h les 1^{er} et 2/2, 15h le 3/2.
Théâtre d’O

Du 1^{er} au 9 février
Thomas Chagrin
De Will Eno.
20h30 (1, 3, 8), 19h (2, 7, 9).
Théâtre de Grammont

La culture germanique au Théâtre d’O



Du 9 au 13 janvier, la Compagnie des Osses de Fribourgs présente Monsieur Bonhomme et les Incendiaires de Max Frisch. Cette pièce, une parabole politique, dénonce l’insouciance de Monsieur Bonhomme, coupable de déni, en restant confiant alors que des incendiaires mettent le feu aux maisons. À 19h les 9, 10, 11et 12/1, à 20h30 le 13/1. Les 20 et 21 janvier à 20h30, la Compagnie belge TG Stan nous emmène dans le monde viennois d’Arthur Schnitzler, avec *Le chemin solitaire*. Cette pièce âpre, écrite à l’orée de la psychanalyse, met en scène un drame familial autour du secret.
Info : 04 67 67 66 66

2 et 3 février
Mr Dagacar and the golden tectonics of trash



De Helgard Haug et Daniel Wetzel, par la Cie Rimini Protokoll.
19h15 (jeudi), 20h30 (vendredi).
Théâtre La Vignette

Musique

14 et 15 janvier
Giuseppe Verdi
Messa da Requiem. Direction de Riccardo Muti.
20h30 le samedi, 15h le dimanche.
Le Corum (Opéra Berlioz)

14 janvier
Les Boukakes
Rock oriental.
21h. Jam

17 janvier
Kid Bombardos
20h. Rockstore

19 Janvier
Melquiadès 4tet
Jazz.
21h. Jam ♦

20 janvier
De Falla / Turina
Direction de Lawrence Foster
20h30. Le Corum (Opéra Berlioz)

20 janvier
Imany
20h. Victoire 2

21 Janvier
Protest Swing
Plateau inédit de 3 groupes : Le comptoir des fous, Oncle Strongle, Hot Gang.
20h30. Salle Victoire 2

21 et 22 janvier
Amadeus en fête !
Au programme : Sirodeau, Alkan, Rachmaninov (21/1 à 15h), Darlet-Tamazova, Constantinescu et Chostakovitch (21/1 à 20h30) et Bartók, Liszt et Franck (22/1 à 10h45).
Le Corum (Salle Pasteur)

25 janvier
Julien Clerc
20h. Zénith

26 janvier
Sylvain Luc
Solo
12h15. Maison des étudiants de l’UPV ♦

28 janvier
Le chœur national des Jeunes À Cœur Joie en concert
Le chœur constitué de 28 choristes, sélectionnés âgés de 18 à 28 ans, lauréat de plusieurs prix internationaux, interprète *Les Sept paroles du Christ* de Charles Gounod et du gospel de Janequin.
20h30. Temple (1, rue Brueys)
Le Corum (Opéra Berlioz)

Du 27 au 29 Janvier
Oyfn Veg
Groupe vocal yiddish.
21h (vendredi, samedi), 19h (dimanche). Théâtre Pierre-Tabard

2 février
Daphné



20h. Théâtre Jean-Vilar

2 février
Imagine
Soirée concert, en collaboration avec le festival Montpellier à 100%.
20h. Studio Bagouet

2 février
Charlier & Sourisse
Carte blanche à Stéphan Oliva.
12h15. Maison des étudiants de l’UPV ♦

Agenda culturel

4 février
Miossec



19h30. Rockstore

7 février
Lectures musicales de Brigitte Fontaine



Avec Areski Belkacem en 1^{re} partie.
20h. Théâtre Jean-Vilar

Cinéma

12 janvier
Tous en scène !
De Vincente Minnelli.
20h. Ciné-club Jean-Vigo

19 janvier
Abattoir 5
De George Roy Hill.
20h. Ciné-club Jean-Vigo

2 février
L’ange exterminateur
De Luis Bunuel.
20h. Ciné-club Jean-Vigo

6 février
Dodes’Kaden
De Akira Kurosawa.
20h. Ciné-club Jean-Vigo

Danse

23 Janvier
Zombie Aporia
Chorégraphies de Daniel Linehan
19h. Studio Bagouet / Agora

26 janvier
Spider galaxies
Chorégraphie de Gilles Jobin, dans le cadre de Montpellier danse.
19h15. Théâtre La Vignette

31 janvier et 2 février
Pour une thèse vivante
Par la danseuse Claudia Triozzi.
20h. Studio Bagouet / Agora

1^{er} Février
Orphée
De José Montalvo et Dominique Hervieu.
20h. Le Corum (Opéra Berlioz)

Conférences

18 janvier
Erreurs et fraudes en science
Conférence de Kamil Fadel, chef du département de physique, Palais de la découverte, dans le cadre de l’Agora des Savoirs.
20h30. Centre Rabelais ♦

14 janvier
L’échauffement vocal
L’association des Chœurs de Montpellier reçoit Benoit Amy de la Bretèque, pour une intervention sur le thème de l’échauffement vocal, dans le cadre de son cycle annuel de conférences.
10h. Maison des Chœurs ♦

Expos

Jusqu’au 15 janvier
Villes vides, villes mortes
Commissaire : Alain Sayag.
Pavillon populaire ♦

Du 13 janvier au 25 mars
Bernard Pagès
Membre de Supports /Surface
Carré Sainte Anne ♦

Humour

Jusqu’au 8 janvier
«Hafiz Raconte», «Viva l’Azouza», «Les Gens Bons»
Par Hafiz Ahmed Hafiz.
20h30, du 5 au 7/1, 18h le 8/1.
Carré Rondelet

21 janvier
Guy Bedos
20h30. Corum

Jeune public

4, 7, 8, 11, 14 et 15 janvier
Quand les sorcières ne se prennent pas pour des Citrouilles
Par la Cie Gémini.
16h. Théâtre de La Plume

14, 15, 18, 21 et 22 janvier
Renardises
À partir de 5 ans. Par la Cie Les Grisettes.
16h. La Vista

17 et 18 janvier
Les mondes enchantés
Disney sur glace.
14h et 17h30 le 18/1 et 20h le 17/1.
Zénith

20 janvier
Dani Lary
20h30. Zénith

25 janvier
Tisser la toile

Café architecture avec Nicolas Lebrunetel.
19h. Café Riche ♦

100 % musique éclectique

Le festival Montpellier à 100%, dit “musical urbain” fête sa 10^e édition du 1^{er} au 12 février. À l’affiche : eriKm et Hee Won Lee pour des installations, la danseuse chanteuse italienne Claudia Triozzi et la musicienne japonaise Haco pour une prestation commune, Brigitte Fontaine pour des lectures de textes, les “extraterrestres” belges de Hoquets et leurs instruments en bois, le duo musical Gang Pol und Mitt et leurs personnages de dessins animés, le trio le Skeleton Band qui s’offre une carte blanche, Hell’s Kitchen pour un cabaret rock, une rétrospective cinématographique de J.F. Ossang, mais aussi dDamage, Dj Don Simone, Dj Garfld, Starlight 3.4, Dj Split ou encore Areski et Général Alcazar. Autant de musiques indies, alternatives et indépendantes, d’installations et de performances dispatchées en en différents lieux de Montpellier : Jam, CCN, Kawenga, Rockstore, Victoire 2, Trioletto, Théâtre Jean-Vilar, le Diagonal, La Fenêtre...
Infos : 09 81 89 51 12 et www.festival100pour100.com

Carré Rondelet.
14 rue de Belfort. 04 67 54 94 19
Centre Rabelais.
Ciné-club Jean-Vigo.
29 bd Sarraill. 04 99 13 73 72
Ciné-club Jean-Vigo.
Centre Rabelais. 27 bd Sarraill.
04 99 13 73 72
Cinéma Nestor-Burma.
2 rue Marcelin-Albert.
04 67 61 09 62
Corum (Opéra Berlioz / Salle Pasteur).
Esplanade Charles-de-Gaulle.
04 67 601 999
Frac L.R.
12 rue Castilhon. 04 99 74 20 35
Jam.
100 rue Ferdinand-de-Lesseps.
04 67 58 30 30
Kawa Théâtre.
18 rue Fouques. 04 67 58 15 45
La Chocolaterie.
203 rue de l’Industrie.
04 34 40 11 78
La Vista.
42 rue Adam-de-Craponne.
04 67 58 90 90
Maison des chœurs.
Place Albert-1^{er}. 04 67 66 36 81 ou 04 67 54 39 28.
Maison des étudiants de l’UPV.
Université Montpellier III, salle Jean-Moulin,route de Mende. 04 67 14 23 78
Musée Fabre.
13 rue Montpelliéret.
04 67 14 83 00
Outil Théâtre.
23 bis rue Boyer. 04 67 15 04 03
Pavillon populaire.
Esplanade Charles-de-Gaulle.
04 67 66 13 46
Rockstore.
20 rue de Verdun. 04 67 06 80 00
Studio Bagouet.
Centre Chorégraphique, Bd Louis-Blanc. 04 67 60 06 70
Théâtre des 13 Vents.
04 67 99 25 25
Théâtre Jean-Vilar.
155 rue de Bologne.
04 67 40 41 39
Théâtre d’O.
Domaine du Château d’Ô, 178 rue de la Carrièreasse.
04 67 67 66 66
Théâtre Pierre Tabard.
17 rue Ferdinand-Fabre.
04 67 16 28 82
Théâtre de la Plume.
6 rue Guillaume-Pellicier.
04 67 58 73 78
Théâtre de la Vignette.
Université Paul-Valéry Montpellier III. Route de Mende.
04 67 14 55 98
Victoire 2.
Mas de Grille, Saint-Jean-de-Védas. 04 67 47 91 00
Zénith.
Domaine de Grammont, av. Albert-Einstein. 04 67 64 50 00



2012

voeux
“nature”

le 9 janvier

à 18h

à l'hôtel
de ville